

Présentation du groupe d'étude Histoire de la formation des adultes

L'association « groupe d'étude - histoire de la formation des adultes » s'est donnée comme but :

- de contribuer au recensement des archives, à leur préservation et à leur mise à la disposition des utilisateurs,
- de favoriser la réalisation de travaux de recherche sur l'histoire de la formation et de l'éducation des adultes et de contribuer à leur diffusion,
- d'aider à la mise en place et au développement d'activités d'enseignement et de formation dans ce domaine et de concourir à leur réalisation,
- d'organiser toute manifestation publique utile à la réalisation de ces objectifs.

On remarquera bien sûr que l'association voit le jour au moment où il est question de refonder la formation par une nouvelle grande loi, après celle de 1971, et au moment aussi où se marque un deuxième changement de génération : les pionniers étaient nés autour de la première guerre mondiale, leurs successeurs près de la seconde et, à leur tour, ils partent en retraite. C'est dire que l'époque est faste où historiens et grands témoins peuvent encore dialoguer.

L'association a déjà bénéficié de l'expérience d'un séminaire organisé depuis deux ans autour du thème *Histoire des institutions pionnières en formation des adultes depuis 1945. L'émergence d'un modèle français ?*

L'argument de lancement du séminaire reste d'actualité pour expliciter l'intention des fondateurs de la nouvelle association.

La guerre et l'après-guerre ont vu la naissance et le développement de nouvelles fonctions d'éducation d'animation et d'encadrement qui seront plus ou moins rapidement organisées et professionnalisées. La plupart entrent dans la catégorie socioprofessionnelle beaucoup plus tardivement dénommée « professions intermédiaires ».

Des montages pédagogiques originaux ont été inventés pour répondre aux besoins de formation des postulants à ces fonctions nouvelles, qui attirent de jeunes adultes généralement dépourvus de bagage universitaire. C'est d'ailleurs à l'écart de l'Université que se développent d'abord ces expériences de formation et cela constitue une originalité française, dans des contextes très différents puisqu'on trouve aussi bien le secteur public ou le mouvement associatif que l'industrie.

L'objectif de ces formations est technique certes, mais il comporte aussi deux autres dimensions : former l'esprit et donc donner une culture commune et remplacer en cela l'Université considérée comme défaillante, inculquer une idéologie professionnelle garante de l'identité de ces nouvelles professions qui ont à s'affirmer face aux « vieilles » professions enseignantes et sociales.

●●● *Suite page 2*

Bulletin d'adhésion

Au Groupe d'étude – histoire de la formation ds adultes

Nom et prénom

Adresse

.....

Téléphone, Fax, e-mail

Fonction

Date signature

Je joins un chèque de 150 francs à l'ordre du groupe d'étude.

●●● Suite de la première page

Cela pourrait sans doute se vérifier pour les éducateurs du secteur public (Centre de formation et de recherche de l'éducation surveillée à Vaucresson) et du secteur privé pour les formateurs socioculturels, mais aussi de façon moins explicite pour les nouvelles fonctions sociales dans les entreprises, particulièrement développées alors dans le secteur industriel nouvellement nationalisé (EDF-GDF, Renault...). On sait aussi, pour n'en prendre qu'un autre exemple, que le secteur agricole a développé un système original de formation des adultes. Ces formations s'inscrivent bien entendu dans le contexte idéologique et socio-politique propre à l'après-guerre, celui de la « reconstruction », avec ses variantes plus ou moins « progressistes » et aussi ses convergences très fortes. Ce sont toutes ces données d'histoire contemporaine que l'association souhaite contribuer à mettre à jour. Le séminaire et les publications à venir attesteront la vitalité du travail entrepris. Dans le même temps est engagée une campagne pour la conservation des archives de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes et entreprise la constitution d'une mémoire sonore par l'interview de plusieurs dizaines de pionniers. Ces actions permettront à la formation d'avoir une histoire et partant une meilleure identité.

Séminaire et association ont choisi le lieu très symbolique du Cédias – Musée social pour abriter leurs activités.

Nous vous invitons à vous joindre à nous en adhérant à l'association et en participant aux séances du séminaire.

Membres fondateurs de l'association

Président : Jacky Beillerot

Vice-présidents : Françoise Laot, André Voisin

Secrétaire général : Jean-Jacques Yvorel

Secrétaire général adjoint : Jacques Bourquin

Trésorier : Vincent Peyre

Administrateurs : Jean-François Chosson,
Jean-Marc Hugué Richard Lick, Noël Terrot

Le séminaire 1999-2000

La première séance se tiendra le mardi 19 octobre 1999 à 17 heures 30 au Cédias – Musée social, 5 rue Las Cases, 75007, Paris. Métro Soilféro.

Préparée par Jean-François Chosson, elle sera consacrée à l'expérience du Mouvement *Peuple et Culture*.

Les séances suivantes se tiendront au même lieu et aux mêmes heures les :

Mardi 8 février 2000

Mardi 28 mars

Mardi 16 mai

Mardi 20 juin.

Le programme détaillé sera communiqué dès la rentrée à tous ceux qui auront répondu.

Assemblée générale

Notez dès à présent que l'assemblée générale de l'association se tiendra le mardi 14 décembre 1999 à 17 heures à Paris, en un lieu qui reste à fixer.

Elle sera suivie d'une soirée débat sur le thème *archives, mémoire, histoire*, avec le concours d'historiens.

Groupe d'étude – histoire de la formation des adultes

**Siège social : CEDIAS-Musée social
5, rue Las Cases, 75007 Paris**

**Secrétariat : J.-J. Yvorel, CNFE-PJJ
54, rue de Garches 92420 Vaucresson**

Retourner ce bulletin d'adhésion au secrétariat : J.-J. Yvorel, CNFE-PJJ

54, rue de Garches, 92420 Vaucresson

Si vous souhaitez que cette information soit communiquée à une autre personne, merci d'indiquer ici

Son nom

Et son adresse

Editorial

Notre association est maintenant statutairement installée. Il convient donc que nous présentions notre programme de travail dont nous espérons qu'il sera si alléchant que de nouveaux adhérents se joindront à nous et renforceront notre potentiel d'activités.

I. Nous sommes en train de mettre au point les procédures de collaboration avec le Centre des Archives du Monde du Travail, à Roubaix, qui est d'accord pour accueillir les archives de la formation des adultes¹.

Nous visons plusieurs choses :

- Faire savoir à des personnes et à des institutions la possibilité de déposer des archives à Roubaix.
- Susciter les dons.
- Etablir une liste de personnes ayant eu un rôle important aux origines de la formation professionnelle et de son développement. Les rencontrer pour faire de longs interviews afin de stocker leurs témoignages. Etablir également une liste de toutes les instances publiques ou privées qui sont susceptibles d'avoir des documents à déposer (exemple, les milliers d'offreurs de formation). Ce travail de cartographie du territoire est pris en charge par André Voisin.

Toute cette activité, qui dépassera bien entendu le cadre de l'année 2000, a deux objectifs :

- a) Permettre dès aujourd'hui aux membres de l'association d'étudier certains aspects, notamment intellectuels et idéologiques, de la construction récente de la formation,
- b) Permettre aux futures générations d'écrire l'histoire de la formation des adultes en France, et pour cela donc, conserver le maximum de traces (d'autant que nous savons qu'il y en a déjà un grand nombre de détruites), en se gardant bien de faire des tris et des sélections.

II. Notre contribution à l'histoire de la formation des adultes en France passe aussi par un travail de réflexion et de publication. C'est ainsi que nous allons développer le séminaire que nous avons déjà ouvert depuis deux ans (voir le programme de l'année à la page 3). A chaque séance, il est présenté l'histoire d'une institution, souvent d'un grand établissement, ou d'un service. Histoire qui peut être faite par les acteurs mêmes ou par un historien de métier (que

ceux-ci soient extérieurs à l'institution étudiée ou qu'ils en soient salariés). Ce travail monographique sera poursuivi.

En même temps, nous allons publier un certain nombre de textes. André Voisin a accepté d'animer une commission pour mettre au point plusieurs propositions : constituer un premier manuscrit de certains travaux déjà présentés au séminaire ; préparer un numéro spécial d'une revue consacré à l'histoire de la formation. En même temps, Jean-Marc Huguet se charge de collationner et de mettre en ordre les diverses réflexions et discussions que nous avons eues grâce à nos intervenants. Nous vous rendrons compte dans un prochain numéro d'*hisfora* de ce travail, dans sa première mise en place.

III. Noël Terrot s'est chargé quant à lui, de l'aspect régional de la formation professionnelle des adultes. En effet, à partir d'une initiative du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité pour préparer la célébration de son centenaire, des commissions régionales sont constituées et se chargent donc d'un volet historique de la formation. C'est le cas de la région Rhône-Alpes où Noël Terrot y a un rôle très actif. A partir de cette expérience, dans laquelle il sensibilisera tous ses interlocuteurs au souci de conservation des archives, il va se mettre en relation avec d'autres régions françaises bien connues pour leur longue activité en matière de formation.

IV. Notre bulletin *hisfora* se dote d'une périodicité de quatre numéros par an (février, avril, septembre, décembre) et présentera dès la prochaine fois les rubriques que vous trouverez à chaque livraison.

Est-il besoin de souligner qu'une activité sociale ne s'attelle pas à son histoire par hasard, ou par le seul désir d'une connaissance désintéressée. La première génération de la formation des adultes, celle des pionniers, est octogénaire. La seconde commence déjà à faire et prendre retraite. Ce sont donc les troisième et quatrième générations qui constituent les actifs de la formation.

Pour contribuer à leurs identités, à l'évolution des métiers et des fonctions, nous n'avons pas seulement un devoir de mémoire. Connaître les sources, les conflits, les enjeux, bref l'histoire elle-même, est le plus sûr moyen à nos yeux, de préparer l'avenir de la formation des adultes.

Jacky Beillerot

¹. Rappelons pour mémoire qu'il existe déjà un dispositif complexe de recueils d'archives. Ainsi, pour l'école, le Musée Pédagogique de Rouen. Pour l'éducation populaire, le PAJEP, auprès des archives départementales de Créteil. Pour l'éducation spécialisée, le CAPEA/CNAHES à l'Université d'Angers.

La première Assemblée Générale du GEHFA

le 14 décembre 1999, au siège de Peuple et Culture

Première partie : interventions et débats autour du thème « Mémoire, Archives, Histoire »

avec deux invités, Mathias Gardet, CNAHES et Pierre Caspard, INRP.

Le premier intervenant, Mathias Gardet, historien, est l'un des responsables du CNAHES (Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de l'Éducation Spécialisée), créé en 1993. Son exposé porte principalement sur l'activité du CAPEA (Centre des Archives de la Protection de l'Enfance et de l'Adolescence) qu'il anime et qui a été créé par le CNAHES auprès de l'Université d'Angers.

A l'origine de ce projet, le regroupement d'une cinquantaine de pionniers de l'éducation spécialisée et de trois historiens spécialistes de ce secteur (Françoise Tétard, Mathias Gardet et Eric Pierre).

L'éducation spécialisée est apparue dans le champ de la Protection de l'Enfance dans les années quarante. Elle a donné naissance au métier d'éducateur. Il y a dans le projet du CNAHES le souci de conserver une mémoire, donc des archives et de développer la recherche. Progressivement, des groupes régionaux se sont constitués et de nombreuses personnalités et associations du secteur ont commencé à confier leurs archives au CAPEA², qui regroupe actuellement plus d'un kilomètre linéaire d'archives. Une convention a été établie avec l'Université. Le traitement des archives se fait avec la collaboration des étudiants en archivistique de l'Université.

L'ouverture du fonds d'archives au public a été réalisée en mai 1998. Une base de données est actuellement en cours de réalisation. Chaque fonds est personnalisé, accompagné d'un petit historique de l'institution, de l'association ou du donateur individuel. Le développement de l'activité est freiné par l'absence de personnel permanent. Récemment, c'est le fonds d'archives du Centre International de l'Enfance et de la Famille du château de Longchamp à Paris, qui a été sauvé et acheminé à Angers. Le bouche à oreille a joué un grand rôle dans le recensement des archives. Il s'agit d'archives privées pour lesquelles divers types de contrats ont été élaborés.

Au début de l'expérience, la collaboration avec les Archives départementales n'était pas évidente. Aujourd'hui, le projet est devenu une sorte d'expérience pilote pour les Archives Nationales.

L'intervention de Pierre Caspard, Historien, Directeur du service historique à l'Institut National de la Recherche Pédagogique (INRP), responsable de la revue *Histoire de l'éducation*, s'articule autour des notions de mémoire et d'histoire.

Il souligne tout d'abord que plusieurs types de mémoires peuvent être distingués : une mémoire individuelle, qui peut être recueillie, mais aussi une mémoire collective, une mémoire sociale, comme construction de l'esprit

dans des cadres sociaux référencés. Elle se nourrit autant de mythes que de connaissances avérées. On peut aussi parler de lieux de mémoire (P. Nora) qui sont liés à la notion de patrimoine. Les rapports de ces diverses approches de la mémoire avec l'histoire sont différents.

Quant aux archives, il est important de noter que les institutions secrètent et gardent des archives en fonction de l'idée qu'elles se font de l'interprétation historique qui en sera faite plus tard.

Pierre Caspard distingue ensuite plusieurs périodes dans l'histoire de l'éducation.

Dans une première période, qui va de la fin du XVI^e au début du XIX^e, apparaissent des « soucis d'histoire ».

Une seconde période, qui s'étend jusque vers 1910, correspond au temps de l'Etat nation, de l'Etat enseignant. Les ouvrages d'histoire de l'éducation qui apparaissent sont alors rarement produits par des universitaires, mais par des administrateurs, des érudits, des prêtres, des politiques. Une des fonctions essentielles de cette histoire de l'éducation consiste, progressivement, à armer moralement les enseignants. Il s'agit également de constituer une mémoire collective du corps enseignant.

La période comprise entre 1910 et 1960 représente un moment creux de l'histoire de l'éducation. Enfin, à partir de 1970, le renouveau des sciences sociales, l'augmentation du public scolaire, fait de l'histoire une véritable activité culturelle. On assiste à une multiplication des producteurs de l'histoire.

C'est le début de la création des comités d'histoire, avec le souci de gérer la mémoire d'une institution, d'une entreprise. Puis le mouvement s'accélère :

- service historique des armées (en 1945)
- comité d'histoire de la seconde guerre mondiale
- service d'histoire de l'éducation (en 1970)
- comité d'histoire de la sécurité sociale (vers 1980)
- nombreuses créations de comités d'histoire dans les années 1990.

Le problème de la conservation des archives se pose de plus en plus aux recteurs. Des campagnes de recueil d'archives orales sont lancées. On voit apparaître des travaux sur la formation des adultes, l'éducation populaire...

Dans le débat qui succède à ces deux interventions, Jacky Beillerot s'étonne du nombre peu important d'articles et de publications mentionnées dans le bulletin bibliographique de l'INRP sur l'histoire de la formation des adultes. Il semblerait, est-il répondu, que ce thème historique a été très peu travaillé, d'où le faible nombre de publications. Jean-Marc Hugué se demande comment sensibiliser une institution qui n'a pas le souci de l'histoire ?

L'histoire des institutions, répond Mathias Gardet, a connu un effet de mode, avec la création de bureaux d'études spécialisés, il y a quelques années. Mais ces travaux n'ont pas conduit véritablement à la constitution d'un champ, d'où le caractère éphémère de ce mouvement.

². Adresse Internet du CAPEA :

<http://buweb.univ-angers/EXTRANET/CNAHES>





Est abordé également le problème des archives orales : interroger les personnages fondateurs qui ont aujourd'hui entre 75 et 90 ans. Ce travail exige la construction de problématiques assez précises et un cadre qui nécessite des interviewers une bonne connaissance du secteur. A cela s'ajoute d'autres aspects plus techniques. L'usage progressif du CD Rom devrait faciliter considérablement l'utilisation (indexation, stockage, lecture...) de ces archives sonores.

Pour conclure le débat, Pierre Caspard exprime l'idée que le GEHFA est tout à fait dans le champ des comités d'histoire dont les services du Premier Ministre viennent de constituer un regroupement (Club des comités d'histoire).

Deuxième Partie Assemblée Générale statutaire

Après un apéritif amical ponctuant la pause, Jacky Beillerot rend compte des activités du GEHFA et du séminaire qui a précédé sa création. Le Centre d'archives du monde du travail de Roubaix a été contacté et est prêt à recevoir les archives que nous lui proposerons. Le GEHFA engage une vingtaine d'entretiens approfondis avec les « fondateurs » de la formation des adultes.

Le n°1 de la lettre du GEHFA, *hisfora*, paraîtra en janvier.

Les activités du séminaire se poursuivent au CEDIAS. La prochaine séance aura lieu le mardi 8 février avec Pierre Benoist qui évoquera la formation au BTP (Bâtiment-Travaux Publics). Voir le programme ci-contre.

Les objectifs de ce séminaire, qui se déroule depuis deux ans, sont à repréciser. Centrées sur la connaissance des institutions pionnières de la période 1945-1970, les séances ont souvent obéi à une logique de témoignage davantage que de recherche, exception faite toutefois des interventions de deux chercheurs : Richard Lick et Françoise Laot.

Le public a été le plus souvent composé de pionniers et d'institutionnels. Il faudrait l'élargir afin de rendre les échanges plus riches et de laisser place à la contradiction.

Ces interventions ont donné lieu à une dizaine de textes, dont certains pourraient faire l'objet d'une publication collective après réécriture. Il y a là un matériel intéressant à ne pas laisser en jachère.

Le rapport financier est présenté par Vincent Peyre. L'association compte 26 adhérents à jour de leur cotisation. Grâce au soutien logistique de deux de nos partenaires, le CNFEPJJ de Vaucresson et le CEDIAS, nos dépenses ont été jusqu'ici très réduites. Il sera toutefois nécessaire d'élargir rapidement nos sources de financement qui se limitent aujourd'hui aux seules adhésions.

Le rapport d'activité et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité, le conseil d'administration et le bureau provisoire sortants sont reconduits :

Président : Jacky Beillerot
Vice présidents : Françoise Laot, André Voisin
Secrétaire : Jean-Jacques Yvovet
Secrétaire adjoint : Jacques Bourquin
Trésorier : Vincent Peyre
Autres membres du C.A. : Jean-François Chosson, Jean-Marc Huguet, Richard Lick, Noël Terrot.

Programme du séminaire 2000

Rappelons que les séances se tiennent au CEDIAS-Musée social, 5 rue Las Cases, 75007 (métro Solférino), de 17h30 à 19h30.

● Mardi 8 février – Pierre Benoist : la formation dans le BTP (Bâtiment-Travaux publics)

● Mardi 28 mars – Yves Palazzeschi : la livraison d'une anthologie de textes sur la formation : mémoire et/ou histoire ? Compte-rendu de la démarche et retour critique.

● Mardi 16 mai – L'INFAC

● Mardi 20 juin – L'INFREP

Chronique bibliographique

Nous inaugurons avec ce numéro d'*hisfora* une rubrique bibliographique dont l'objectif est double :

- informer des parutions nouvelles sur le thème large de l'éducation et de la formation des adultes,

- élaborer une bibliographie organisée, comprenant des références, anciennes et récentes, qui constituerait un outil de base utile aux chercheurs, tout en contribuant à baliser les contours d'un champ de la recherche en histoire de l'éducation et de la formation des adultes.

Nous comptons sur votre participation pour nous signaler articles, rapports d'étude, thèses, ouvrages, chapitres d'ouvrages ou tout autre document. Vous pouvez proposer ces références à l'adresse électronique hisfora@aol.com.

Pour "amorcer" cette rubrique, nous vous signalons ici deux références de publications à la fois très récentes et collectives.

■ *Sociétés contemporaines*, n°35, novembre 1999 : Les chantiers de la formation permanente (1945-1971), présentant les travaux de Vincent Troger, De l'éducation populaire à la formation professionnelle, l'action de "Peuple et culture" ; Lucie Tanguy, Reconversion industrielle et conversion culturelle dans un bassin minier de Lorraine au milieu des années 1960 ; Guy Bruzy, Formation ou culture, l'action des cadres et des ouvriers de la chimie CFTC-CFDT (1946-1971) ; Philippe Casella, La mobilisation par l'administration d'un "monde professionnel de la formation".

■ Claude Dubar & Charles Gadéa (éds), *La promotion sociale en France*, Presses universitaires du Septentrion, Lille, 1999, 278 p. ; notamment des contributions de Jean-François Chosson, Richard Lick, Yves Palazzeschi (membres du GEHFA).

Un panorama des publications de l'année 1999 sera présenté dans le prochain numéro d'*hisfora*.

Françoise F. Laot

Le séminaire "Histoire des institutions pionnières en formation des adultes" 1997-1999

Est rappelé ici le programme des douze premières séances du séminaire. Une partie des matériaux réunis au cours de ce séminaire donnera à publication après réécriture (voir compte-rendu de l'assemblée générale, page 3).

- Introduction des travaux du séminaire : Antoine Prost, le 29 avril 1997.
- Commentaire du titre et débat sur le projet du séminaire, animation Jacky Beillerot, le 16 juin 1997.
- L'expérience du Centre d'Etudes Supérieures Industrielles (CESI), Richard Lick ; discutant : Raymond Vatier, le 13 octobre 1997 (*promotion, perfectionnement et formation des ingénieurs et cadres de l'industrie*)
- L'expérience de l'Institut National de Promotion Supérieure Agricole (INPSA) de Dijon, Jean-François Chosson ; discutants : Louis Vaillant et Hervé Lamaury, le 15 décembre 1997 (*formation des cadres de l'agriculture et des animateurs ruraux*)
- Le Centre de Formation et de Recherche de l'Education Surveillée (CFRES) à Vaucresson, Jacques Bourquin, Vincent Peyre, Pierre Segond ; discutant : Gilles Ferry, le 9 février 1998 (*formation des éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et recherches dans le secteur*)
- Le Complexe de Nancy (1954-1973) : le Centre Universitaire de Coopération Economique et Sociale (CUCES et ACUCES) et l'Institut National pour la Formation des Adultes (INFA), Françoise F. Laot ; animation : Evelyne Burguière, présence de Bertrand Schwartz, le 27 avril 1998 (*Promotion sociale, perfectionnement des cadres de l'industrie, actions collectives de formation dans les bassins miniers, recherche en éducation permanente et formation des adultes*)
- Le Centre National d'Etudes et de Formation pour l'Adaptation Scolaire et l'Education Spécialisée (CNEFASES), Dominique Brulé, Discutant : Eric Plaisance, le 15 juin 1998 (*formation des « instituteurs spécialisés » de l'Education Nationale*)
- La Formation à Electricité de France, Jean-Marc Huguet ; animation : Vincent Peyre, le 17 novembre 1998 (*apprentissage, perfectionnement professionnel et sessions de Relations Humaines à EDF*)
- L'Institut des Sciences Sociales du Travail (ISST), des origines aux années 70, Brigitte Einhorn ; présence de Marcel David, le 18 janvier 1999 (*éducation ouvrière et formation des cadres syndicaux*)
- L'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INEP-INJEP), Danièle Weiss, le 10 mai 1999 (*éducation populaire, formation des animateurs et des cadres socio-culturels*)
- La formation des adultes à l'université, Noël Terrot, le 14 juin 1999 (*éducation permanente, formation continue des adultes à l'université*)
- Peuple et Culture, Jean-François Chosson ; discutant : Vincent Troger, le 19 octobre 1999 (*formation des cadres de l'éducation populaire, universités d'été*)

Nous vous rappelons que le groupe d'étude ne vit que des cotisations de ses adhérents. Si vous souhaitez participer à ses activités, recevoir régulièrement ce bulletin et soutenir l'activité du groupe, nous vous invitons à remplir le bulletin d'adhésion ci-dessous et à le retourner au secrétariat : J.-J. Yvorel, CNFEPJJ, 54 rue de Garches, 92420 VAUCRESSON.
Cotisation annuelle à partir de 150 francs.

Bulletin d'adhésion Au Groupe d'étude – histoire de la formation des adultes

Nom et prénom

Adresse

Téléphone, fax, e-mail

Fonction

Date signature

Chèque à l'ordre du GEHFA.

hisfora

la lettre
du groupe d'étude
histoire de la formation
des adultes

Numéro 2 – avril 2000

Rédaction : Vincent Peyre, 35C, rue de la Beaune, 93100 Montreuil
hisfora@aol.com

Editorial

Le séminaire, la lettre Hisfora, l'accord conclu avec le Centre des Archives du Monde du Travail à Roubaix sont nos premières activités de jeune association. Nous envisageons comme il a été dit, après un premier "essai", d'engranger régulièrement de nombreuses interviews des pionniers de la formation des adultes.

Par ailleurs, nous allons poursuivre nos réflexions sur les frontières du champ de la formation des adultes et sur les multiples influences qui l'ont constituée. Le chantier est si vaste et si passionnant que nous avons décidé d'explorer plus à fond, une période que nous pensons charnière, 1958/1973.

Nous allons renforcer notre activité de bibliographes ; c'est toujours un excellent moyen de cerner un ensemble social, dans ses pratiques et ses concepts.

Notre association compte déjà une quarantaine de membres. Nous publierons dans un prochain numéro la liste des adhérents afin que chacun fasse connaissance du groupe que nous constituons. Il représente un capital intellectuel certain et nous devons le faire fructifier. Chacun peut déjà écrire à Vincent Peyre (hisfora@aol.com) pour lui faire part de remarques ou suggestions, propositions ou questions. Nous ouvrirons volontiers une rubrique "courrier des lecteurs".

Jacky Beillerot

Vous avez entre les mains le second numéro de la lettre du groupe d'étude – histoire de la formation des adultes. Le groupe ne vit que des cotisations de ses adhérents. Si vous souhaitez participer à ses activités, recevoir régulièrement ce bulletin et soutenir l'activité du groupe, nous vous invitons à adresser votre adhésion au secrétariat :

J.-J. Yvorel, CNFEPJJ, 54 rue de Garches,
92420 VAUCRESSON.

Cotisation annuelle à partir de 150 francs, chèques à l'ordre du GEHFA.

1959 – 1971 : une décennie déterminante

La décennie 60 représente un temps fort dans cette histoire de l'éducation des adultes et les deux lois de 1959 et de 1971 qui l'encadrent constituent un double achèvement.

Avec la loi « Debré » de 1959 se trouve érigé en un concept unique de « promotion sociale », le lien entre chacune des trois composantes de l'éducation des adultes. C'est alors qu'apparaissent les termes de « promotion collective » regroupant les activités qui relèvent des composantes éducation ouvrière et éducation populaire, alors que la « promotion du travail » concerne le domaine de la formation professionnelle. Mais cette consécration constitue aussi un achèvement.

En effet, une fois mis en œuvre, le financement du congé d'éducation ouvrière par la loi du 31/12/1959 et après qu'ait été créé le congé cadre - jeunesse par la loi du 29/12/1961, l'œuvre législative est définitivement terminée et il ne sera plus jamais question de promotion collective au cours du débat qui s'instaure sur la mise en œuvre de cette politique de promotion sociale. Très vite, le terme de « promotion sociale » ne concernera plus que les actions relevant de la promotion du travail et sera employé très fréquemment en lieu et place de « formation professionnelle ». A partir de 1959, cette composante particulière se confond ainsi avec le tout.

Cette primauté va se traduire par un effort législatif sans commune mesure avec ce que l'on avait connu auparavant, puisque esquissé dès 1959 dans le cadre de la « promotion du travail », le système actuel de la formation professionnelle continue va se constituer à travers les lois de 1963 et de 1966, et trouver son achèvement dans la loi de 1971 qui reprend à son compte, chacun des éléments particuliers hérités des lois précédentes et de l'accord de juillet 1970.

Trois temps forts vont scander cette décennie et conduire à la mise en place à travers la loi de 1971 du système actuel de formation continue :

- La loi du 18 décembre 1963 qui crée le fonds national de l'emploi (FNE). Elle naît de la prise de conscience de l'absence de moyens juridiques et financiers face à des besoins nouveaux en matière de reconversion des travailleurs. Cette insuffisance apparaît clairement lors de l'arrivée des réfugiés d'Algérie au printemps de 1962 et après la grève des mineurs durant l'hiver qui suit, et conduit

●●● suite page 3

●●● suite de la page 1

à mettre en place une « ligne budgétaire » gérée par le ministère du travail et les outils juridiques et financiers pour la mettre en œuvre.

- La loi du 18 décembre 1963 qui crée le fonds La loi du 3 décembre 1966 confie au Fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale (FFPPS) un rôle différent. Il ne s'agit plus, comme dans le cas précédent, d'actions défensives chargées de répondre au cas par cas à des situations de crise, mais de devancer celles-ci en finançant des formations préventives chargées de maintenir les connaissances en état, face à l'évolution des techniques ou des conditions de travail. C'est donc la prise en compte d'une idée encore très minoritaire selon laquelle les connaissances acquises en formation initiale doivent être, désormais, régulièrement actualisées. Cette loi de 1966 est étonnamment « moderne ». Elle énonce les objectifs et les principes du système actuel de FC et elle met en place les structures nationales et régionales chargées de les mettre en œuvre. Après époussetage, elle servira de cadre à la loi de 1971.

- Les accords, nationaux interprofessionnels de juillet 1970 qui sont les produits directs de mai 68 et des accords de Grenelle, vont mettre l'accent sur les défauts de la formation professionnelle initiale, sur l'insuffisante qualification des travailleurs qui en résulte et esquisser des solutions permettant d'y remédier par la formation continue. De là, sortira la loi du 16/07/1971.

C'est de la combinaison entre les textes eux même produits d'une décennie bouillonnante et la dynamique créée par les événements de 1968 que naît le système actuel et cette naissance consacre donc une entreprise entamée dix ans plus tôt.

Les deux lois qui encadrent la décennie 60 constituent également un achèvement car aussitôt votées ou presque, elles deviennent obsolètes :

- Au lendemain de 1959 la « promotion sociale » collective disparaît et la promotion individuelle atteint ses limites.
- A partir de 1973 et alors que la mise en œuvre de la loi de 1971 est à peine achevée, la crise va conduire à faire porter l'essentiel de l'effort vers les demandeurs d'emploi et surtout les plus jeunes. La loi préparée et votée dans un contexte économique « glorieux » se heurtait à une réalité différente.

Mais les concepts, les principes et outils juridiques du système étaient en place.

Noël Terrot

Prochaines séances du séminaire

● **Mardi 16 mai** – l'INFAC (Institut National de Formation des Animateurs de Collectivité) présenté par Dominique ALLUNI.

● **Mardi 20 juin** – l'INFREP (Institut National de Formation et de Recherche de l'Education Permanente)

Au CEDIAS-Musée social, 5 rue Las Cases, 75007 (métro Solférino), de 17h30 à 19h30

Le séminaire

séance du 8 février 2000

Histoire de la formation professionnelle dans le Bâtiment et les Travaux publics de 1950 à 1990.

Présentée par Pierre Benoist

Pierre Benoist présente la thèse de doctorat d'histoire réalisée dans le cadre de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Commencée alors qu'il était adjoint du Directeur des Lycées, son objectif est de traiter de l'enseignement et de la formation professionnels à partir de la situation et de la logique d'une branche organisée professionnellement.

De cette période, on peut dégager les caractéristiques suivantes :

- La qualification de la main-d'œuvre est assurée de façon complémentaire par quatre voies : les établissements professionnels publics, l'apprentissage, l'AFPA - qui forme non seulement des adultes mais aussi des jeunes - et la formation continue, réalisée par les entreprises mais coordonnée par le GFC-BTP. A ces quatre voies il faudrait ajouter la formation sur le tas, mal identifiée mais importante, et pas seulement dans ce secteur.

- L'importance des diplômes de l'Education nationale, notamment pour la qualification ouvrière, est soulignée par les partenaires sociaux, en particulier par les représentants des syndicats. Ceci s'explique par la nécessité pour les entreprises de cette branche de disposer d'un personnel d'exécution compétent. En conséquence, les travaux des commissions professionnelles consultatives, de l'Education nationale comme de l'AFPA, jouent un rôle stratégique, compte tenu de la tendance des services de l'E.N. à valoriser les diplômes technologiques au détriment des diplômes professionnels.

Le débat qui a suivi - auquel participaient trois responsables C.G.T. du B.T.P. dont deux anciens présidents de la commission professionnelle consultative de l'E.N. - peut se résumer ainsi :

- Une corrélation peut être établie entre, d'une part l'importance de l'apprentissage et des diplômes professionnels dans le bâtiment et d'autre part, le constat que les dirigeants de ce secteur ne sont pas marqués par une formation supérieure de grandes écoles. L'exemple a contrario est d'ailleurs donné par les Travaux publics.

- L'effort de formation professionnelle initiale est d'autant plus important que le secteur du B.T.P. est un secteur de passage que la main-d'œuvre qualifiée a tendance à quitter, pour des raisons de salaire en particulier.

- L'histoire de l'enseignement technique et professionnel est complexe car elle met en jeu des acteurs nombreux et des centres de décision dispersés. Elle ne peut, de plus, être séparée de l'évolution des emplois et de la demande des entreprises. Elle exige donc des outils d'analyse et des méthodes spécifiques.

Bernard Pasquier

Le GEHFA en Rhône-Alpes ...une histoire qui vous intéresse

En Rhône – Alpes la direction régionale du travail est à l'origine d'une initiative originale sur l'histoire de la formation professionnelle continue, qui a abouti à la création d'un groupe d'études régional en ce domaine. Cette initiative se situe dans le cadre de la constitution par le ministère en 1996 d'un « Comité d'histoire des administrations chargées du travail et de l'emploi » en vue :

- d'approfondir les connaissances sur le rôle de l'état de recenser et d'impulser les recherches en matière de travail d'emploi et de formation professionnelle,
- de promouvoir ses activités en organisant colloques et autres manifestations,
- d'élaborer et de diffuser toute publication dans ce champ de compétences.

A partir de là, s'est mis en place un très officiel et très abondant Comité National (Administration, partenaires sociaux, universitaires ...) et plus concrètement ont été signées des conventions avec cinq chercheurs pour des travaux sur les syndicats ou l'inspection. En outre, se sont créés des groupes de travail régionaux à Lyon, Clermont, Nice, Rennes et Rouen et d'autres sont en projet.

D'un bilan effectué récemment, il apparaît que ces groupes de travail, dans lesquels sont impliqués quelques enseignants chercheurs et étudiants, se sont essentiellement intéressés aux activités de l'administration du travail et en particulier de l'inspection, à une exception près : Rhône – Alpes.

En effet, s'est mis en place à Lyon un groupe de travail très actif (4 réunions en 6 mois) qui sous l'impulsion de Denis Révillon, Directeur régional adjoint et de Bruno Guérard, Directeur à la retraite et cheville ouvrière du Comité national s'est emparé de la formation continue. Il comprend l'ancien DRTFP de Rhône – Alpes : André Boutin, Guy Emerard ancien responsable formation de la région Rhône – Alpes et aujourd'hui conseiller de la présidence, Paul Girardon, un ancien de l'école Berliet qui fut responsable de formation patronal en Rhône – Alpes et au CNPF, un proviseur de lycée professionnel de St Etienne pionnier en alternance : M. Reboul, le secrétaire régional de la CFDT, (ex CFTC) : Jean Vanoye, et Noël Terrot coordonnateur universitaire régional FC et apprentissage, spécialiste d'histoire de l'éducation des adultes.

Le groupe s'est fixé pour objectif de s'interroger sur les idées et pratiques en matière de formation continue en Rhône – Alpes depuis 1945 et de constituer des tandems de recherche sur chacun des trois temps qui découpent ces 50 années : de la libération à 1966 – 1971 (l'AFPA, la PS) puis jusqu'en 1982 (primauté de l'Etat et concertation) et de 1982 à hier (la compétence de plein droit du conseil régional etla compétence d'attributions de l'état).

Une journée de travail va être organisée à l'automne par la direction régionale du travail dont le directeur, M. Ville, fut DRTFP, où, à partir d'un fil conducteur déroulé par votre

serviteur, vont être présentées ces trois périodes selon des modalités non encore arrêtées, mêlant conférence, table ronde et débat avec les auditeurs. Ces auditeurs seront tous les acteurs actuels régionaux en matière de formation et d'emploi, cette journée « sur l'histoire » prenant le relais d'autres journées organisées dans le passé en direction de ce réseau, sur des thèmes qui pourraient en apparence, apparaître plus actuels. Cette journée devrait regrouper 2 à 300 acteurs « formation – emploi » et les aider du moins nous l'espérons à réfléchir à partir de la vieille PS à ce que pourrait être demain ce que l'on entend appeler « la formation tout au long de la vie ». Mais cela, c'est une autre histoire. Le contenu et la date de cette journée historique vous seront évidemment communiqués en temps voulu.

Noël Terrot

Note de lecture

Françoise F. Laot

La formation des adultes. Histoire d'une utopie en acte : le complexe de Nancy

L'Harmattan, collection Savoir et formation, Paris 1999, 416 p.

L'ouvrage de F. Laot, issu de sa thèse rédigée sous la direction de Jacky Beillerot, enrichit significativement la dynamique actuelle de la recherche historique sur la formation. Le " Complexe de Nancy " – traduire l'ensemble CUCES, ACUCES, INFA – est pendant vingt ans le moteur de la réflexion sur la formation des adultes en France. Il a imprimé de ses innovations et de sa diaspora le paysage actuel de celle-ci. C'est donc un ouvrage essentiel pour l'histoire de la formation.

Les archives ayant été disséminées, F. Laot a d'abord dû faire un méthodique travail de collecte et d'organisation d'informations, à partir de corpus retrouvés dans des archives publiques et privées, et d'entretiens auprès d'acteurs.

Cinq chapitres périodisent ces vingt années : les origines (1954-1959) situées dans le contexte d'alors de la formation, la définition du projet (1960-1961) avec l'arrivée de Bertrand Schwartz, la période faste de grande activité (1962-1967) qui justifie le sous-titre *L'utopie en actes*, mai 68 et ses effets de turbulence (1968-1969), la fin paradoxalement précipitée par l'institutionnalisation de la formation (1970-1973).

Le sixième chapitre, à partir d'une lecture psychosociologique – les interactions, la vie institutionnelle – apporte une contribution à la connaissance des facteurs qui ont favorisé cette expérience remarquable inscrite dans la mémoire de la formation en France et dans la mémoire de ceux qui l'ont vécue.

Un autre grand intérêt de cet ouvrage est de faire découvrir les idées, le rôle et les trajectoires de ces hommes et femmes qui ont construit cette aventure.

Yves Palazzeschi

Chronique bibliographique

Cette rubrique bibliographique inaugurée avec le numéro 1 d'*hisfora* a, rappelons le, un objectif double : informer des parutions nouvelles sur le thème large de l'éducation et de la formation des adultes, élaborer une bibliographie organisée, comprenant des références, anciennes et récentes, qui constituerait un outil de base utile aux chercheurs, tout en contribuant à baliser les contours d'un champ de la recherche en histoire de l'éducation et de la formation des adultes.

Nous comptons sur votre participation pour nous signaler articles, rapports d'étude, thèses, ouvrages, chapitres d'ouvrages ou tout autre document. Vous pouvez proposer ces références à l'adresse électronique hisfora@aol.com ou à l'adresse postale figurant sous le titre.

■ Lick Richard (1996), *Mémoire de la formation. Histoire du CESI*, Les éditions du CESI

Entreprise de formation née de la vision de quelques pionniers de la promotion sociale à la fin des années 50, elle a connu une histoire mouvementée. Elle a épousé les méandres idéologiques de la formation jusqu'à devenir un grand organisme à vocation européenne.

■ Demunter Paul (1997), *20 ans d'éducation des adultes. La FUNOC*, Paris : L'Harmattan ; Bruxelles : Contradictions.

Paul Demunter est à l'origine du projet d'Université ouverte de Charleroi qui donne naissance à la FUNOC en 1977. Approche socio-historique des enjeux pédagogiques et des choix politiques de l'institution qui travaille à l'éducation des adultes en difficulté.

■ Terrot Noël (1997), *Histoire de l'éducation des adultes en France*, L'Harmattan, Nouvelle édition mise à jour (1^{ère} édition 1983)

L'éducation des adultes se développe en France à partir de la Révolution Française... La nouvelle édition s'est enrichie d'un nouveau chapitre : De 1971 à 1993 : la mise en place du système de formation professionnelle continue et son évolution.

■ Bonnet Bernard (1999), *La formation professionnelle des adultes. Une institution et ses formateurs*, L'Harmattan.

Créée à l'initiative du patronat dans les années 30, c'est le syndicalisme ouvrier qui s'empare de la FPA pour l'articuler aux intérêts de la classe ouvrière.

■ Dubar Claude et Gadéa Charles (1999), *Chapitre 7 : Sociologie de la formation post-scolaire* in Carré Philippe et Caspar Pierre (Dir.), *Traité des sciences et des techniques de la formation*, Dunod, pp. 127-143

Approche diachronique des politiques et des dispositifs de formation de 1959 à 1993 et analyse sociologique des pratiques de formation et des inégalités face à la formation.

■ Laot Françoise F. (1999), *La formation des adultes. Histoire d'une utopie en acte. Le Complexe de Nancy*, L'Harmattan.

Dans les années 60 à Nancy, trois institutions œuvrent en symbiose dans un même but : le développement de l'éducation permanente. De ce creuset vont émerger, autour de Bertrand Schwartz, nombre de figures qui joueront un rôle essentiel dans le champ de la formation.

■ Palazzeschi Yves (1999), *Introduction à une sociologie de la formation. Anthologie de textes français*. Vol. 1 : *Les pratiques constituantes et les modèles*. Vol. 2 : *Les évolutions contemporaines*, L'Harmattan.

Construits autour d'une section de textes originaux, le premier volume présente le paysage de la formation tel qu'il se recompose après la guerre, puis fonde le cadre d'analyse sociologique à partir de l'émergence des concepts « éducation permanente » et « formation professionnelle continue » ; le second volume fait parcourir les évolutions significatives de la formation, du milieu des années 50 au milieu des années 90.

■ Palazzeschi Yves (1999), *Chapitre 1 : Histoire de la formation post-scolaire* in Carré Philippe et Caspar Pierre (Dir.), *Traité des sciences et des techniques de la formation*, Dunod, pp. 19-39

Comment la formation a toujours été à la rencontre des équilibres et déséquilibres des systèmes productifs et sociaux (du rapport Condorcet au début des années 90).

Le Centre des Archives du Monde du Travail

L'éditorial évoque notre accord avec le CAMT de Roubaix. Inauguré en 1993, relevant du Ministère de la Culture, il a pour mission de collecter, trier, classer, inventorier, conserver, communiquer et valoriser les archives du monde du travail. Ces archives proviennent des entreprises, des organisations professionnelles et syndicales, des mutuelles, d'associations et de particuliers.

Magnifiquement installé dans les locaux d'une ancienne filature, emblème de l'architecture industrielle du Nord, le CAMT poursuit une politique particulièrement dynamique et ouverte et l'histoire de la formation des adultes ne peut qu'y trouver un environnement tout à fait favorable.

CAMT, 78 Bd du Général Leclerc BP 405, 59057 ROUBAIX, Cedex 1



Bulletin d'adhésion
au groupe d'étude – histoire de la formation des adultes

Nom et prénom

Adresse
.....

Téléphone, fax, e-mail

Fonction

Date signature

Chèque à l'ordre du GEHFA.

hisfora

la lettre
du groupe d'étude
histoire de la formation
des adultes

Numéro 3 – septembre 2000

Rédaction : Vincent Peyre, 35C, rue de la Beaune, 93100 Montreuil
hisfora@aol.com

Editorial

La création de notre association est une initiative qui a l'heur de plaire. Nous recueillons maints témoignages qui expriment tout l'intérêt de nos interlocuteurs, comme si l'histoire de la formation était dans l'air du temps. Certes, des explications raisonnables existent, notamment le fait que celles et ceux de la deuxième génération, qui ont fait une grande partie de leur carrière depuis 1970, partent à leur tour en retraite.

C'est bien connu, l'âge pousse à refaire le passé. Ce serait même le risque pour notre développement intellectuel : que l'association devienne un club du troisième âge où la mémoire l'emporte sur l'histoire. "Jeunes qui nous lisez, adhérez ! La cotisation à 200 F n'est pas chère et vos idées nous sont nécessaires !".

Comme il arrive souvent dans un processus de recherche, le regard sur un objet découvre sa variété et sa richesse. Ainsi, alors qu'on entend souvent dire "quel dommage, on a jeté beaucoup d'archives", il s'en découvre des gisements insoupçonnés. Le dernier est bien celui conservé dans les DAFCO, les CAFOC et les caves privées qui peuvent raconter l'instauration et le développement de la formation continue dans l'Education Nationale. Nous sommes persuadés que d'autres secteurs sociaux et professionnels ont toujours des archives. A nous de les trouver. La chasse au trésor est ouverte.

Jacky Beillerot

Vous avez entre les mains le troisième numéro de la lettre du groupe d'étude – histoire de la formation des adultes. Le groupe ne vit que des cotisations de ses adhérents. Si vous souhaitez participer à ses activités, recevoir régulièrement ce bulletin et soutenir l'activité du groupe, nous vous invitons à adresser votre adhésion à :

Vincent Peyre, 35C rue de la Beaune
93100 MONTREUIL

Cotisation annuelle à partir de 150 francs, chèques à l'ordre du GEHFA.

Qui se souvient de Joseph Jacotot ?

Dans les années 1830, Joseph Jacotot fut l'un des pédagogues les plus en vue d'Europe. Lecteur à l'université de Louvain, organisateur en 1827 d'une école d'instructeurs militaires pour le prince Frederick des Pays-Bas, il est consulté sur la formation des cadets de la marine russe. Des écoles fondées selon ses principes fleurissent en Belgique et en France : à Paris, Rouen, Metz, Marseille... Emile de Girardin, connu comme l'inventeur de la presse populaire, créa une Société nationale pour l'émancipation intellectuelle chargée de diffuser la «méthode» de Joseph Jacotot. Le 27 décembre 1830, installé alors à Paris, il reçoit la visite de Félix Barthe, nouveau ministre de l'instruction publique soucieux de lui demander comment instruire le peuple.

Vingt ans plus tard, à peine, en 1858, Dezobry de la Roquette constatera la disparition «des institutions consacrées à la propagation de la méthode Jacotot (...) à peu près abandonnée». Aujourd'hui son nom est en général absent des histoires de la pédagogie. S'il est mentionné, ce qui est rare, ce n'est qu'à propos d'éléments de techniques pédagogiques, le plus souvent, mineurs. Soit qu'on l'oublie, soit qu'on réduise d'entrée de jeu la portée de son héritage. Quelques auteurs, optant pour une autre stratégie, loin de passer son nom sous silence, exécutent notre homme en deux phrases le qualifiant soit de charlatan, soit de malade mental.

Cet oubli massif, ce silence pesant, ces rares allusions perfides s'expliquent. La pensée de Jacotot pourrait en effet se résumer en un insupportable propos : «un maître n'est jamais nécessaire à l'homme». Comme le fait remarquer Jean-François Garcia, il ne proclame pas comme Platon que l'on sait déjà avant d'avoir appris, il n'invite pas plus à la seule contemplation de la vérité comme le faisait Saint-Augustin, il ne proclame pas les vertus de l'autodidaxie. Non, pas de doute : il faut apprendre. Ce qui n'est pas nécessaire, c'est le savoir professoral. Crime supplémentaire, il affirme le principe de l'égalité des intelligences. Pis encore, il le démontre par l'action. Jacotot n'est pas un théoricien en chambre mais un pédagogue intéressé à la matérialité de la preuve.

A présent que nous acceptons de fréquenter (très officiellement) l'idée de la validation de l'expérience et donc de remettre en cause une très longue tradition de mandarinat, nous avons de sérieuses raisons de nous plonger dans les écrits de Joseph Jacotot.

Il y a cent ans, les Universités populaires

Dans son histoire de l'éducation populaire (Seuil, 1964) Benigno Cacérès nous rappelle combien ce mouvement apparu en 1898 a eu un lien étroit avec l'affaire Dreyfus. La classe ouvrière et une partie de la gauche n'étaient guère sensibles en 1998 à l'injustice faite au capitaine Dreyfus.

Charles Péguy, qui fut un des animateurs des universités populaires, écrivait dans un Cahier de la Quinzaine « Combien la passion de la vérité, la passion de la justice, l'intolérance du mensonge et de l'injustice occupaient toutes nos heures, obtenaient toutes nos forces. » L'idée se développait, chez ceux que l'on allait appeler les « intellectuels » de la nécessité qu'il y avait à substituer par l'éducation l'application impartiale de la raison critique aux préjugés de la masse crédule. Ce sera, écrit Cacérès, un des objectifs des universités populaires.

La Société des Universités populaires est constituée à Paris le 12 mars 1898, on trouve parmi ses membres Charles Gide, Anatole France, le pasteur Wagner, Fernand Buisson, Gabriel Seailles qui est élu président. La Société est largement soutenue par la Ligue de l'Enseignement et par Charles Péguy qui consacrera en 1901-1902 trois numéros des Cahiers de la Quinzaine aux Universités populaires. C'est en grande partie la lecture de ces Cahiers qui est à l'origine de ces quelques lignes.

Charles Péguy introduit le numéro intitulé « les Universités populaires et le mouvement ouvrier » (2^{ème} cahier de la 3^{ème} série) rédigé par Charles Guieysse (secrétaire général de la Société) en évoquant les difficultés économiques, politiques, sociales et pédagogiques rencontrées par les U.P., « il faut, écrit-il, qu'elles fassent de l'enseignement primaire à des auditeurs qui ont déjà reçu l'enseignement supérieur de la vie et le maître enseignement de la pauvreté. Ils savent en un sens autant que leurs instituteurs et leurs professeurs, ils connaissent comme eux le monde et le réel... Dans l'Université populaire, le professeur a l'avance du savoir, il n'a plus l'avance de la vie, même il peut avoir un retard de vie... »

Les Universités populaires ne sont pas toutes conçues sur le même modèle, elles doivent, écrit G. Seailles « s'adapter aux circonstances et au milieu », « ce n'est pas, poursuit-il, une extension universitaire, une concurrence aux cours d'adultes, elle marquent un moment dans l'évolution de la démocratie, dans la pensée de l'ouvrier, elle doit aider à la fin qui seule l'intéresse et le passionne, son émancipation économique. »

« L'Université populaire n'est pas une fantaisie aimable de bourgeois philanthropes, elle est l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » ... « Ce que le peuple demande aux intellectuels, c'est une méthode, des moyens d'action. »

Le 10^{ème} Cahier de la 3^{ème} série (1902) est consacré aux Universités populaires de Paris et de la banlieue. Il y en a alors 24 à Paris, 19 en banlieue et une cinquantaine en province. A Paris, tous les arrondissements ont une ou deux U.P., à l'exception des 6^e et 8^e, peu populaires. Nous nous sommes attardé sur quelques unes d'entre elles, ouvertes le plus souvent dès 1899 et qui illustrent la variété des projets et des objectifs.

L'Union Mouffetard, 76 rue Mouffetard dans le 5^{ème} est au cœur d'un quartier particulièrement pauvre mais qui jouxte le territoire de l'Université, ce qui explique vraisemblablement la venue d'enseignants de la Sorbonne et de la toute proche Ecole Normale supérieure de la rue d'Ulm. Ces enseignants, qui ont

accepté la fonction de délégué, assurent leur groupe d'étude avec en collaboration avec un membre ouvrier. « Ces groupes ne sont pas constitués d'élèves et de professeurs, mais de camarades et d'amis unis par la similitude des occupations et des goûts. »

Le lundi soir, l'économiste François Simiand se consacre aux questions économiques et aux études professionnelles : coopératives, syndicats ... Le mardi, un agrégé traite de l'histoire politique en Europe. Le mercredi est consacré à l'histoire de l'art. Le jeudi, un professeur à la Sorbonne évoque les sciences physiques et naturelles. Le vendredi, Gustave Lanson aborde les questions de littérature. Le samedi, un professeur à l'Ecole Normale parle des questions sociales, de la justice sociale. Des activités littéraires et musicales sont organisées le dimanche.

L'Université populaire dispose d'une bibliothèque de 2500 volumes. Début 1901, on compte 745 inscriptions à 0 franc 50 par mois.

L'Université populaire marque son caractère rigoureusement laïque « les exposés et les discussions ayant lieu à l'Union seront libres et pourront porter sur toutes les questions politiques et religieuses à la condition d'être placées sur le terrain rationnel et positif. »

On s'intéresse aussi aux enfants et l'Union Mouffetard envisage en 1901 de créer un patronage le jeudi pour les garçons et les filles.

Le Contrat Social, 12 rue Herran, 16^e, l'Université populaire des quartiers Chaillot et Dauphine.

L'objectif de l'U.P., qui vient d'être créée dans ces quartiers riches où l'on peut penser que les classes populaires sont surtout composées de domestiques, est très clairement exprimé : « Dans cet arrondissement qu'on dit pourri par le cléricisme et le capital, nous voulons réunir toutes les classes d'individus des deux sexes, qu'ils appartiennent aux intellectuels ou aux manuels, afin qu'ils étudient ensemble tous les moyens pratiques de conquérir leur émancipation par la justice et la vérité. Les uns en enseignant ce qu'ils tiennent de la Science, les autres en faisant ressortir la valeur de leurs travaux souvent méconnus, de leurs souffrances et de leurs misères, de faire de cette façon œuvre utile en concentrant toutes les forces et de participer à la création d'une société future fondée sur le travail. »

« L'Université populaire n'a encore que six mois d'existence et est encore en période de formation. » « Le comité de l'U.P. espère que malgré l'habitude des intellectuels de finir leurs travaux au mois de juillet pour aller se reposer de leurs études, soit à la campagne, soit aux bords de mer, qu'ils rompent avec cet usage pour venir en été discuter avec les travailleurs plus heureux pour échanger car les journées sont plus longues, le soleil plus chaud et le chômage moins fréquent. »

Nous ne savons rien de ce qu'est devenu ce projet.

Jacques Bourquin,
A suivre...

*Dans la suite de l'article, que le manque de place nous oblige à reporter au prochain numéro d'**hisfora**, Jacques Bourquin évoque encore, avant de conclure, la Fondation Universitaire de Belleville et la création de l'école des hautes études sociales.*

Il a mis en lumière ce que Jacques Rancière nomme l'évidence aveugle de tout système d'enseignement : la nécessité des explications. L'enseignant justifie d'abord sa présence parce qu'il détient l'explication, ensuite parce qu'il est seul juge du point où l'explication doit être arrêtée, enfin parce qu'il est autorisé à sanctionner la capacité de l'élève à répéter l'explication. Or, on a constaté depuis la nuit des temps ce paradoxe que l'enfant apprend mieux et plus vite *avant* la présence du maître explicateur, sa langue maternelle par exemple... C'est que «l'explication est le mythe de la pédagogie, la parabole d'un monde divisé entre esprits savants et esprits ignorants». Voici le préjugé le plus tenace qui soit, la dernière barrière que les démocraties les plus évoluées auraient la plus grande peine du monde à renverser. On accepte comme allant de soi qu'il y ait, d'un côté ce qu'on *acquiert* au hasard, mais avec facilité comme la langue maternelle et ce que l'on *apprend* raisonnablement, officiellement et péniblement. C'est ce que Jacotot nomme le *principe de l'abrutissement*. Entendons-nous bien, le mauvais maître ne fera guère de mal si l'élève trouve l'occasion d'exercer son intelligence autrement. En revanche plus le pédagogue est de bonne volonté, intelligent, savant, homme de progrès, plus il veut «faire comprendre», plus il abrutit l'élève à coup sûr. Ce « bon maître » prendra le psittacisme ou l'admiration envers sa personne pour la marque de son succès. Mais *vouloir faire comprendre* est à jamais empêcher de comprendre.

Jacotot, enseignant traditionnel à l'origine, a découvert cela, empiriquement et par hasard en 1818. Chargé d'enseigner le français à des étudiants néerlandophones, il s'est retrouvé privé d'une langue commune pour communiquer avec ses élèves. Il eut alors l'idée de leur demander de lire seuls le Télémaque de Fénelon en édition bilingue. Après quelques temps, il constata qu'ils avaient appris suffisamment de français pour rédiger un commentaire écrit en français à peu près correct. Ils avaient donc appris sans « maître explicateur ». Mais non sans maître, car ils avaient une consigne dont l'exécution a été vérifiée. Pour autant leur intelligence n'avait pas été subordonnée à une autre intelligence.

Toutes les pédagogies reposent sur l'opposition entre la science et l'ignorance. On ne vérifie que le rendement comparé des méthodes. Jacotot, ancien soldat de l'an II, ancien officier d'artillerie élu par ses collègues n'utilisa aucune méthode, il fit confiance à la capacité intellectuelle de tout être humain.

D'où le principe de l'égalité des intelligences. Il ne l'affirme pas comme une vérité scientifique, il écrit : «nous dirigeons les enfants d'après *l'opinion* de l'égalité des intelligences». Il ne s'agit pas de fabriquer des savants. Le projet est simplement de révéler à ceux qui se croient inférieurs qu'en les déclarant ignorants on ne leur a enseigné que le mépris de soi. Car ce qui abrutit le plus, c'est de croire en la réalité de l'inégalité. Il n'est donc pas nécessaire de savoir si le principe de l'égalité des intelligences est scientifiquement fondé ou pas. Mais nous devons savoir que s'il n'est pas mis en œuvre comme principe politique nous n'aurons jamais que des caricatures de démocratie fondées sur la plus vieille et la plus efficace des fictions aristocratiques, celle qui divise l'intelligence en deux.

A notre connaissance, au XX^e siècle, seuls deux ouvrages en français traitent de Joseph Jacotot :

- Jacques Rancière, *Le maître ignorant*, Paris, Fayard, 1987, 234 pages,

- Jean-François Garcia, *Jacotot*, Paris, PUF, 1997, 127 pages.

Richard Lick

Assemblée générale du GEHFA

L'assemblée générale annuelle du Groupe d'étude – histoire de la formation des adultes se tiendra le 12 décembre à 19 heures 30 au siège de Peuple et Culture, 108-110 rue Saint-Maur, 75011 PARIS (métro Saint-Maur).

A cette occasion, les adhérents sont invité à se mettre à jour de leur cotisation.

Ceux qui n'auraient pas la possibilité de participer à l'assemblée peuvent remettre leur pouvoir à un membre de leur choix ou l'adresser au secrétariat.

Prochaines séances du séminaire

Le séminaire du GEHFA entre dans sa troisième année (la liste des 12 premières séances a été publiée dans le numéro 1 d'*hisfora*).

Il continuera à se tenir tous les deux mois. Voici quelles sont les trois premières séances programmées.

Il n'est pas nécessaire de préciser que l'entrée en est libre.

● **Mardi 17 octobre** – Luce Tanguy, les conditions d'élaboration de la loi de 1971.

Au CEDIAS-Musée social, 5 rue Las Cases, 75007 (métro Solférino), de 17h30 à 19h30

● **Mardi 12 décembre** – Vincent Troger, suite du travail sur la loi de 1971.

Exceptionnellement, en raison de la tenue de l'assemblée générale du GEHFA le même jour, cette séance se tiendra, toujours à 17h30, au siège de Peuple et Culture, 108-110 rue Saint-Maur, 75011 PARIS (métro Saint-Maur).

● **Mardi 6 février 2001** – L'école d'apprentissage Renault, présentée par Emmanuel Quenson.

Au CEDIAS-Musée social, 5 rue Las Cases, 75007 (métro Solférino), de 17h30 à 19h30

Chronique bibliographique

Nous vous proposons, dans ce nouveau numéro d'*hisfora*, une sélection de quelques références de travaux historiques sur l'éducation populaire.

- Baldizzone J., non daté, **De l'éducation populaire à l'animation globale**, Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente
Histoire de l'implication de la Ligue de l'enseignement.
- Boulogne A., Fayet-Scribe S., Ss dir. de Labourie R. (1976), **La presse d'éducation populaire de 1830 à 1960 - Guide documentaire**, Document de l'INEP, XXIII
Outil documentaire pour une recherche pointue...
- Caceres B. (1964), **Histoire de l'éducation populaire**, Seuil
Par l'un de ses acteurs, une histoire impliquée de l'éducation populaire, du rapport Condorcet à la naissance de Peuple et Culture.
- Chosson J.-F. (Dir.) (1995), **Peuple et Culture, 1945-1995. 50 ans d'innovation au service de l'Education Populaire**, Editions Peuple et Culture
Par un de ses acteurs, une histoire de Peuple et Culture, de la vie du mouvement...
- Comte B. (1991), **Une utopie combattante. L'école des cadres d'Uriage 1940-1942**, Fayard
L'histoire d'un des creusets de l'éducation populaire et permanente de l'après-guerre.
- Dumazedier J. (1982), « Renouveau de l'éducation populaire à la Libération : les antécédents (1941-1944) de la création de Peuple et Culture », **Education Permanente**, 62-63, pp. 127-137
Par son président-fondateur, un éclairage sur les conditions de la naissance de l'association nationale Peuple et Culture.
- Heller-Goldengerg L. (1989), **Histoire des Auberges de Jeunesse en France. Des origines à la Libération, 1929-1945**, Thèse de doctorat d'Etat, Université de Nice, 2 vol.
- INEP (1985), « Education populaire, jeunesse dans la France de Vichy, 1940-1944 », **Les cahiers de l'animation**, 49/50
Avec des textes de J.-P. Azéma, B. Comte, J. Dumazedier, B. Caceres et un gros chapitre collectif sur "Mouvements de jeunesse et politiques de jeunesse".
- INEP (1986), « L'espérance contrariée. Education populaire et jeunesse à la Libération (1944-1947) », **Les cahiers de l'animation**, 57-58
Avec des textes de J.-P. Rioux, J.-P. Martin, R. Auclair et J. Dumazedier, L. Heller-Goldenberg, J. Rovin, N. Richter.
- Léon A. (1983), **Histoire de l'éducation populaire en France**, Nathan
Avec comme fil conducteur et toile de fond : qu'est-ce que cette histoire a comme liens avec l'éducation des adultes. Un chapitre sur les orientations de l'éducation des adultes depuis 1945.
- Lescar L. (1972), « De l'éducation populaire à l'éducation permanente. Education Permanente, bibliographie générale », **Cahiers de documentation**, brochure 23, INRDP.
- Mercier L., (1986), **Les universités populaires, 1899-1914 : éducation populaire et mouvements ouvriers au début du siècle**, Editions ouvrières
Histoire des universités populaires, étude de leurs enjeux.
- Poujol G. (1981), **L'éducation populaire : histoires et pouvoirs**, Les éditions ouvrières
Là où il est démontré, textes à l'appui, que l'éducation populaire n'a jamais rencontré le mouvement ouvrier...
- Poujol G. (Dir) (1993), **Document n°10 : L'éducation populaire au tournant des années soixante**, Actes de journées d'études de novembre 1991, INJEP
Actes suivis d'une intéressante bibliographie de l'histoire de l'éducation populaire dans Les Cahiers de l'Animation.
- Poujol G., Romer M. (Dir.) (1996), **Dictionnaire bibliographique des militants, XIXe-XXe (De l'Education Populaire à l'Action Culturelle)**, L'Harmattan
80 auteurs, historiens ou sociologues, ont contribué à la rédaction de 548 notices biographiques d'acteurs qui ont marqué l'éducation populaire, mais aussi l'éducation des adultes.
Poujol G. (Dir.) (2000), **L'éducation populaire au tournant des années 70**, L'Harmattan.
Actes des journées d'étude dans la tradition de celles de l'INEP. Quels effets les événements de mai 1968 ont-ils eu sur les associations d'éducation populaire et qu'en reste-t-il ? Beaucoup d'autres choses se jouent au tournant des années 70 qui auront un impact sur l'évolution du projet et institutions d'éducation populaire.
- Simon C. (1998), **L'entraînement mental : une innovation au service de l'éducation populaire, l'élaboration de la méthode jusqu'en 1945, étude historique**, Mémoire de maîtrise en Sciences de l'Education, Université de Paris X Nanterre, 102 p.
Traite essentiellement de la période d'Uriage avec de nombreux éclairages concernant la biographie de Joffre Dumazedier, nombreuses indications bibliographiques.
- Tétard F. (1990), « Jeunesse et éducation populaire. Les années 1944-1962 », **Pour Créer**, numéro hors série : « L'éducation populaire », décembre 1990.
- Education populaire, le retour de l'utopie, **Politis**, 29, Hors série, mars 2000
Histoire d'hommes, de moments, de lieux de l'éducation populaire et témoignages sur sa modernité.

hisfora

la lettre
du groupe d'étude
histoire de la formation
des adultes - GEHFA

Numéro 4 – février 2001

Rédaction : Vincent Peyre, 35C, rue de la Beaune, 93100 Montreuil
hisfora@aol.com

Il y a trente ans, la loi du 16 juillet 1971 portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente

Rencontres et échanges organisés par le Groupe d'études - histoire de la formation des adultes avec
deux acteurs de l'élaboration de la loi de 1971

Jean-Michel Belorgey, Chargé de mission au Secrétariat général à la formation professionnelle de 1969 à 1972

Guy Métais, Chargé de mission au Commissariat au Plan de 1965 à 1969, Conseiller technique au cabinet du Premier
Ministre Jacques Chaban-Delmas de 1969 à 1972

Quels ont été les éléments déterminants de la construction sur cette période du système réglementaire et financier de la
formation professionnelle continue et de l'éducation permanente ? Quelles analyses aujourd'hui avec le recul historique de 30
ans ? Quels points de vue et sentiments sur les évolutions et les usages économiques et sociaux de cette construction ?

Le jeudi 29 mars 2001

13 heures 30 – 17 heures 30

Université Paris 1, Centre Pierre Mendès-France

90, rue de Tolbiac, 75013 Paris

salle 22-04 (22^e étage)

Accueil et animation générale : Jacky Beillerot, Président de Gehfa

14h : Guy Brucy, Noël Terrot : cadrage de la période

14h30 : Guy Métais : 1966-1971, la construction du système
discussion

15h45 : pause

16h : Jean-Michel Belorgey : 1971, la préparation et le vote de la loi
discussion

17h15 - 17h30 : synthèse, Noël Terrot

Accès libre

Contact : gehfa.com

Ouverture du site internet du GEHFA

*Le site **gehfa.com** est maintenant opérationnel, bien qu'encore en construction. Vous y trouverez
notamment les informations sur les activités du groupe, ainsi que la rubrique bibliographique.*

Assemblée générale du 12 décembre 2001

L'assemblée s'est déroulée en présence de 17 membres de l'association, quatre autres, excusés, ayant donné mandat.

Rapport d'activité

Jacky Beillerot rappelle les activités du GEHFA au cours de l'année 2000 :

- Publication de trois numéros d'Hisfora
- Poursuite du séminaire : 6 séances en 2000
- Mise en place d'une bibliographie avec Françoise Laot, Richard Lick et Yves Palazzeschi

Activités à développer :

- Les relations avec le Centre des Archives du Monde du Travail à Roubaix, qui ont prêtes à recevoir des archives publiques et privées relatives à l'histoire de la formation des adultes. Yves Palazzeschi suit ce dossier. Il se rendra à Roubaix le 15 janvier avec Jacky Beillerot et Vincent Peyre.
- Les entretiens à réaliser avec des pionniers et des personnalités de l'histoire de la formation des adultes. Une liste de personnes à rencontrer est en cours de constitution. On sollicitera des interviewers. Une fiche d'entretien est en préparation. Jean-Marc Hugué et Jacques Bourquin suivent ce dossier. Plusieurs entretiens sont déjà programmés.

Activités à réaliser :

- Un numéro sur l'histoire de la formation des adultes dans la revue Education Permanente. André Voisin et Yves Palazzeschi s'occupent de ce projet.
- Projet d'un site Internet (Yves Palazzeschi)
- Nous envisageons d'adhérer au club des comités d'Histoire (service du Premier Ministre).
- Nous avons rencontré un intérêt manifeste des personnels DAFCO-GRETA de l'Education Nationale, nous envisageons d'organiser une séance de séminaire avec eux.
- Noël Terrot est engagé dans la région Rhône-Alpes dans un travail sur les 50 ans de la formation professionnelle dans cette région. Nous suivons cette activité.

Les prochains séminaire au CEDIAS (voir encadré ci-contre)

La journée d'étude du 29 mars 2001 (voir page 1) portera sur les 30 ans de la loi de 1971. Préparation de la journée : Jean-François Chosson et Yves Palazzeschi.

Rapport financier

Le rapport financier, présenté par Vincent Peyre, affiche pour cette première année de fonctionnement un budget modeste alimenté par les seules cotisations, soit 6150 francs. Le développement rapide des activités du groupe nécessite à l'évidence de nouvelles ressources.

Après débat, le rapport d'activité et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité. Il est ensuite procédé à l'élection du conseil d'administration.

Le nouveau conseil d'administration :

Jacky Beillerot (Président), *Pierre Benoist*, Jacques Bourquin (Secrétaire général), Jean-François Chosson, *Jacques Denantes*, Jean-Marc Hugué, Françoise F. Laot (Vice-présidente), Richard Lick, *Christiane Macé*, *Yves Palazzeschi*, *Bernard Pasquier*, Vincent Peyre (Trésorier), Noël Terrot, André Voisin (Vice-président).

(Les noms des nouveaux membres sont en italique)

Prochaines séances du séminaire

Le séminaire se tient tous les deux mois au CEDIAS-Musée social, 5 rue Las Cases, 75007 (métro Solférino), de 17h30 à 19h30.

Les quatre prochaines séances :

● **Mardi 24 avril 2001** - Jean-Claude Forquin, « La notion d'Education Permanente dans les années 1970 ».

● **Mardi 19 juin 2001** - Jean-Marie Michel, « La formation des adultes aux CEMEA ».

● **mardi 16 octobre 2001** - Claude Dubar « Actions collectives en milieu ouvrier dans le Nord – Pas-de-Calais ».

● **mardi 4 décembre 2001** - Paul Taylor, « Formation des adultes en Angleterre et en Ecosse ».

Selon la formule consacrée, l'abondance des matières nous oblige à reporter au prochain numéro la suite de l'article de Jacques Bourquin sur *les universités populaires*. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs et de l'auteur..

Vous avez entre les mains le quatrième numéro de la lettre du groupe d'étude – histoire de la formation des adultes. Le groupe ne vit que des cotisations de ses adhérents. Si vous souhaitez participer à ses activités, recevoir régulièrement ce bulletin et soutenir l'activité du groupe, nous vous invitons à adresser votre adhésion à :

Vincent Peyre, 35C rue de la Beaune
93100 MONTREUIL

Cotisation annuelle à partir de 150 francs, chèques à l'ordre du GEHFA.

Cet appel s'adresse aussi aux adhérents qui n'auraient pas encore acquitté leur cotisation pour cette année.

Toute formation est combinatoire, elle requiert une compréhension de son histoire

De quoi parle-t-on lorsque l'on parle de formation ? C'est à cette vaste question qu'Yves Palazzeschi a entrepris de répondre dans une note de synthèse, *Lectures de la formation*, réalisée dans le cadre d'une habilitation à diriger les recherches (HDR) soutenue le 12 décembre 2000 à l'Université de Paris X – Nanterre.

Cette soutenance a offert une occasion rare de débat sur le thème de la recherche en formation. En effet, s'il manquait une bonne dizaine de personnes qui auraient pu contribuer, de leur place, à compléter les éclairages, comme le soulignait Jacky Beillerot, le jury était cependant composé de manière équilibrée et pertinente. Il comprenait, outre Jacky Beillerot qui avait accepté d'accompagner ce travail, Philippe Carré, rapporteur interne, Pierre Dominice, rapporteur externe, Claude Dubar, Nicole Mosconi et Antoine Prost, Président. Le public quant à lui était malheureusement très réduit, sans doute en raison d'un manque de publicité dommageable.

Lutter contre la confiscation de l'objet formation

La formation, « fait de rencontre », recouvre des phénomènes si variés, situés dans la zone de recouvrement de deux sphères, celle des sciences de l'action et celles des sciences de l'éducation, qu'il est permis de s'interroger sur l'opportunité de la désigner sous un vocable unique, « formation », cela a-t-il du sens ? Plutôt que de la définir, Yves Palazzeschi propose de la considérer comme un champ. Il insiste alors sur la nécessité de « laïciser » ce champ, c'est-à-dire de ne le laisser ni à un groupe social, ni à une administration, ni à un milieu professionnel. La recherche sur la formation, longtemps elle-même « confisquée » par la sociologie, mériterait un développement selon une approche pluridisciplinaire, organisant la confrontation des différents « points de vue qui créent l'objet » : le point de vue idéologique, aujourd'hui hissé comme moyen intentionnel d'action sociale, le point de vue sociologique, historique, éthique, mais aussi philosophique (jusqu'ici marginal), et anthropologique. Nicole Mosconi, pour sa part, propose d'ajouter à cette liste le point de vue psychosociologique. Les sciences de l'éducation, plurielles, pourraient-elles être l'espace dans lequel pourrait progresser cette entreprise ?

A partir de ses écrits, notamment les deux volumes publiés en 1998 sous le titre *Introduction à une sociologie de la formation*, mais également à partir d'une analyse des critiques que la publication de cette anthologie a suscitées, Yves Palazzeschi propose un périmètre pour un champ de la formation, « espace clos mais dynamique », dans lequel l'histoire doit jouer un rôle majeur d'intelligibilité. Dans une lecture globale des évolutions sociétales, Yves Palazzeschi repère trois thèmes à approfondir : l'adultérité, la consumérisation de la formation et l'action sociale par la production de discours sur la modernité.

« Vous avez déniché Arents »

Les uns après les autres, les membres du jury interviennent pour souligner leurs accords ou désaccords sur quelques points de fond soulevés par l'impétrant. Mais tous s'accordent sur le fait que la réflexion entamée est « stimulante » (Claude Dubar), d'une « utilité évidente pour les générations montantes » (Pierre Dominice) et

qu'elle est ... inachevée. Mais pourrait-il en être autrement étant donné l'ampleur de la tâche ?

Les débats sont d'une grande teneur. Parmi les très nombreuses questions abordées, citons quelques-uns des thèmes qui ont mobilisé les échanges :

- une science de la formation est-elle en gestation ? Est-elle souhaitable ? Faut-il regretter qu'il n'existe pas de « sociologie de la formation » ? (Il faudrait plutôt s'en réjouir, selon Claude Dubar, qui considère périmée la question de la création de sous-disciplines.) Pourquoi le couple formation/travail a-t-il à ce point monopolisé l'effort théorique de ces dernières années ? A travers ces échanges est posée la tension entre deux démarches contradictoires : appeler de ses vœux le développement d'une approche pluridisciplinaire et souhaiter « fonder une sociologie de la formation ». Le « détour » historique, le développement de l'approche anthropologique (avec notamment l'exploration de la question de l'adultérité mais également celle des actes d'apprentissage), l'organisation de lieux et la constitution d'un milieu pluridisciplinaire, sont jugés prioritaires.

- comment décentrer son regard pour adopter un angle moins franco-français ? Quelles lectures peut-on faire aujourd'hui du mot d'ordre européen du « lifelong learning » ? Quelles comparaisons peut-on établir entre les développements anglo-saxons, germaniques, méditerranéens de la formation ?

- que va produire, d'ici quelques années, l'académisation en marche de la formation ? En effet, l'originalité épistémologique des travaux sur la formation vient du fait que leurs auteurs étaient jusqu'à présent eux-mêmes acteurs du champ, d'où l'importance des théories de l'action. En France et ailleurs, la nouvelle génération va se détacher du terrain en raison de la multiplication de formations universitaires (le DESS de Paris 1 était bien l'une des premières initiatives en ce sens...). Quelles vont en être les conséquences ?

- le discours de l'histoire comme « argumentation » n'exclut pas l'administration de la preuve, mais pose le problème de son assise et du degré de probation des thèses avancées...

Bien d'autres thèmes ont encore été abordés qu'il est impossible de développer ici. Soulignons cependant au passage l'hommage que rend Antoine Prost à Yves Palazzeschi : « vous êtes celui qui a déniché Arents ». La révélation du tournant des années 54/55 contribue ainsi fortement à la mise en perspective de l'importance des années 55/65.

Lancer ce fascinant programme de recherches

Il reste à mettre en acte les idées avancées dans cette note de synthèse. En effet, la valorisation de la recherche en formation n'a pas été entreprise. En particulier, pourquoi les sciences de l'éducation ne se sont-elles pas emparées de ce travail de structuration d'un milieu ? Pourquoi y constate-t-on un tel déficit de recherche en formation ? Quels sont les lieux qui vont porter la réflexion à l'avenir ? La tâche est immense et ne peut être le fait d'une seule personne, ni même d'une seule équipe. Des regroupements seront nécessaires, entre disciplines et au niveau européen. Souhaitons à Yves Palazzeschi, maintenant habilité à diriger des recherches, d'y jouer un rôle important dans les années qui viennent.

Françoise F. Laot

Chronique bibliographique

Notre bibliographie compte à ce jour 102 références. Nous comptons bien ne pas en rester là et pouvoir mettre prochainement en ligne sur Internet un nombre bien plus important de notices. Notre objectif, rappelons-le, est de constituer un outil visant à faciliter le travail de futurs chercheurs en histoire de la formation.

Nous avons choisi de recenser les travaux d'HISTOIRE (et donc d'exclure, du moins dans un premier temps, les travaux d'INTÉRÊT HISTORIQUE, car c'est une entreprise sans limites...). La bibliographie se présente sous la forme d'une base de données interrogeable à partir de 5 entrées : par période, par domaine, par publics, par institutions, par pays. Mais jusqu'à présent, il faut le reconnaître, les travaux concernant d'autres pays que la France sont particulièrement sous-représentés.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont d'ores et déjà communiqué leur bibliographie personnelle ou qui ont proposé des précisions sur des notices publiées dans Hisfora (corrections ou compléments).

Lecteur, lectrice, si vous êtes auteur(e) d'un article, d'un mémoire de formation, d'une partie d'un ouvrage, d'un rapport de recherche, d'une communication à un colloque, etc., qui traite pour tout ou partie de l'histoire de la formation, nous vous remercions de bien vouloir nous le faire savoir, soit en écrivant au journal, soit en envoyant un courrier électronique à bibliographie@gehfa.com. Une petite phrase donnant une idée du contenu de l'écrit est la bienvenue. Merci d'avance.

Nous vous proposons cette fois-ci dans notre chronique une sélection de travaux universitaires.

Françoise F. Laot,
coordinatrice du groupe de travail « bibliographie »

Quelques thèses :

- Forquin J.-C., 1978, **Composantes doctrinales de l'idée d'éducation permanente. Analyse thématique d'un corpus international, l'UNESCO**, Thèse de sciences de l'éducation, sous la direction de L. Porcher, Université de Paris V.

L'analyse au peigne fin des textes produits par l'UNESCO à partir de la fin des années 60.

- Collin P., 1982, **La "s'éducation" permanente des monts du lyonnais (1950-1980)**, Thèse de sciences de l'éducation, sous la direction de G. Avanzini, Université de Lyon 2
- Gourves J.-Y., 1987, **Les fonctions d'un système de formation professionnelle continue dans un bassin d'emploi. L'évolution sur 25 ans de la FPC à Dunkerque**, Thèse de sciences économiques, sous la direction de N. Vaneecloo, Université de Lille 1

Les fonctions du système de FPC et l'évolution de son rôle dans le temps (du début des années 60 au milieu des années 80) dans un bassin d'emploi confronté à des modifications de grande ampleur de son appareil productif.

- Glikman V., 1989, **Evolution d'une politique en matière de technologie éducative : histoire de "RTS Promotion", une expérience française de télévision éducative pour adultes (1964-1985)**, Thèse de sciences de l'éducation, sous la direction de G. Vigarello, Université de Paris 5

Marginalisation des émissions éducatives en raison de l'indifférence des pouvoirs publics et le faible intérêt du Ministère de l'Education Nationale pour l'utilisation des médias dans l'éducation des adultes. Sous l'influence de la loi de 1971 et des idéologies de mai 1968, la télévision "éducative" a dérivé vers une télévision dite de "communication".

- Picut P., 1991, **La communauté Boimondau, modèle d'éducation permanente : une décennie d'expérimentation (1941 - 1951)**, Thèse de sciences de l'éducation sous la direction de G. Avanzini, Université de Lyon 2

Une expérience de socialisation autogestionnaire en milieu industriel (boîtiers de montres). L'intention centrale de ses promoteurs, M. Barbu et M. Mermoz, était de favoriser l'éducation des membres de la communauté et de vérifier le postulat de leur éducatibilité.

- Benoist P., 1998, **Histoire de la formation professionnelle dans le bâtiment et les travaux publics 1950-1990**, Thèse d'Histoire, sous la direction de P. Fridenson, EHESS

Deux périodes distinguées : 1950-1970 ; 1970-1990. Il n'existe pas un système de la formation du BTP, mais à chaque mode de formation correspond un système institutionnel particulier.

- Adamczewski G., 2000, **Eléments pour une philosophie de la formation ; construction et histoire de la notion de formation dans la société contemporaine**, Thèse de sciences de l'éducation, sous la direction de J. Beillerot, Université de Paris 10

La 1ère partie, le mot, l'histoire, le concept (pp. 52-265) s'attache à décrire la notion de "formation" à travers divers textes produits de 1660 à nos jours.

- Palazzeschi Y., 2000, **Lectures de la formation**, Note de synthèse pour une habilitation à diriger les recherches, Université de Paris X Nanterre

Voir article dans ce même numéro.

hisfora

*la lettre du GEHFA
groupe d'étude
histoire de la formation
des adultes*

Numéro 5 – octobre 2001

Rédaction : Vincent Peyre, 35C, rue de la Beaune, 93100 Montreuil
hisfora@aol.com

Les rencontres du GEHFA

Le 27 novembre 2001

14h – 17h30

**L'accord national interprofessionnel sur la formation
et le perfectionnement professionnels du 9 juillet 1970
était-il un bon accord ?**

Table ronde réunissant

**des acteurs syndicaux ayant participé à la négociation de cet accord et
des représentants actuels des confédérations signataires**

Accueil et animation générale : Jacky Beillerot, président du Gehfa

Cadrage historique et animation des débats : Catherine Vincent, sociologue
des relations sociales à l'IRES, Institut de Recherches Économiques et Sociales

Lieu : salle 22-04 (22^e étage)

Université Paris 1, Centre Pierre Mendès-France

90, rue de Tolbiac, 75013 Paris

Accès gratuit. Se munir de cette annonce pour entrer à l'université (plan Vigipirate)
Contact : gehfa.com

L'assemblée générale annuelle du GEHFA

Se tiendra le 4 décembre 2001 à 19 heures 30

à « Peuple et Culture », 108-110 rue Saint Maur, 75011

Cet avis tient lieu de convocation.

Si vous ne pouvez y participer, donnez un pouvoir à un autre membre de l'association.

Les retardataires pourront payer leur cotisation sur place.

Il y a cent ans, les Universités populaires (*Suite et fin*)

Dans la première partie de l'article (in *hisfora*, n° 3), Jacques Bourquin, après avoir situé la création des universités populaires en 1998 et son contexte, a évoqué deux de ces universités à Paris : l'Union Mouffetard et le Contrat social du XVIème arrondissement..

La fondation universitaire de Belleville. L'université populaire ouvre en 1899. Elle est créée par un groupe d'étudiants avec la collaboration d'adhérents ouvriers. Elle se propose un double but :

- créer des liens de camaraderie entre les travailleurs manuels et les travailleurs intellectuels,
- Créer un enseignement populaire universitaire fondé sur les principes mêmes de l'université, étude méthodique et recherches personnelles.

L'université s'inspire du modèle britannique des « British University Settlements ».

Parmi les fondateurs et animateurs de la F.U.B., on trouve des représentants de la haute société protestante, comme A. Siegfried, P. Arnaud-Deville, J. Schlumberger... Un des permanents sera Pierre Hamp dont l'œuvre sur le monde du travail sera très prisée pendant l'entre deux guerres.

On distingue à la F.U.B. :

- les résidents, souvent des étudiants qui veulent se mettre au courant des questions ouvrières. Ce peut être aussi des ouvriers voulant entreprendre un travail personnel, ce qui est le cas de Pierre Hamp ancien ouvrier cuisinier.
- les groupes d'étude, qui se réunissent un soir fixe chaque semaine sur un type de question déterminé, relatif à la philosophie, à l'économie, à l'histoire...

La F.U.B. dispose d'une bibliothèque de 2600 volumes, d'une salle de conférence de 150 places. En mars 1901, elle a 773 adhérents répartis comme suit : 470 ouvriers, 181 étudiants, 122 membres d'honneur et 59 enfants. Pour ces derniers, elle organise des « jeudi scolaire » où sont organisées des séances de lecture, de chant, des séances de projection...

En 1901 on prévoit des cours professionnels pour ouvriers mécaniciens, un journal, des activités artistiques et théâtrales.

En 1901 toujours, Ernest Lavisse rend hommage à la Sorbonne à la Fondation Universitaire de Belleville.

Une **école des hautes études sociales** est fondée en 1901 pour rechercher des méthodes d'enseignement plus efficaces pour les adultes. Ce sera aussi un lieu de questionnement sur l'évolution des universités populaires.

N'oublions pas qu'à la même époque, dans un registre qui est celui du catholicisme social, on assiste avec la création du Sillon par Marc Sangnier, à l'organisation des cercles d'études sociales dont bien des objectifs sont à rapprocher de ceux des universités populaires.

Les universités populaires, qui se développeront jusqu'en 1904, n'auront qu'une existence éphémère.

Charles Guieysse, dans le 20^{ème} cahier de la 3^{ème} série des Cahiers de la quinzaine (1902) qui porte plus particulièrement sur les U.P. de province, s'inquiète que « le désir de paix et d'union entre tous les individus, l'amour des hommes » l'emporte sur l'autre objectif « cette volonté de poursuivre le développement intellectuel des ouvriers, de manière à ce qu'ils puissent

convenablement lutter contre les institutions et obtenir justice pour leurs propres efforts ».

« Alors, ajoute-t-il, si cela se produit, nous verrons mourir les U.P., les unes après les autres » ... « la neutralité, voilà je crois la cause de la faiblesse de l'auditoire ouvrier dans bon nombre d'U.P. »

Benigno Cacérès évoque de son côté les dissensions internes « entre les animateurs des U.P. » et constate « qu'une résurgence d'un collectivisme unifié et militant s'oppose à un certain idéalisme des U.P. »

Il est vrai que les universités populaires le plus souvent fondées sur des idées généreuses et la volonté d'œuvrer ensemble pour défendre la justice sociale paraissent bien fragiles. Elles fondaient leur enseignement sur un projet qui se voulait populaire mais qui mésestimait les différences sociales et culturelles et ignoraient plus ou moins la nécessité des réformes économiques.

Jacques Bourquin

Programme du séminaire 2001-2002

Le séminaire du GEHFA se tient tous les deux mois au CEDIAS-Musée social, 5 rue Las Cases, 75007 (métro Solférino), de 17h30 à 19h30.

Les séances de l'année :

● **Mardi 16 octobre 2001** - Claude Dubar, « Les actions collectives de formation dans le Nord-Pas de Calais ».

● **Mardi 4 décembre 2001** – Paul Taylor, « La formation des adultes en Angleterre et en Ecosse ». *Cette séance se tiendra exceptionnellement à « Peuple et Culture » 108-110 rue Saint Maur, 75011, et sera suivi par l'assemblée générale du GEHFA.*

● **Mardi 5 février 2002** – Jean Lestavel et Françoise Tétard, « Le GEREA »

● **Mardi 23 avril 2002** – Pierre Tournemire, « La ligue de l'enseignement et l'éducation permanente »

● **Mardi 18 juin 2002** – Jean-Claude Fourquin « L'éducation permanente »

L'inscription de l'éducation permanente en France dans les universités : du militantisme individuel à l'engagement institutionnel, par Noël Terrot

A l'occasion d'un colloque CNRS de juin 2001, Noël Terrot a présenté une communication sur l'histoire de la formation continue dans les universités. Au centre de cette histoire, il place la loi Edgar Faure de la fin 1968 qui donnait aux universités la mission de concourir « à l'éducation permanente de toutes les catégories de population ».

Avant la loi de 1968, la période 1918/1968 est celle des engagements militants

Des universitaires s'impliquent, et leur engagement est toujours en relation avec leur participation aux débats sur l'enseignement. On débat de l'éducation permanente dans les réunions annuelles de l'AEERS. A Caen en 1966, elle est présentée comme le moyen d'une ouverture des universités sur le monde et d'un renouvellement des élites dirigeantes. L'instauration d'un droit au retour en formation permet en effet d'ouvrir la perspective d'un raccourcissement des études initiales. A Orléans en 1970, on débat des conditions d'une articulation de la formation des hommes avec leur vie professionnelle, cette formation étant présentée comme « une des responsabilités majeures des universités nouvelles ».

Sur le terrain, des actions sont engagées en formation ouvrière avec la création, à Strasbourg en 1955, puis dans 5 autres universités, d'Instituts du Travail qui prennent en charge l'éducation supérieure des militants syndicaux. Dans le champ de la formation professionnelle, Grenoble lance en 1951 une expérience de promotion sociale qui ouvre à des ouvriers l'accès à un diplôme d'ingénieur. Ce modèle est officialisé en 1957, donnant lieu à la création d'IPST dans 9 universités. En 1956 est créé l'ESEU pour les adultes qui n'ont pas leur baccalauréat. De son côté le CNAM met en place, à partir de 1952, 13 centres associés. Les IAE, qui sont créés en 1956 ont, parmi leurs missions, celle d'assurer le perfectionnement et le recyclage des cadres dans le domaine de la gestion. D'autres activités de recyclage sont mises en place dans les facultés de sciences, et les IUT, qui sont créés en 1966, se voient fixés des objectifs de perfectionnement des techniciens supérieurs. N.Terrot consacre un paragraphe aux expériences novatrices : en premier lieu celle du CUCES à Nancy, « mais est-on bien dans l'université ? ». Elle est à peine mentionnée dans les colloques de l'AEERS. Les expériences de Grenoble et de Lille, qui s'inspirent de celle de Nancy, lui paraissent « bien moins flamboyantes, mais plus en prise avec les facultés d'avant 1968 ».

Récapitulant cette période, N.Terrot souligne la faiblesse des effectifs engagés dans ces actions. Les universitaires qui s'intéressent à la formation des adultes sont des pionniers qui restent très minoritaires dans leurs institutions.

Après la loi de 1968, la période 1970/1975 est celle d'un engagement institutionnel

1/ Entre 1970 et 1972, un affichage politique traduit une volonté clairement affirmée. La loi de 1968 a inscrit l'éducation permanente dans les missions des universités. La loi de 1971 sur la formation professionnelle affirme la participation des établissements d'enseignement publics. En 1972 une circulaire de l'Education confirme l'inscription de leurs prestations doivent dans le cadre du marché de la formation. Une autre circulaire précise les modalités de passation des conventions et institue un contrat d'assistance initiale. Une direction d'objectifs chargée de l'orientation et de la formation continue est confiée à R.Vatier, qui dispose de moyens financiers.

2/ De 1972 à 1974, l'engagement des universités est unanime. « On y allait » écrit N.Terrot, avec des différences entre les universités. A Grenoble, les 4 universités réussissent dès 1970 à se mettre d'accord sur la création d'un service commun de l'éducation permanente, qui deviendra le CUIDEP. A Lyon il faut attendre 1973 pour la création du premier service dans une des universités. L'université de Vincennes, créée en 1968, accueille les non-bacheliers en grand nombre. Les contrats d'assistance initiale sont signés par une majorité d'universités et une cinquantaine d'actions expérimentales sont engagées. Les questions débattues au cours des réunions qui regroupent autour de R.Vatier les chargés de mission de la formation continue universitaire font apparaître les réticences à entrer dans le jeu de la concurrence ; on cherchait les moyens de motiver les enseignants-chercheurs et on s'interrogeait sur le choix des formations.

3/ La période 1974/75 est celle du désenchantement et des réajustements. Le nouveau ministre a supprimé la direction de la formation continue à la fin 1974. Lors du colloque des responsables de l'éducation permanente qui se tient à Rennes en octobre 1974, on déplore les difficultés : arrêt des missions d'assistance initiale qu'il aurait fallu prolonger et aléas de la prospection auprès des entreprises que renforce le barrage des ASFO. Certains affirment que les universités doivent « répondre avant tout aux besoins des travailleurs ». Le président de l'université de Rennes, qui préside la CPU, rédige une note pour réclamer un champ d'intervention qui serait propre à l'Education Nationale et financé sur fonds public. Il reconnaît aussi la nécessité de rester dans le champ concurrentiel et il demande la pérennisation des emplois de la formation continue. Le nouveau Secrétariat d'Etat aux universités réagit avec un plan qui prévoit la création de postes et des mesures pour favoriser la participation des enseignants à la formation continue. Mais A.Saunier-Seïté, qui lui succède au début de 1976, interrompt cette ouverture, dont il ne reste que la création de 76 postes .

En conclusion, quel bilan ?

En 1975, toutes les universités ont un service de formation continue, mais ces services ne produisent que des formations directes. Ils ne font ni recherche, ni formation de formateurs et on ne parle plus d'éducation permanente. Maintenus en marge des universités, ils s'accommodent de leur marginalité. « Comment, conclut Noël Terrot, ne pas s'interroger à partir des avancées et des limites de ces cinq années sur les conditions qui permettraient la mise en œuvre du vieux projet d'éducation permanente, devenu aujourd'hui 'formation tout au long de la vie' et sur les difficultés qu'elle a pour devenir réalité »

Jacques Denantes

Chronique bibliographique

Voici quelques-unes des références bibliographiques qui nous ont été communiquées. Continuez à nous aider à compléter la bibliographie en ligne sur Internet en vous envoyant des informations sur des travaux, récents ou anciens, traitant d'histoire de la formation à l'adresse biblio@gehfa.com.

- Pineau G., 1977, *Education ou aliénation permanente ? Repères mythiques et politiques*, Paris; Montréal : Dunod-Sciences et Culture
Les discours qui ont marqué l'histoire de l'éducation permanente. Trois courants sont présentés : le courant des organismes internationaux, le courant américain et le courant européen. Dans ce dernier figurent H. Desroche, J. Dumazedier, B. Schwartz, M. Tardy, J. Guigou, P. Furetère, E. Enriquez, et G. Pineau.
- Crézé F., 1990, *Repertir travailler*, Logiques sociales, l'Harmattan
La formation et la réinsertion professionnelle des femmes. Un chapitre, La formation continue et les femmes, décrit la place des femmes dans la formation continue depuis le début du 19ème siècle. Nombreuses références bibliographiques de documents peu diffusés.
- Vincent G., 1995, *Le Commissariat général au plan et la formation continue de 1946 à 1992 : approche socio-historique*, Mémoire pour le DESS Fonction formation, Université de Paris 1
- Marchand P., 1995, *Une expérience de formation professionnelle d'adultes : le cours municipal de chauffeur-mécanicien de Lille, 1858-1939, Histoire de l'éducation*, mai 1995
Fondé en 1858, ce cours est destiné à former des ouvriers qualifiés pour la conduite des machines à vapeur. Pendant l'Entre-deux-guerres, sous l'influence de la loi Astier, un cours pour apprentis lui est rattaché; rapidement, ces derniers l'emportent sur les adultes, de moins en moins nombreux.
- Petit L., 1999, *Les archives de la formation professionnelle des adultes, Tome 1 : Le centre national d'archives de l'AFPA, Tome 2 : Guide des sources de la formation professionnelle des adultes*, Mémoire de DESS, sous la direction de Florence Ott, Université de Haute-Alsace
Le récit de la prise en charge des archives à l'AFPA : les enjeux pour l'institution, le recensement des documents, la création d'un centre national d'archives et la mise en place du dispositif d'archivage.
- Santelmann P., 2001, « *Que nous enseigne l'histoire de la formation professionnelle ?* », *Entreprise et formation*, 124, mars-avril 2001, pp. 46-48
Point de vue sur l'action et les limites du Ministère du travail depuis 1945.
- Engrand C., 2001, *Critiques, projets et réalisations de Jacques Scellier; architecte de la ville d'Amiens, en matière d'éducation et de formation (seconde moitié du XVIIIe siècle)*, Communication au colloque internationale « L'histoire de la formation technique et professionnelle en Europe du XVIIIe siècle au milieu du XXe siècle », 18-20 janvier 2001, Université de Lille 3
En 1752, Jacques Sellier fonde à Amiens une Ecole des Arts, ouverte à tous, même aux artisans déjà établis et soucieux de se perfectionner. L'utilisation des élèves les plus avancés comme répétiteurs revêt les formes d'un enseignement mutuel
- Vindt G., 2001, *Un exemple de formation professionnelle patronale : Péchiney 1940-1970*, Communication au colloque internationale « L'histoire de la formation technique et professionnelle en Europe du XVIIIe siècle au milieu du XXe siècle », 18-20 janvier 2001, Université de Lille 3
La société Péchiney s'est tôt préoccupée de la formation de son élite ouvrière afin de constituer une solide maîtrise d'atelier. Des stages d'agents de maîtrise sont attestés dès 1924 en Maurienne, puis dans d'autres lieux. La formation est surtout technique mais traite aussi de l'organisation et du commandement.

Vous avez entre les mains le cinquième numéro de la lettre du groupe d'étude – histoire de la formation des adultes. Le groupe ne vit que des cotisations de ses adhérents. Si vous souhaitez participer à ses activités, recevoir régulièrement ce bulletin et soutenir l'activité du groupe, nous vous invitons à adresser votre adhésion à :

Vincent Peyre, 35C rue de la Beaune
93100 MONTREUIL

Cotisation annuelle à partir de 25 euros, chèques à l'ordre du GEHFA.

Cet appel s'adresse aussi aux adhérents qui n'auraient pas encore acquitté leur cotisation pour cette année.

hisfora

la lettre du GEHFA
groupe d'étude
histoire de la formation
des adultes

Numéro 6 – mars 2002

Rédaction : GEHFA, 35C, rue de la Beaune, 93100 Montreuil
hisfora@aol.com

Editorial

A quoi sert l'histoire ? La question n'est pas nouvelle et la réponse la plus connue est elle aussi banale : chercher à connaître son histoire est contribuer à son identité, qu'elle soit individuelle ou collective. Peut-on aller plus loin dans la réflexion dès lors qu'il s'agit, comme c'est le cas de notre association, de s'intéresser à l'histoire d'un champ de pratiques sociales, celui de la formation des adultes, encore nommé « éducation permanente » ?

Il me semble que l'on pourrait avancer trois raisons supplémentaires.

La première est que l'histoire, celle faite par les professionnels, est de nature à « désillusionner » les contemporains qui, à défaut de s'appuyer sur des connaissances attestées se racontent toujours une (ou leur) histoire qui se transforme en histoires. On retrouve le même mouvement aussi bien dans les histoires de familles que dans celles d'une nation. Le travail mental reste toujours le même pour devenir un peu plus lucide : ne pas enjoliver, ni diaboliser le passé.

La seconde raison est de comprendre les faits et les phénomènes d'aujourd'hui, comme résultant d'un tissage, dont les fils se mêlent au long des années et des siècles et qu'il est toujours abusif de penser et d'interpréter ce que l'on constate, ce que l'on vit, ce que l'on éprouve, comme étant en droit fil d'un autrefois. Les sources de notre présent sont toujours multiples et selon les années ou les décennies, chacun a tendance à occulter l'une au profit des autres.

Enfin, troisième raison, on peut ne pas avoir envie de réinventer, à chaque génération, le fil à couper le beurre mais préférer, au contraire, aller plus loin, aller même au-delà, pour rester dans la métaphore, du couteau électrique. Or, seule une connaissance approfondie du passé, connaissance qui n'est pas seulement celle des chroniqueurs mais bien des historiens, autorise à s'appuyer sur les acquis, les erreurs et les innovations, pour continuer à créer et à inventer.

L'histoire, en somme, non pour la nostalgie, mais pour l'avenir.

Jacky Beillerot

Le séminaire du GEHFA

Les deux prochaines séances :

Après la présentation du GERE (séance du 5 février 2002), suite et fin de la série des trois séminaires consacrés à l'éducation permanente :

- **Mardi 23 avril 2002**, Pierre Tournemire : La Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente
- **Mardi 18 juin 2002**, Jean-Claude Forquin : L'idée d'éducation permanente et son expression internationale depuis les années 1960 à partir d'un corpus de référence (publications de l'UNESCO).

● **Mardi 15 octobre 2002**, Philippe Fritsch

En 1979 Philippe Fritsch soutient une thèse d'État pour le doctorat de sociologie : *Le discours de l'éducation des adultes, un processus idéologique*. C'est un travail socio-historique d'envergure. Philippe Fritsch théorise la formation comme d'abord « un fait de langue », et il l'étudie en tant que production idéologique. Il analyse pour cela un très large corpus d'écrits choisis sur la période 1945-1970, en particulier ceux des syndicats patronaux et ouvriers et ceux du milieu professionnel. C'est un matériau remarquable et une analyse pénétrante.

Très curieusement cette thèse est passé inaperçue. Elle n'est citée dans aucun travail sociologique qui a suivi. Philippe Fritsch lui-même n'a pas poursuivi ses recherches dans cette voie.

Cette séance spéciale du séminaire est une opportunité donnée à l'auteur de reprendre sa réflexion d'alors, de la présenter et de la mettre en débat.

Le séminaire ouvert du GEHFA se tient tous les deux mois au CEDIAS-Musée social, 5 rue Las Cases, 75007 (métro Solférino), de 17h30 à 19h30.

A partir du numéro 7, *hisfora* sera acheminée par mail, sauf indication contraire de leur part, à tous ceux de nos correspondants qui nous ont fourni une adresse électronique. Si vous ne l'avez pas encore fait, envoyez nous votre adresse électronique à hisfora@aol.com.

La formation des adultes en Angleterre et en Ecosse

Par Paul Taylor, professeur en Sciences de l'Education, Université de Rennes 2

(Résumé de la communication présentée à la séance du séminaire du 4 décembre 2001)

Un système éducatif, si on emprunte l'expression de Crozier (1975), ne constitue rien d'autre que des solutions toujours spécifiques que l'on a créées, inventées et instituées pour résoudre les problèmes posés par l'action collective. Dans le cas particulier de l'Angleterre, cette action collective gravite autour de deux éléments paradoxaux : le concept de *communauté*, et la réalité de *classe*.

Les *Community Colleges*, qui regroupaient, dès les années soixante, toute la population du quartier - enfants, personnes âgées, écoliers, chômeurs, parents, auditeurs libres -, avaient comme ambition d'être un *Community Centre*, où l'école était le véritable centre de la communauté. Cette ambition réalise le rêve de William Morris qui, en 1924, a construit les premiers *Village Colleges*. Ces derniers recréaient l'ambiance du Mouvement Chartiste (1848)¹, qui modélisait une micro-société idéale où, dans l'enceinte du village, se trouvaient le lieu de travail, des logements pour tous ceux qui travaillaient, des lieux de récréation, un suivi médical, et une école non seulement pour les enfants, mais pour tous, jeunes et moins jeunes, mais jamais trop vieux pour apprendre.

C'était une solution pour résoudre le clivage entre le monde de travail et le monde de l'éducation auquel ont été confrontés les *Mechanics Institutes* en 1848 (groupes d'artisans et d'ouvriers qui consacraient leurs heures de pause et leurs soirées à apprendre, avec beaucoup de réussite, les Sciences Humaines, les Sciences Sociales et les Lettres modernes et classiques), et les pionniers du *Cooperative Movement* en 1860.

Tous ces mouvements que l'on peut appeler d'éducation populaire allaient dans le sens d'une éducation pour tous, comme le confirme l'ouverture des premières *Bibliothèques Publiques* en 1851. Pour tous, dit-on ? Non, pas vraiment, parce que ces initiatives relèvent plutôt d'une éducation alternative, autrement dit, une éducation pour les classes populaires.

Avant l'ouverture du *Ruskin College* en 1899, et la montée en force du *Workers' Education Association* (1903) l'éducation à l'université est réservée à l'élite, et surtout à ceux qui y sont arrivés par la voie royale des *Public Schools* - ces institutions de l'ère victorienne qui apprenaient aux *gentlemen* à devenir entrepreneurs et dirigeants, et aux entrepreneurs et dirigeants à être *gentlemen*. Par définition, l'élite veut garder ses privilèges et sait se protéger. Même dans les années 1970, seulement 5% d'une tranche d'âge entraient à l'université, et cela après une procédure fort sélective.

Une série de rapports (Crowther, 1959 ; Newsom, 1963 ; et surtout Russell, 1973) portaient contre les courants de privilège et de condescendance l'espoir d'une éducation inclusive et d'un apprentissage tout au long de la vie. Pourtant, le bastion de l'université, l'antichambre de la vie politique, économique et professionnelle, n'était pas encore prêt à tomber. La solution était d'investir non pas dans la *Higher Education* - Education Supérieure - mais dans la *Further Education*, dans les instituts d'éducation permanente, où les jeunes et les moins jeunes, en

grand nombre, pouvaient suivre les formations populaires à buts professionnels, personnels, culturels et récréatifs. La législation clé de 1944, §36, a revendiqué l'éducation pour chacun selon son *âge, capacité et aptitude*, une approche visionnaire qui tendait à oublier les autres critères cachés qui sont ceux de *classe* et *d'argent*. Le système évoluait suffisamment pour ne pas changer, et donc on s'aperçoit que la véritable éducation des adultes en Angleterre avait lieu plutôt dans les *Further Education Colleges*, c'est-à-dire hors université et pour les classes moyennes et ouvrières, et que ce système à deux vitesses n'était qu'un pâle reflet de la vision réformatrice et travailliste du 19^{ème} siècle, assujettie toujours à la cécité conservatrice du 20^{ème} siècle.

Vient de paraître

La formation des formateurs d'adultes

Ouvrage coordonné par Dominique Fablet, L'Harmattan, 2001

A l'origine du projet de ce livre, un constat : l'absence de publications récentes traitant de la formation des formateurs d'adultes. Alors que cette question apparaissait centrale au cours de années 1970 (...), l'intérêt s'est semble-t-il déplacé au cours des décennies suivantes vers celle plus globale de la professionnalisation des "agents" ou des "acteurs de la formation". Ce déplacement et le changement de termes utilisés apparaissent révélateurs de la diversité et de la multiplicité des métiers et fonctions relevant du champ de la formation d'adultes, mais aussi de la disparité des conditions dans lesquelles ils s'exercent compte tenu des univers professionnels et des publics considérés.

Les contributions des auteurs sollicités ont été regroupées en trois parties :

- la première partie dresse un état des lieux en France, au Québec et au Canada
- la deuxième rend compte d'expériences diverses de formations de formateurs dans l'histoire et dans différents secteurs
- la troisième propose des analyses davantage réflexives sur l'évolution de la formation de formateurs et indique les grandes tendances actuellement à l'œuvre qui caractérisent le domaine.

Ont participé à cet ouvrage : Anne-Marie BERIOT, Christine CAPELANI, Philippe CARRE, Françoise GERARD, Jacques HEDOUX, Mohamed HRIMECH, Jean-Marc HUGUET, Françoise F. LAOT, Christine MARZOLF, Eliane LEPLAY, Yves PALAZZESCHI, Nicole-Anne TREMBLAY. (Parmi ces auteurs plusieurs administrateurs ou adhérents du GEHFA)

Collection Savoir et Formation

25.94 Euros, 320 pages, ISBN 2-7475-1895-7

1. Chartisme: mouvement ouvrier réformiste qui cherchait améliorer les conditions des travailleurs en luttant aussi pour une nouvelle justice sociale par une réforme du système électoral.

Le GEHFA sur internet :

<http://gehfa.com>

Michèle E. Schärer,

Des cours pour adultes à Genève : 1846-1914

Thèse de doctorat, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève, 1996.

La recherche effectuée dans le cadre de cette thèse de doctorat poursuit deux buts :

1. apporter un éclairage sur le passé d'un segment de l'histoire de l'éducation peu étudié jusqu'à présent en Suisse, en présentant six institutions genevoises ayant dispensé, entre 1846 et 1914, des cours pour adultes;

2. dégager les enjeux politiques et pédagogiques de ces entreprises éducatives en analysant leurs différentes composantes - acteurs, finalités, savoirs dispensés, méthodes - en rapport avec le contexte éducationnel, socio-politique et économique de l'époque.

Les six institutions étudiées sont : les Cours publics et gratuits de l'Etat, l'Académie professionnelle de la Ville de Genève, l'Association des Commis de Genève, l'Union Chrétienne de Jeunes Gens de Genève, L'Union des Femmes de Genève et l'Université ouvrière de Genève.

La thèse n'a pas été publiée en tant que telle, mais a donné lieu à des articles ou contributions à des ouvrages collectifs suivants:

"L'enseignement des langues aux adultes vers 1900. Un exemple : les cours de l'Association des commis de Genève", *Bulletin CILA*, (Organe de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée), 1992, 56, 23-33.

"A Geneva Experiment in University Extension in the 1890s", in : Stuart Marriott, Barry J. Hake (Eds.) *Cultural and Intercultural Experiences in European Adult Education, Essays on Popular and Higher Education since 1890*, Leeds, Leeds Studies in Continuing Education, 1994, 176-190.

"An Example of Adult Education for Women Around 1900 : the courses and lectures given at the *Union des Femmes de Genève*", in : Barry J. Hake, Tom Steele, Alejandro Tiana (Eds.) *Masters, Missionaries and Militants : Studies of social movements and popular adult education 1890-1939*, Leeds, Leeds Studies in Continuing Education, University of Leeds 1996, 223-242.

"Adult educational activities in an association : The case of the Young Mens' Christian Association in Geneva, 1887-1914", in : Barry J. Hake, Tom Steele (Eds.), *Intellectuals, Activists and Reformers. Studies of cultural, social and educational reform*

movements in Europe, 1890-1930, Leeds, Leeds Studies in Continuing Education, University of Leeds, 1997, 297-312.

"Femmes et formation professionnelle continue dans une perspective historique. Le cas de Genève: 1880-1914" *Revue suisse des sciences de l'éducation* No 2/2000, pp. 311-330.

"La rencontre entre ouvriers et universitaires autour d'un projet d'instruction et d'éducation: L'exemple de l'Université ouvrière de Genève (1892-1917)", Lausanne, *Cahiers d'Histoire du Mouvement ouvrier* (AEHMO), No 16/2000, pp. 91-102.

(Résumé communiqué à biblio@gehfa.com)

La vie de l'association

L'assemblée générale annuelle du GEHFA s'est tenue le 14 décembre dernier au siège parisien de Peuple et Culture.

Après approbation des rapports moral et financier et débat sur les perspectives pour l'année 2002, elle a procédé à l'élection du conseil d'administration composé comme suit : Jacky Beillerot, Pierre Benoist, Jacques Bourquin, Jean-François Chosson, Jean-Paul Defrance, Jacques Denantes, Jean-Marc Huguet, Françoise F. Laot, Emmanuel de Lescure, Richard Lick, Christiane Macé, Yves Palazzeschi, Bernard Pasquier, Vincent Peyre, Noël Terrot et André Voisin.

Les responsabilités sont actuellement réparties ainsi : Jacky Beillerot a été réélu à la présidence, Vincent Peyre à la trésorerie et Jacques Denantes a pris en charge le secrétariat. Yves Palazzeschi continue à assurer la responsabilité du site internet et de l'organisation des *rencontres du GEHFA*. Françoise F. Laot est responsable du groupe de travail bibliographique. Vincent Peyre est responsable, avec Françoise F. Laot, du bulletin *hisfora*. Jacques Bourquin coordonne le travail sur les entretiens biographiques.

Les prochaines séances du séminaire sur le thème de l'éducation permanentes seront animées par Françoise F. Laot. La série suivante sur la formation des cadres (de décembre 2002 à juin 2003) sera préparée par J.M. Huguet et Y. Palazzeschi. La fin de l'année 2003 étant consacrée aux formateurs, sous la responsabilité de E. de Lescure.

Des projets de publication sont à l'étude, sur lesquels nous reviendrons plus tard.

Recherche chercheurs en recherche (de matériel)

Ecrits sur la formation depuis 1971

Depuis 1971, depuis la création de la chaire de formation des adultes du CNAM, le service de documentation, devenu par la suite le Centre de documentation sur la formation et le travail du Conservatoire National des Arts et Métiers, a produit chaque année un état récapitulatif des écrits réalisés par les chercheurs-praticiens du CNAM sur les thèmes de la formation et du travail. Ces écrits divers (de recherche, mais pas uniquement) permettent de suivre, année par année, l'évolution des centres d'intérêt des chercheurs du CNAM. Ils sont organisés et indexés, puis compilés depuis 1989. Les recueils annuels n'ont cessé d'épaissir (trois volumes d'environ 500 pages pour 2000). Cette mine reste inexploitée faute de chercheur qui veuille bien s'y intéresser.

Si l'aventure vous tente, contactez Mado Maillebois, responsable du centre de documentation "formation et travail" du CNAM. Elle vous réservera le meilleur accueil...

Contact : maillagebois@cnam.fr

Chronique bibliographique

Merci à tous ceux qui nous ont envoyé des références d'articles, livres, rapports, thèses... récentes ou anciennes, traitant d'*histoire de la formation* et qui contribuent ainsi à enrichir la bibliographie en ligne sur notre site <http://gehfa.com>. Continuez à nous écrire à biblio@gehfa.com.

Voici une sélection éclectique de la prochaine mise à jour de notre bibliographie.

- 1987, *Education populaire : objectifs d'hier et d'aujourd'hui*, Etudes réunies par Georges Ueberschlag et Françoise Muller, Presses universitaires de Lille

Reprend une vingtaine de contributions faites lors d'un colloque à Lille. Intéressant pour ses contributions sur les prémisses de l'éducation populaire à la fin du 19^{ème} siècle, en France, en Allemagne, dans les pays scandinaves.

- 2001, Trente ans d'analyses des relations entre travail, emploi et formation, *Formation Emploi*, n° 76, Numéro spécial "Trente ans", octobre-décembre 2001, La Documentation Française, Cereq

De nombreuses analyses sur les évolutions observées au cours des trente dernières années.

- 2002, La formation permanente entre travail et citoyenneté, *Éducation Permanente*, n° 149, janvier 2002

Numéro coordonné par Lucie Tanguy. Les principales formes sous lesquelles l'éducation des adultes s'est réalisée, ici et ailleurs, au cours des cinquante dernières années. Cette mise en perspective dans le temps et dans l'espace permet d'identifier les principales forces sociales qui agissent dans ce domaine, et de comprendre les grandes tendances qui le travaillent. On voit ainsi que, dans certains pays d'Europe du Nord, les formes d'éducation orientées vers la figure du citoyen sont encore très vivantes alors qu'en France, elles ont progressivement été écartées au profit des actions rivées au travail et à l'emploi. Nombreuses contributions.

- Balleux A., 2000, Evolution de la notion d'apprentissage expérientiel en éducation des adultes : vingt-cinq ans de recherche, *Revue des sciences de l'éducation*, Vol. XXVI, n° 2 (Montréal), pp. 263-286

Définie à ces débuts comme une démarche de construction des savoirs, la notion d'*experiential learning* glisse insensiblement au fil du temps vers la recherche de sens et entraîne avec elle dans cette direction la notion d'apprentissage. Références bibliographiques quasi exclusivement américaines et canadiennes.

- Béranger Sert D., 1981, *Contribution à l'analyse d'une technique de communication : le cas de la lanterne magique à la fin du XIX^s, son utilisation dans la formation d'adultes : éléments pour l'élaboration de sa cartographie*, Thèse des sciences de l'information et de la communication, EHESS, sous la direction de J. Perriault.

- Bode G., 1995, *Enseignement technique et formation professionnelle dans le Reischsland Elsass-Lothringen : les écoles de perfectionnement d'Alsace-Lorraine entre 1871 et 1918*, Thèse d'histoire, Université de Strasbourg 2., sous la direction de Bernard Vogler.

- Boulogne Badyan A., 1984, *Les bibliothèques populaires en France de 1860 à 1880. Rôle joué dans le développement de la ligue de l'enseignement et de la société Franklin*, Thèse d'histoire, Université de Paris 7, sous la direction de Michelle Perrot.

- Brochier D., Campinos-Dubernet M., Jacot H. (dir), 2001, La formation professionnelle à la française : genèse et enjeux d'un système singulier, in *La formation professionnelle en mutation - Développer et reconnaître les compétences*, Liaisons sociales.

Ouvrage collectif, les auteurs s'étaient trouvés réunis en l'année 2000 dans le cadre de la 21^é session nationale d'étude

- Damer E. J., 2000, The Rise and Fall of a Science of Adult Education at The University of British Columbia, 1957-85, *Historical Studies in Education / Revue d'histoire de l'éducation*, vol. 12, N°s 1/2 (revue canadienne), 29-53

L'histoire d'un département d'éducation des adultes à l'Université canadienne de British Columbia, et de la tentative d'y développer une "science de l'éducation des adultes".

Vous avez entre les mains le sixième numéro de la lettre du groupe d'étude – histoire de la formation des adultes. Le groupe ne vit que des cotisations de ses adhérents. Si vous souhaitez participer à ses activités, recevoir régulièrement ce bulletin et soutenir l'action du groupe, nous vous invitons à adresser votre adhésion à :

Vincent Peyre, 35C rue de la Beaune, 93100 MONTREUIL

Cotisation annuelle à partir de 25 euros, chèques à l'ordre du GEHFA.

Cet appel s'adresse aussi aux adhérents qui n'auraient pas encore acquitté leur cotisation pour cette année.

GEHFA.com

Présentation du site

Mis en place expérimentalement il y a maintenant plus de dix-huit mois par Yves Palazzeschi, le site internet du GEHFA s'est peu à peu étoffé et est devenu un irremplaçable instrument de communication et d'échange.

Pour ceux qui ne sont pas encore familiers de sa consultation, nous faisons ici une rapide présentation de ses différentes rubriques. Cette présentation se veut aussi un encouragement et un appel à tous ceux qui disposent d'informations, souhaitent faire connaître ouvrages, travaux et manifestations, proposer de nouvelles pistes : ce sont les contributions de chacun d'entre nous qui en feront l'outil vivant qu'il entend être.

Il comporte pour l'heure sept rubriques couvrant les différentes activités du GEHFA. Bien entendu, chacune de ces pages est évolutive et mise à jour au fur et à mesure qu'arrivent de nouvelles informations. En voici la liste.

● **Evénements** Sous cette rubrique sont listées les séances du séminaire bimestriel "histoire des institutions pionnières de la formation des adultes" qui est maintenant dans sa sixième année, ainsi que l'annonce de ses séances à venir.

On y trouve également le programme des "rencontres du GEHFA". Deux de ces après-midi d'échanges se sont tenues en mars et novembre 2001. D'autres sont en préparation.

● **Travaux et recherches** Cette page informe sur les travaux de toutes natures actuellement en cours sur l'histoire de la formation des adultes, ou incluant une partie historique, dont nous avons connaissance : mémoires et thèses universitaires, travaux de chercheurs, de professionnels, d'amateurs etc. Elle devrait permettre aux chercheurs qui souhaitent échanger de se mettre directement en relation.

● **Actualité documentaire** Cette page informe des dernières parutions sur l'histoire de la formation des adultes, ou traitant en partie d'histoire de la formation des adultes, dont nous avons eu connaissance.

Vous souhaitez diffuser une information sur une publication, écrivez à infos@gehfa.com.

suite page 2 ●●●

La rentrée du séminaire

● **Mardi 15 octobre 2002, Philippe Fritsch**

En 1979 Philippe Fritsch soutient une thèse d'État pour le doctorat de sociologie : *Le discours de l'éducation des adultes, un processus idéologique*. C'est un travail socio-historique d'envergure. Philippe Fritsch théorise la formation comme d'abord « un fait de langue », et il l'étudie en tant que production idéologique. Il analyse pour cela un très large corpus d'écrits choisis sur la période 1945- C'est un matériau remarquable et une analyse pénétrante.

Très curieusement cette thèse est passée inaperçue. Elle n'est citée dans aucun travail sociologique qui a suivi. Philippe Fritsch lui-même n'a pas poursuivi ses recherches dans cette voie. Cette séance spéciale du séminaire est une opportunité donnée à l'auteur de reprendre sa réflexion d'alors, de la présenter et de la mettre en débat.

● **Mardi 10 décembre 2002, Bernard Comte : Uriage, école de cadres et réseau clandestin : pédagogie, humanisme et engagement résistant.**

On connaît l'itinéraire de l'École des cadres d'Uriage, institution officielle de l'État français créée par Dunoyer de Segonzac, officier soucieux d'éducation intégrale, en recherche de « raisons de vivre et de combattre » à proposer à la jeunesse de 1940. Pendant deux ans, l'École a pratiqué une pédagogie originale et s'est ouverte à des échanges intellectuels qui en ont fait un carrefour de réflexions prospectives. Ayant condamné la collaboration dès l'origine, elle s'est progressivement éloignée de l'idéologie officielle et détachée de Vichy, jusqu'à sa suppression à la fin de 1942 ; les "gens d'Uriage" ont alors continué leur action dans la Résistance.

On sait aussi l'influence considérable qu'ont eue ces hommes dans les créations institutionnelles de l'après-guerre dans un grand nombre de domaines. S'agissant de l'éducation populaire

et de la formation des adultes, Uriage a aussi été un lieu d'expérimentation et de réflexion, creuset ou relais d'une pensée sur la pédagogie des adultes et la formation des élites sociales.

Bernard Comte expose et analyse en historien ce « phénomène Uriage » dans l'ouvrage **Une utopie combattante. L'École des cadres d'Uriage (1940-1942)**, Fayard, 1991.

Attention, ces séances se tiendront, de 17h30 à 19h30 à l'ETSUP, 8 Villa du Parc Montsouris, 75014, Paris.

● **Bibliographie** des publications sur l'histoire de la formation des adultes. L'idée de base de cette bibliographie est d'en faire un outil au service de la recherche en Histoire de la formation. Sa diffusion au plus grand nombre peut contribuer au développement de recherches dans ce domaine.

Nous avons choisi de recenser les travaux d'histoire (et donc d'exclure, du moins dans un premier temps, les travaux d'intérêt historique, car c'est une entreprise sans limites...) et d'ouvrir au maximum la bibliographie en ce qui concerne les types de documents. Les notices sont présentées ici "à plat", c'est-à-dire sans interrogation possible. Nous réfléchissons actuellement au moyen de mettre en ligne, de manière plus interactive, les fiches intégrées dans notre base de données.

Merci de nous aider à enrichir cette bibliographie et à compléter les notices. Si vous avez LU ou ÉCRIT, un article, un mémoire de formation, un livre, une partie d'un ouvrage, un rapport de recherche, une communication à un colloque, etc., qui traite pour tout ou partie de l'histoire de la formation, nous vous remercions de bien vouloir nous le faire savoir en envoyant un message à biblio@gehfa.com. Une petite phrase donnant une idée du contenu de l'écrit est la bienvenue.

● **Archives** La sauvegarde des archives de la formation est un chantier prioritaire du GEHFA. Trop souvent a-t-on entendu que telle institution avait jeté des cartons à l'occasion d'un déménagement, d'une cessation d'activité, d'une fusion. Parce qu'ils étaient pionniers à un moment où la capitalisation des expériences et la gestion des archives n'étaient pas encore la préoccupation principale des jeunes institutions, beaucoup d'"anciens" ont personnellement conservé des documents précieux de tous ordres. Ces archives sont indispensables aux générations futures.

Des lieux existent dont la fonction est de les recueillir, de les inventorier, de les indexer, de les conserver, de les mettre à disposition des chercheurs, de les valoriser. Les professionnels de ces lieux sont toujours accueillants. Le GEHFA n'archive pas, il se propose d'être une interface.

La formation des adultes, multiforme, ne relève pas d'un seul centre d'archives. Les dépôts peuvent se faire en différents lieux selon qu'il s'agit d'abord d'archives publiques ou privées, et pour ces dernières, selon la nature de l'activité concernée. Le GEHFA a établi des contacts avec différents lieux susceptibles d'accueillir des archives des entreprises, organismes de formation, associations, individus. Il se propose d'aider les candidats au dépôt en les conseillant et les mettant en relation avec les lieux appropriés.

Vous souhaitez vous informer davantage, vous souhaitez déposer des archives d'une entreprise, d'un organisme de formation public, privé ou associatif, ou déposer des archives personnelles, faites parvenir un e-mail à archives@gehfa.com.

● **Hisfora** Dans cette section, on trouve les sommaires des numéros précédents d'*hisfora*. On pourra aussi y consulter le texte des numéros à venir.

● **A l'étranger** sur cette page nous établissons des contacts avec nos homologues étrangers. Vous voulez signaler des associations homologues, faites parvenir un e-mail à international@gehfa.com.

Voilà qui clôt provisoirement l'inventaire des rubriques du site. Chacun est invité à contribuer à son développement et donc aider à en faire un outil toujours plus utile.

Le programme 2003 du séminaire

En 2003, trois séances consacrées à la formation de l'encadrement, de la formation des chefs à la formation des managers dans les entreprises : trois topiques emblématiques, trois influences américaines.

La formation de l'encadrement a été historiquement une donnée essentielle de la formation dans les entreprises, et la recherche des modèles toujours tournée vers l'Amérique. Trois étapes marquent une évolution à la fois en continuité et en ruptures.

Le TWI (Training Within Industry) est une méthode de formation accélérée inventée outre-atlantique durant la seconde guerre mondiale. D'inspiration comportementaliste, elle est très proche de préoccupations de terrain. « C'est l'art d'apprendre à l'encadrement moyen et aux agents de maîtrise à former sur le tas leur personnel ». Dans les années d'après-guerre des entreprises françaises le découvrent et s'en emparent avec l'aide des grands cabinets de consultants, au premier rang desquels la Cégos. C'est l'époque de l'art du commandement. Le TWI a eu une influence considérable jusqu'aux années 60. Antoine Weexsteen, (École des hautes études en sciences sociales), a soutenu en 1999 une thèse : *Le conseil aux entreprises et à l'État en France, le rôle de Jean Milhaud dans la Cégos et à l'Itap*.

L'école des relations introduit une conception moins mécanique et figée. Les sciences humaines trouvent là un terrain d'application. La dynamique des groupes héritée de la psychosociologie sociale américaine a été longtemps au centre de la pratique des psychosociologues. Ceux-ci, engagés sur le terrain de l'action concrète, ont développé dans différents contextes des pratiques novatrices de recherche, d'intervention et de formation. Jean Dubost membre fondateur en 1959 de l'ARIP (Association pour la recherche et l'intervention psychosociologique) a inscrit avec Guy Palmade (notamment à EDF) des processus de formation et d'intervention originaux. Il a publié en 1987 aux PUF *L'intervention psychosociologique*.

Sous l'impulsion de Michel Debré, la loi de 1966 sur la formation continue donne naissance à la FNEGE (Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion). « Passer de la productivité à la gestion des entreprises », tel est l'enjeu pour les pouvoirs publics d'alors. En organisant et finançant des séjours en Amérique (environ 350) la FNEGE donne priorité à la formation de formateurs en gestion des entreprises. De retour en France, ces formateurs irriguent les écoles de commerce, les universités, les entreprises et les administrations. Ils y importent notamment les ressources humaines. C'est à nouveau « la modernité américaine » qui renouvelle la formation des cadres et des agents de maîtrise en entreprise comme le montre l'ouvrage *Le technocrate, le patron, le professeur*, Marie-Emmanuelle Chessel, Fabienne Pavis, éditions Belin, 2000. Le 4 février 2003, Antoine Weexsteen : *La Cégos, du conseil aux entreprises à l'art du commandement*

Le 4 février 2003, Antoine Weexsteen : *La Cégos, du conseil aux entreprises à l'art du commandement*

Le 25 mars 2003, Jean Dubost : *L'introduction des relations humaines*

Le 20 mai 2003, Fabienne Pavis : *La gestion des entreprises par les ressources humaines*

L'historien, l'archiviste et le magnétophone

Avec le livre de Florence Descamps « **L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation** »¹, les amateurs et les professionnels tiennent tout à la fois leur Dalloz et leur Bible.

Un livre, « une somme », remarquable d'érudition comme en témoignent plusieurs centaines de notes de fin de chapitres, une bibliographie classée et raisonnée de plus de 1100 références. Un livre comme on les aime². En même temps l'auteur présente son ouvrage comme « un manuel de méthode » p. 771. En effet, si elle consacre huit chapitres à la première partie « de l'histoire orale aux archives orales : histoire d'une acclimatation », elle en consacre sept à « l'ingénierie des archives orales ». La troisième partie (six chapitres) s'intitule « archives orales et exploitation historique » et la dernière partie, quatre chapitres, traite de « intérêt, richesses et développements possibles de la source orale en histoire ».

Recopions quelques lignes de la quatrième page de couverture : « À la fois *apologie* d'une source nouvelle et riche de matière humaine, *manifeste* pour sa reconnaissance comme source à part entière en histoire contemporaine, *plaidoyer* en faveur d'une collecte organisée et systématique, *manuel pédagogique* enfin pour qui souhaite créer ou exploiter la source orale, l'ouvrage s'adresse à de multiples lecteurs : chercheur novice ou confirmé avides de conseils méthodologiques, institution ou entreprise soucieuses de valoriser leur mémoire, futurs interviewés et futurs interviewers... ». On y lit encore que l'auteur est enthousiaste, généreuse et passionnée.

Bref, de quoi allécher tous les lecteurs d'*Hisfora*, surtout que l'ouvrage ne coûte guère plus de 30 euros.

C'est « un livre d'histoire des archives orales, manuel pratique pour aider au déroulement des enquêtes, réflexion méthodologique sur l'histoire, les sources et les témoins » écrit dans l'avant-propos, p. XIX, Dominique Schnapper, pionnière en la matière avec la constitution des archives de la Sécurité sociale.

De l'histoire orale aux archives orales, c'est la mise en œuvre d'un principe écrit le préfacier « ne pas recueillir des témoignages à chaud, dans le feu de l'action, au soir de l'événement, mais de se donner la distance que procure le recul ». P. X. Florence Descamps raconte les difficultés rencontrées pour faire accepter aux historiens cette source nouvelle qu'est l'entretien ou l'interview, qui sont devenus une évidence à la fin du XX^e s dans tous les pays. On compte par milliers maintenant les bandes magnétiques ou les pages de retranscription. Plus important encore, ce ne sont plus seulement les cadres supérieurs des institutions qui sont interrogés, mais aussi les « petits » et les « humbles ». Car « les archives orales obligent à saisir le rôle des individus, de

« l'acteur » du système (ou du petit, ou du marginal, ou du sans grade) et le rôle du créateur le politique, celui qui décide, mais aussi l'homme de lettres ou l'artiste, si l'on se lance dans ce genre d'archives orales) » Préface, p. XVI. Dans la suite de la page, F. Monnier écrit encore « Les archives orales permettent de découvrir ce dont on n'a pas entendu parler, ce qui ne laisse pas de traces écrites, les intrigues, les états d'âme, les hésitations, les doutes, les ruses, les bons sentiments (que n'apprendrait-on pas si l'on faisait des archives sérieuses de religieuses ou de diaconesses !). »

Comme le lecteur s'en souvient le but principal de notre association est de contribuer à sauver les archives de la formation continue et de l'éducation permanente ; parmi nos actions, nous avons commencé à interviewer les fondateurs et les pionniers, ceux qui sont maintenant octogénaires. L'ouvrage de Florence Descamps nous apporte beaucoup de réponses aux questions théoriques et techniques que nous nous posons ; il nous apprend aussi que si l'on veut faire un travail sérieux, un travail de professionnel, il y a un coût humain et financier. A titre d'exemple, elle montre, p.424, que le devis indicatif pour une campagne annuelle de récits de carrière de 20 témoins est de l'ordre de 213 000 F., soit un coût de l'heure d'entretien de plus de 1000 F, transcription non comprise. On imagine bien qu'une association de militants bénévoles, si elle peut commencer le travail, attirer l'attention des pouvoirs publics et de tous les partenaires de la formation des adultes sur le grand intérêt de constituer une mémoire pour l'histoire, elle ne peut à elle seule, se charger de tout le travail. L'ouvrage montre à travers plusieurs exemples de Comités pour l'histoire que ce sont des services qui même modestes, ont des salariés devenus archivistes. Alors qui ?

Puisse notre appel être entendu !

Jacky Beillerot

Vient de paraître

Françoise F. Laot

40 ans de recherches en formation d'adultes (1960-2000)

(Collection histoire et mémoire de la formation, l'Harmattan)

*Un compte-rendu de lecture rédigé par André Voisin figurera dans le prochain numéro d'*hisfora*.*

Nous vous rappelons que les séances du séminaire se tiendront plus au CEDIAS, mais à l'**ETSUP, 8 Villa du Parc Montsouris, 75014 Paris**, métro Cité Universitaire.

Les réunions du groupe se tiennent à la même adresse.

1. Paris 2001. Comité pour l'histoire économique et financière de la France. Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, éditeur. 864 p. 30,49 E.

Adresse du Comité : 6 avenue de l'Opéra 75001.Paris.
Tél : 01 44 77 52 64. Fax : 01 44 77 52 98

2. François Monnier, dans la Préface parle d'ouvrage pionnier, de « véritable monument romain »

Chronique bibliographique

La bibliographie en ligne du site <http://gehfa.com> a été réactualisée en mai dernier. Elle comprend à présent 157 notices. Nous comptons sur vous pour enrichir cette bibliographie. Envoyez-nous des références, récentes ou anciennes, accompagnées d'une ligne ou deux de présentation à l'adresse suivante : hisfora@gehfa.com. D'avance, merci.

2002, Histoire de la formation continue (I), *Cahiers de l'IRT* n° 10, avril 2002

On y trouve les articles suivants : Le contrat d'apprentissage en question à la Belle époque (Olivier Tholozan) ; De la promotion sociale à la formation professionnelle (Francis Hodern) ; La Bourse du travail de Marseille, centre de formation des apprentis depuis la fin du XIXe siècle ; La pensée ouvrière sur la formation et l'apprentissage en 1789. (Deuxième tome à paraître au 4ème trimestre 2002).

Chosson J.-F., 2002, **La mémoire apaisée. Au long des routes de l'éducation populaire et de l'enseignement agricole 1928-2001**, L'Harmattan.

L'auteur (par ailleurs membre fondateur du Gehfa) a été partie prenante, au sein des mouvements de jeunes d'une cité ouvrière puis en qualité de responsable de Peuple et culture, des grands combats historiques depuis le Front populaire pour la reconnaissance des mémoires plurielles des groupes sociaux et l'ouverture à l'imaginaire sans frontière de la création. A partir de 1965, c'est à la mise en place des structures de la formation des adultes et de l'action culturelle en milieu rural qu'il consacre son énergie.

Chosson J.-F., 2002, "L'entraînement mental : une histoire au sein de l'histoire", *Pratiques de formation – Analyses*, n°43, mars 2002, pp. 67-74

Pinte G., 2002, La validation des acquis de l'expérience comme point de rencontre entre deux conceptions de la formation des adultes qui se sont opposées à travers l'histoire: la formation professionnelle continue et l'éducation permanente », *Éducation permanente*, n°150, mai 2002, pp. 95-106.

Jessu P., 2002, L'histoire de l'éducation populaire : un enjeu ?", in *Education populaire, nouveaux défis, Pour*, n° 173, mars 2002, pp. 19-27.

Tétard F. (entretien avec), 2002, "De l'affaire Dreyfus à la guerre d'Algérie, un siècle d'éducation populaire", in *Quelle culture défendre ?*, *Esprit*, 3-4, mars-avril 2002, pp. 39-59

Petite sélection d'ouvrages britanniques (au prochain numéro : une sélection Nord-Américaine).

Harrison J. F. C., 1961, **Learning and Living 1790-1960. A Study in the History of the English Adult Education Movement**, London : Routledge and Kegan Paul.

Une histoire sociale qui met l'éducation des adultes en relation avec le développement de la démocratie.

Kelly T., 1962, **A History of Adult Education in Great Britain**, Liverpool University Press.

Le livre de référence de l'histoire britannique de l'éducation des Adultes. Thomas Kelly commence avec "education for salvation" au Moyen-Age, puis étudie l'impact du Puritanisme et de la science; l'émergence des "Welsh Circulating Schools" et autres écoles religieuses, le développement des "coffee houses"... Au 19ème siècle, il s'intéresse aux "mechanics institutes", aux « working men's colleges », etc. Au 20ème siècle, il explore les organisations de travailleurs et les universités, l'éducation libérale et l'éducation militaire...

Jarvis P. (ed.), 1987, **Twentieth Century Thinkers in Adult Education**, London : Routledge.

Biographies d'auteurs-clefs du champ de l'éducation des adultes au 20^{ème} siècle. L'ouvrage propose également des résumés et des débats sur leur pensée et leur contribution. Sont présentés : Mansbridge, Yeaxlee, Tawney, Dewey, Lindeman, Houle, Knowles, Kidd, Coady, Thornton, Freire et Gelpi.

Fieldhouse R. (and Associates), 1996, **A History of Modern British Adult Education**, Leicester : NIACE.

L'ouvrage étudie le développement de l'éducation des adultes en Grande-Bretagne depuis le début du XX^e siècle. Plusieurs contributions apportent des éclairages historiques sur les thèmes suivants : l'éducation "communautaire", l'alphabétisation et l'éducation de base, l'éducation des adultes à l'université, la formation syndicale...

Vous avez entre les mains le septième numéro de la lettre du groupe d'étude – histoire de la formation des adultes. Le groupe ne vit que des cotisations de ses adhérents. Si vous souhaitez participer à ses activités, recevoir régulièrement ce bulletin et soutenir l'action du groupe, nous vous invitons à adresser votre adhésion à :

Vincent Peyre, 35C rue de la Beaune, 93100 MONTREUIL

Cotisation annuelle à partir de 25 euros, chèques à l'ordre du GEHFA.

Cet appel s'adresse aussi aux adhérents qui n'auraient pas encore acquitté leur cotisation pour cette année

Une mémoire pour demain

« ...faire de l'autoformation permanente un besoin, « une seconde nature », un style de vie... »

J. Dumazedier, Education permanente,

Encyclopedia Universalis, 1984

Joffre, nous nous souviendrons de toi ...

...entraînant tes plus jeunes collègues dans le tourbillon de la recherche émergente sur l'autoformation, t'exclamant à travers les couloirs de l'UER de sciences de l'éducation de Paris V, jusque dans ton petit bureau sous les toits de ce quartier latin que tu as aimé jusqu'au bout : « *le problème, mon vieux, c'est qu'on a cinquante ans d'avance !* »

...t'enthousiasmant pour la recherche systématique et joyeuse de la connaissance, jusqu'à la colère, quand elle s'éloignait trop de l'observation empirique des données de terrain : « *la recherche est une chauve-souris : voyez mes pattes, je suis un mammifère, voyez mes ailes, je suis un oiseau* »

...t'exaspérant des résistances, académiques ou politiques, des routines de pensée et des paresseuses intellectuelles, dénonçant les dérives loin de la méthode scientifique, t'écriant au cœur d'un débat conceptuel « *les mots, les mots, on n'a que ça, alors il faut faire avec !* »

... réunissant, en 1985, une douzaine d'auteurs et d'apprenti-chercheurs sur l'autoformation dans une livraison spéciale de la revue *Education Permanente*, initiant par là ce mouvement sociopédagogique qui a porté depuis six colloques européens, deux rencontres mondiales, et entraîné des centaines d'articles et des dizaines de livres sur les différentes facettes de ce questionnement qui t'animait depuis longtemps. « *La scolarisation obligatoire ou volontaire prépare-t-elle la masse des jeunes à cette attitude d'apprenant permanent, comme source de « gai savoir » ?* »

Il n'est pas étonnant que tu te sois senti si proche de Condorcet, qui écrivait dans le *Premier mémoire sur l'instruction publique* : « *Il n'est pas aussi chimérique qu'il le paraît au premier coup d'œil de croire que la culture peut améliorer des générations elles-mêmes, et que le perfectionnement dans les facultés des individus est transmissible à leurs descendants* ».

Comme Baudelaire, tu aurais sans doute pu dire : « *Je hais les testaments et je hais les tombeaux* » et c'est ce dédain pour les ergotages d'un passé révolu qui t'a mené à gérer aussi généreusement la fin de ta vie, entre ce livre sur l'autoformation¹, sorti des presses quinze jours avant ton

entrée à l'hôpital, et ce don que tu as fait de toi-même ensuite. Désormais, nous penserons à toi avec Louis Pasteur qui disait « *Après la mort, la vie reparaît sous une autre forme, et avec des propriétés nouvelles* ».

Parlons donc de l'avenir de ta mémoire.

Philippe Carré

Nous remercions Philippe Carré d'avoir bien voulu nous confier ce texte écrit pour le numéro d'hommage de la revue *E.S.P*

Joffre Dumazedier, qui fut membre de notre association dès son origine et lui est resté fidèle jusqu'au bout, nous a quitté le 25 septembre dernier. Nous aurons bien entendu l'occasion de revenir sur son inlassable action, poursuivie pendant soixante ans, en faveur de l'éducation des adultes.

convocation de l'assemblée générale annuelle du GEHFA le 10 décembre 2002 à 19h30

à l'ETSUP, 8 Villa du Parc Montsouris,
75014, Paris (métro Cité Universitaire)

L'assemblée générale se tiendra à l'issue du séminaire.

L'ordre du jour est le suivant :

- Présentation des rapports moral et financier,
- Convention avec le Centre des Archives du Monde du Travail (CAMT) de Roubaix,
- Perspectives d'activité 2003,
- Questions diverses.

Les adhérents qui ne pourraient participer à l'assemblée, sont invités à remettre leur procuration à la personne de leur choix ou à l'adresser au GEHFA.

Il sera possible d'acquitter la cotisation avant l'ouverture de la séance.

● Rappelons que le séminaire du 10 décembre. sera consacré à "Uriage, école de cadres et réseau clandestin : pédagogie, humanisme et engagement résistant", à partir d'un exposé de Bernard Comte. De 17h30 à 19h30 à l'ETSUP.

¹ Dumazedier, J. (2002) *Penser l'autoformation – Société d'aujourd'hui et pratiques d'autoformation*, Lyon : Chronique Sociale

Vient de paraître

Françoise F. Laot

40 ans de recherches en formation d'adultes (1960-2000)

(Collection histoire et mémoire de la formation, l'Harmattan)

La cartographie de la recherche en formation des adultes est difficile à dresser. L'obstacle principal est l'extrême hétérogénéité d'un milieu qui, des travaux l'ont montré, compte peu d'emplois-types, mais au contraire cultive la polyvalence comme un art. Autrement dit, dans la formation d'adultes, à la limite, tout le monde fait un peu de tout, y compris de la recherche. Il en résulte que les questions de base que doit se poser tout bon cartographe se transforment très vite en autant de puzzles dont les pièces semblent impossibles à assembler.

Qui cherche ? Au sein de quelles institutions ? En réponse à quelles exigences : celles de la recherche ou celles des acteurs sociaux ? Avec quels financements ? Quels sont les objets de recherche ? Quelles disciplines, théories, problématiques sont mobilisées ? Comment les résultats sont-ils évalués, diffusés, capitalisés ? Autant de questions auxquelles il est difficile de répondre à coût raisonnable dans un secteur d'activité qui se caractérise par l'extrême mobilité de ses agents, la fragilité de ses institutions, l'absence de conservation de ses archives et de ses productions. Un milieu, autrement dit, à faible mémoire. On ne s'étonnera donc pas qu'en la matière les « états de la recherche » soient peu nombreux, qu'ils portent sur les aspects les plus directement « professionnels » de la formation des adultes et qu'ils soient le fait surtout de sociologues et d'économistes.

Françoise F. Laot a pour sa part choisi d'entrer dans cet univers éclaté par la porte de la recherche universitaire. Porte qui se révèle étroite dans la mesure où la recherche sur l'éducation et la formation est, en France, largement investie par le centre national de la recherche scientifique. Son regard s'est tourné vers deux expressions significatives de la recherche universitaire en formation d'adultes : l'activité du mythique et éphémère Institut national de formation des adultes (INFA, 1966-1972) et la production de thèses dans les universités depuis l'année « fondatrice » de 1971.

L'INFA est couramment considéré comme ayant été le premier centre de recherche spécifiquement dédié à la formation des adultes. Le caractère de référence qu'il conserve aujourd'hui encore peut paraître d'autant plus surprenant que sa production scientifique restait jusqu'ici pratiquement ignorée. Forte de son précédent travail sur le « Complexe de Nancy » (1999), Françoise F. Laot s'est attachée à lever le voile sur l'activité d'un organisme à qui il n'a pas été laissé le temps nécessaire pour donner à voir les résultats de sa recherche. Elle est ainsi parvenue, au prix de nombreuses difficultés, à identifier les principales thématiques de recherche, à recomposer les équipes de chercheurs venus en majorité des universités et à établir la liste des études réalisées. Ces données apportent un éclairage supplémentaire à la réflexion en cours sur les années qui ont immédiatement

précédé l'année 1971 dont on s'accorde à dire qu'elle a vu s'institutionnaliser la formation des adultes.

1971 est précisément l'année de départ retenue par Françoise F. Laot pour établir un bilan des thèses produites dans les universités depuis 30 ans. Comparée à la quête patiente d'informations qu'a nécessité le travail sur l'INFA, dresser l'état des lieux de la production de thèses peut paraître chose aisée. N'existe-t-il pas un fichier central des thèses et même un catalogue sur CD Rom comprenant, toutes disciplines confondues, rien moins que 382 667 notices de thèses soutenues depuis 1964 ? Le lecteur sera vite détrompé : entrer ans ce gigantesque catalogue est, comme l'écrit l'auteur, « une entreprise semée d'embûches ». Françoise F. Laot ne dissimule aucun des arbitrages qu'elle a dû faire pour extraire de cette galaxie de près de 400 000 notices une population représentative de 432 thèses dont près de la moitié (198) en sciences de l'éducation. Elle reconnaît volontiers que les « oubliés » sont probablement nombreux, parmi les sociologues et les économistes notamment. Sauf exception, en effet, les bases de données et les catalogues bibliographiques n'ont pas été conçus dans la perspective de fournir une information systématique accessible par mots-clés. Il n'en reste pas moins que l'analyse que Françoise F. Laot fait du corpus retenu fournit nombre d'indications tout à fait intéressantes sur l'engagement de certaines universités en matière de production de savoir sur la formation des adultes. Comme l'était la liste des études réalisées par l'INFA, le « corpus » des 432 thèses retenues fourni en annexe est révélateur des intérêts de l'époque. Il rend compte, à sa manière, de la succession, dans le creuset étroit de la recherche en formation continue, des aînés et des cadets, des thématiques de fond et des thèmes à la mode, de l'instrumentalisation plus ou moins prononcée de la formation des adultes par les différentes disciplines et les différents acteurs sociaux.

A voir le coût en énergie et en temps que nécessite dans ce secteur la moindre investigation, on en vient à se demander si, entre la réalité « micro » des institutions et de leurs archives, des témoins et de leur mémoire et les représentations « macro » que donnent les bases de données et les états de la recherche, il n'existerait pas des structures médianes, des « méso-structures » plus facilement observables. L'intérêt d'étudier ces méso-structures résiderait dans le fait qu'elles ont eu une vie assez longue pour parvenir à constituer la masse critique suffisante, en équipes et en travaux, nécessaire à la constitution de noyaux de connaissance propres à la formation des adultes. Des exemples viennent tout de suite à l'esprit : une école doctorale particulièrement féconde, un couplage efficace et durable entre formation et recherche, l'action d'un grand financeur qui par sa commande structure dans la durée l'activité de recherche... Ce n'est pas le moindre mérite de ce travail que de suggérer de telles questions de méthode.

André Voisin

Pour vous tenir au courant des activités de l'association, consultez le site :

GEHFA.com

Chronique bibliographique

L'actualité du séminaire du Gehfa à travers la bibliographie :

Séminaires récemment tenus :

- Tournemire P., 2000, *La Ligue de l'enseignement*, éditions Milan.

La ligue est née en 1866 de la volonté de républicains de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, dans le but d'exercer pleinement leur citoyenneté et d'établir durablement une société plus juste, plus libre, plus solidaire. Ce livre fait un rapide parcours de son histoire qui éclaire ses choix d'aujourd'hui.

- Forquin J.-C., 2002, *Les composantes doctrinales de l'idée d'éducation permanente. Analyse thématique d'un corpus international (UNESCO)*, L'Harmattan, collection Histoire et mémoire de la formation.

L'idée d'une extension de l'éducation tout au long de la vie des individus a donné lieu dans différents pays et au sein des organisations internationales à une abondante littérature depuis la fin des années 1960. L'ouvrage, issu d'une thèse de troisième cycle soutenue en 1978, analyse différents textes publiés par l'UNESCO. Un texte placé par l'auteur en "avant-propos" vise à permettre une sorte d'approfondissement des perspectives en retraçant de manière synthétique la courte mais riche histoire de la notion d'éducation permanente au cours du dernier demi siècle.

- Fritsch P., 1979, *Le discours de l'éducation des adultes, un processus idéologique*, Thèse de sociologie, sous la direction de Pierre Ansart, Université de Paris 7

A partir de l'étude de différents textes sur l'éducation des adultes : comment y a-t-il eu, accord autour des années 70, sur une certaine manière de poser les problèmes...

- Fritsch P., 1992, Genèse problématique d'une politique publique : la formation professionnelle dans le cadre de l'éducation permanente, in *Variations sociologiques. En hommage à Pierre Ansart*, textes réunis par France Aubert, L'Harmattan

Pour comprendre comment "l'éducation permanente" est devenue "objet pour la pensée", et objet de politiques publiques : ce texte interroge les conditions qui l'ont rendu possible et adéquate, à ce moment-là de l'histoire...

Prochain séminaire : 10 décembre 2002

- Comte B., 1991, *Une utopie combattante. L'école des cadres d'Uriage 1940-1942*, Fayard

L'histoire d'un des creusets de l'éducation populaire et permanente de l'après-guerre. L'équipe de l'école, fondée en août 1940, crée un style associant entraînement physique et moral, enseignement intellectuel et civique. Elle rejette la collaboration, dénonce l'idéologie nazie et constitue finalement un foyer d'opposition. L'ouvrage est tiré d'une thèse d'histoire soutenue en 1987.

Séminaires du Gehfa du premier semestre 2003

- Weexsteen A., 1999, *Le conseil aux entreprises et à l'état en France. Le rôle joué par Jean Milhaud (1898-1991) dans la CEGOS et l'ITAP*, Thèse de doctorat d'histoire, sous la direction de P. Fridenson, EHESS

- Chessec M.-E., Pavis F., 2001, *Le technocrate, le patron et le professeur. Une histoire de l'enseignement supérieur de gestion*, Belin

Autres publications en France...

- Fond-Larmant L., 1997, *Des adultes à l'université : cadre institutionnel et dimensions bibliographiques*, L'Harmattan
- La première partie de l'ouvrage présente la place de l'université dans l'histoire de la formation des adultes et une analyse de cette institution de 1970 à 1990. Le deuxième axe de recherche exposé s'oriente sur les processus biographiques de retour aux études des adultes, à partir d'une enquête réalisée auprès de 60 adultes inscrits dans les universités de Nancy.

Chronique bibliographique

●●● suite de la page 3

▪ Huguet J.-M., 2002, *Chronique d'histoire du Service de la formation professionnelle*, EDF-GDF

L'ouvrage recense près de 800 dates qui enchaînent dans une chronologie classée l'histoire de la formation professionnelle à EDF-GDF.

▪ Le Goff J., 2002, Les trois vagues de la formation permanente, in Penneç S., *Former des adultes. L'Université et les transformations de l'emploi*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 101-102,

...et ailleurs

▪ Flecha R., Lopez F., Saco R., 1988, *Dos siglos de Educacion des Adultos. De las sociedades de amigos del pais a los modelos actuales*, Barcelona : Coleccion Apertura, El Roure
Deux siècles d'éducation des adultes en Espagne.

▪ Kett J. F., 1994, *The Pursuit of Knowledge Under Difficulties : from Self-improvement to Adult Education in America, 1750-1990*, Stanford University Press

Une histoire de l'éducation "non traditionnelle" aux USA à partir de l'émergence de la formation continue et de l'éducation des adultes au 18ème siècle à nos jours, avec le développement, au 19ème siècle des mouvements d'auto-formation populaire (popular self improvement movements).

▪ Peterson E. A. (ed.), 1996, *Freedom Road. Adult Education of African Americans*, Malabar, Florida : Krieger

La contribution des intellectuels noirs-américains au développement de l'éducation des adultes, et notamment le rôle des femmes.

▪ Stubblefield H. W., Keane P., 1994, *Adult Education in the American Experience. From the colonial period to the present*, San Francisco : Jossey-Bass

Les modèles et les idéologies de l'éducation des adultes aux USA. S'intéresse également à l'éducation informelle.

A signaler également : un site Internet américain de la National-Louis University propose une fiche biographique sur « les formateurs d'adultes que vous devriez connaître » (*Adult Educators You Should Know*) : Jane Addams, Dame Nita Barrow, Martin Buber, Pedro Albizu Campos (...) Paolo Freire (...) Malcom Knowles, Alain Locke, etc. (http://nlu.nl.edu/ace/fr_People.html)

Continuez à nous envoyer des références à biblio@gehfa.com. Merci.

Les premières séances 2003 du séminaire :

Trois séances consacrées à l'histoire de la formation de l'encadrement :
de la formation des chefs à la formation des managers dans les entreprises,
trois topiques emblématiques, trois influences américaines

● Le 4 février 2003, Antoine Weexsteen :

La Cégos, du conseil aux entreprises à l'art du commandement

● Le 25 mars 2003, Jean Dubost :

L'introduction des relations humaines

● Le 20 mai 2003, Fabienne Pavis :

La gestion des entreprises par les ressources humaines

Toutes les séances se tiennent de 17h30 à 19h30 à l'ETSUP,
8 Villa du Parc Montsouris, 75014, Paris (métro Cité Universitaire)

hisfora

la lettre du GEHFA
groupe d'étude
histoire de la formation
des adultes

Numéro 9 – mars 2003

Rédaction : GEHFA, 35C, rue de la Beaune, 93100 Montreuil

hisfora@aol.com

URIAGE, ECOLE DE CADRES ET RESEAU CLANDESTIN : PEDAGOGIE, HUMANISME ET ENGAGEMENT RESISTANT

Compte rendu de l'exposé fait par Bernard Comte le 10 décembre 2002 au séminaire "Histoire des institutions pionnières de la formation des adultes".

Se référant à sa thèse et à son ouvrage *Une utopie combattante. L'Ecole des cadres d'Uriage (1940-1942)*¹, Arthur Comte retrace l'origine de l'Ecole, ses évolutions, la pédagogie mise en œuvre.

L'école a été créée dans le cadre d'une loi de décembre 1940 qui instituait trois écoles de cadres, une à Ecully pour les jeunes filles, celle d'Uriage et une troisième en zone occupée. L'école a été essentiellement l'œuvre de Pierre Dunoyer de Segonzac, officier de cavalerie très marqué par les événements de 1940, qui bénéficiait d'une large autonomie que lui laissaient le directeur et le Secrétaire général de la Jeunesse, Georges Lamirand. L'objectif était de créer des élites nouvelles, pour surmonter les conséquences de la défaite en sélectionnant les volontaires selon les critères de compétence, de caractère et de charisme, dans la perspective de reconstituer une communauté nationale dans un premier temps, pour reprendre le combat dans un second temps, l'autre hypothèse, inversant les priorités, ayant été écartée. Dunoyer a subi l'influence l'abbé René de Naurois, aumônier de l'école, (caractère idéologique de la guerre en cours), de Emmanuel Mounier (personnalisme), de Hubert Beuve-Méry (participation à une révolution nationale du XXe siècle).

D'autres personnalités ont aussi œuvré à la vie de l'école, Henri Massis, Robert Bothereau, Jean Lacroix, Jean-Jacques Chevalier, Joffre Dumazedier, Paul Henry Chombart de Lauwe notamment. L'idéologie était proche de celle des Chantiers de la Jeunesse, pour lesquels l'école a formé des cadres, mais il n'y a pas eu interférence entre les institutions. Les responsables étaient à l'origine persuadés que le maréchal Pétain préparait une revanche sous couvert de collaboration, mais leur perception a évolué sous le gouvernement de l'amiral Darlan. Finalement, l'Ecole a été supprimée par Pierre Laval en 1942, et beaucoup de ses participants sont passés à la Résistance.

L'organisation pédagogique a comporté des stages courts de deux ou trois semaines, des sessions du week-end, des stages de six mois. L'encadrement était assuré par vingt-cinq instructeurs (officiers, universitaires, dirigeants de mouvements de jeunes). 3 000 stagiaires environ sont passés par l'école.

La pédagogie pratiquée tendait à une formation globale inculquant un style de vie faisant une large place au sens des responsabilités ; elle empruntait à l'Université (réflexion personnelle, recherche des sources), tout en refusant ses méthodes d'enseignement ; à l'Armée (discipline, hiérarchie, obéissance, brassage des couches sociales) ; au scoutisme (sens pratique, vie de plein air) ; à la religion (règle de vie, rythme des journées). Par opposition aux méthodes scolaires habituelles, l'Ecole recherchait le transfert d'expérience, refusant de dissocier l'acquisition des notions et l'apprentissage des pratiques. Parmi les procédés employés, on note le « cercle d'étude » où chacun s'exprimait en présence d'un animateur.

Les journées étaient rythmées par les séances de gymnastique, les ateliers, et les cercles d'étude dans lesquels se synthétisaient les travaux de la semaine et des cycles de plusieurs semaines pour lesquels chacun tenait un cahier de cycle.

L'école d'Uriage a été une expérience exceptionnelle, dans une période de guerre mais située provisoirement à l'écart des combats. A la Libération, chacun est reparti sur sa trajectoire antérieure. Il en est resté toutefois un capital de réflexions et de pratiques pédagogiques qui ont essaimé dans le domaine de la formation des adultes et notamment des cadres, portées par les anciens participants à l'encadrement et aux stages de l'école.

Dans l'assistance, parmi laquelle on remarquait la présence de Mme Dunoyer de Segonzac, des exemples ont été donnés de transferts d'expériences à partir de l'Ecole (par J. Douai notamment), des témoignages ont été apportés sur la participation de membres de l'école à la Résistance, mais aussi sur une certaine suspicion portée sur l'école quant à son origine vichyste.

Pierre Benoist

**Pour vous tenir au courant des activités de
l'association, consultez le site :**

GEHFA.com

1. Paris, Fayard, 1991.

Assemblée générale annuelle du GEHFA le 10 décembre 2002

A la suite de la conférence passionnante de Bernard Comte sur Uriage (dont il est rendu-compte dans ce numéro), les adhérents présents de l'association ont tenu leur assemblée générale annuelle.

Le rapport moral a été présenté par J. Beillerot qui a fait ressortir l'activité conséquente de l'année écoulée.

Trois numéros du bulletin Hisfora, un site Internet de plus en plus visité.

Le séminaire réorganisé sous la forme de cycles rassemblant trois ou quatre séances, comme le cycle en cours « histoire de la formation de l'encadrement ». Chaque séance donne lieu à un court article publié par « Actualités de la formation permanente » édité par le Centre Inffo.

Sous le titre « Education permanente : trois éclairages sur l'histoire d'une idée », la revue *Actualité de la formation permanente* a publié un article de Françoise F. Laot réalisé à partir de trois séminaires du GEHFA tenus en 2002 (voir la chronique bibliographique).

Un livre est en préparation sur les deux journées que nous avons consacrées en 2001 au trentenaire de la loi de 1971.

Une négociation reprise avec le Centre des archives du monde du travail de Roubaix (CAMT) qui nous a promis une convention dans des délais brefs.

Enfin, nous nous disposons d'un lieu pour les séminaires et les réunions du conseil d'administration, l'Ecole Supérieure de Travail Social (ETSUP), 8 villa du parc Montsouris, Paris 14ème, qui nous réserve le meilleur accueil possible.

Un bilan somme toute positif, sauf sur un point : nous n'avons pas progressé dans la campagne d'interviews de personnalités. Le livre de Florence Descamps dont nous avons rendu compte dans le numéro 7 d'Hisfora devrait nous remobiliser.

Au chapitre des projets, outre la poursuite et peut-être le développement des activités en place, puis la relance des interviews, nous envisageons d'établir une liste de toutes les institutions susceptibles d'être sollicitées pour une séance de séminaire ; de même il faut dresser une liste plus systématique que l'actuelle des personnalités à interviewer.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Vincent Peyre présente le rapport financier. Notre budget, extrêmement modeste, est équilibré. Nos recettes, proviennent uniquement des cotisations des adhérents. Outre la poursuite de la campagne d'adhésions en cours, il convient de poursuivre nos efforts en direction des organismes susceptibles d'aider telle ou telle de nos activités.

Le rapport est adopté à l'unanimité.

L'assemblée procède ensuite à l'élection du conseil d'administration. Il est composé de : Jacky Beillerot, Pierre Benoist, Jacques Bourquin, Jacques Denantes, Jean-Marc Hugué, Françoise F. Laot, Emmanuel de Lescure, Richard Lick, Christiane Macé, Gérard Mlékuz, Yves Palazzeschi, Bernard Pasquier, Vincent Peyre, Noël Terrot, André Voisin.

Jean-François Chosson, membre fondateur de l'association, qui avait été également réélu, est décédé le 6 janvier 2003. Voir dans ce numéro l'article de Jacques Denantes.

A la suite de l'assemblée, le nouveau conseil s'est immédiatement réuni pour élire son bureau. Jacky Beillerot demeure président, Jacques Denantes secrétaire, et Vincent Peyre trésorier.

Trois autres responsabilités sont affectées : Y. Palazzeschi pour le site Internet ; F. Laot et V. Peyre le bulletin Hisfora ; F. Laot le suivi de la bibliographie.

L'organisation de chacun des cycles du séminaire continue à être confiée à deux membres du conseil d'administration.

Il est voté l'augmentation de la cotisation pour 2004 : 30 euros, pour les membres individuels, 12 euros pour les étudiants, 150 euros pour les personnes morales.

Programme du séminaire

Dans le cadre du cycle "*La formation des chefs*", après les séances du 10 décembre 2002, **Uriage, école de cadres et réseau clandestin** : pédagogie, humanisme et engagement résistant, Bernard Comte et du 4 février 2003, **La Cégos, du conseil aux entreprises à l'art du commandement**, Antoine Weexsteen,

● **le 25 mars 2003, L'introduction des relations humaines, Jean Dubost**

● **le 20 mai 2003, La gestion des entreprises par les ressources humaines, Fabienne Pavis**

A venir :

Cycle : Formation et certification (2003-2004)

Séances les 14 octobre, 10 décembre 2003 et 3 février 2004

Cycle : La formation de formateurs 1960-1975 (2004)

*Ecole supérieure de travail social (ETSUP)
8 villa du Parc Montsouris, 75014 Paris
17h30-19h30*

métro Cité Universitaire ou Porte d'Orléans

Vous avez entre les mains le neuvième numéro de la lettre du groupe d'étude – histoire de la formation des adultes. Le groupe ne vit que des cotisations de ses adhérents. Si vous souhaitez participer à ses activités, recevoir régulièrement ce bulletin et soutenir l'action du groupe, nous vous invitons à adresser votre adhésion à :

GEHFA, 35C rue de la Beaune, 93100 MONTREUIL

Cotisation annuelle à partir de 25 euros, chèques à l'ordre du GEHFA.

Cet appel s'adresse aussi aux adhérents qui n'auraient pas encore acquitté leur cotisation pour cette année

Vient de paraître

Jean-François Chosson

La mémoire apaisée. Au long des routes de l'éducation populaire et de l'enseignement agricole – 1928-2001

L'Harmattan, 2002

Le titre est emprunté à Paul Ricoeur, que Jean François Chosson cite en épigraphe : « J'essaie de comprendre comment je suis devenu ce que je suis ». Il est en effet lui-même le sujet de son livre, où il retrace son parcours de promotion sociale. Son père était ouvrier chez Michelin, il a passé son enfance dans la cité Michelin et fait ses classes primaires à l'école Michelin. Puis son regard sur le monde s'est ouvert au contact des Auberges de Jeunesse.

Ayant réussi le concours d'éducateur de l'éducation surveillée, il a occupé ses premiers emplois à Lyon et à Vaucresson, qui lui ont permis de découvrir sa vocation de pédagogue. Au contact de Joseph Rovin, de Benigno Cacérés et de Joffre Dumazedier, il a élargi cette vocation à la dimension de l'éducation populaire, participant aux universités d'été de Peuple et Culture, devenant plus tard celui qui met en forme les méthodes pédagogiques que Joffre Dumazedier et Paul Lengrand avaient inventées et pratiquées sur le terrain.

Sans abandonner l'éducation populaire, il s'est engagé à partir de 1964 dans la grande aventure de la modernisation de l'agriculture qu'il a accompagnée en tant qu'acteur d'une vaste opération de reconversion de la population paysanne. Les crédits de l'enseignement agricole ayant été décuplés en quelques années, chaque lycée, chaque collège agricole se sont vus adjoindre un centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA). Lui-même était investi dans la formation de l'encadrement et celle des formateurs de ce grand dispositif de formation d'adultes.

Son évocation des autres acteurs, E. Pisani, J.P. Soupault, P. Harvois, L.Vaillant, ... fait penser à celle de héros d'une aventure épique, quand bien même quand il avoue être parfois entré en conflit avec eux. Il a vécu des moments intenses en publiant son livre sur l'entraînement mental² en 1975, puis en passant sa thèse en 1985 « L'institutionnalisation de l'utopie : de l'éducation populaire à la mise en place d'un service public de l'éducation permanente »³. Sa carrière a trouvé son couronnement en 1989 quand il a été élu président de Peuple et Culture, et en 1990 quand il a été nommé directeur de l'Institut National de la promotion sociale agricole de Dijon.

Mais il y a beaucoup plus dans ce livre que le récit d'une belle carrière. Bien qu'il parle du cheminement chaotique d'une mémoire apaisée, J.F. Chosson donne un sens à ce

cheminement quand il souligne ce qu'il a reçu de ses parents : de son père la culture ouvrière qui s'est traduite en distance critique et en discernement dans ses relations aux idéologies et aux institutions. De sa mère, la « foi inébranlable dans l'instruction » qui a nourri sa curiosité de l'apprentissage et la permanence de son désir d'apprendre jusqu'à la jubilation du travail intellectuel. C'est par ces deux héritages qu'il justifie ses accomplissements. Dans l'éducation populaire, il s'est comporté en humaniste laïque, préférant la culture du vivre ensemble aux « mirages des grandes lueurs révolutionnaires ». Dans la formation agricole, il a assumé son rôle d'acteur de la grande aventure qu'a été la mutation du monde agricole. Il l'a vécue comme une cause nationale, une ardente obligation, dont la réussite nécessitait que soient transcendés les clivages partisans.

Son livre est un testament : Jean François Chosson, qui était l'un des membres fondateurs du GEHFA et l'un des plus actifs avant que la maladie l'éloigne quelque peu, nous a quitté le 6 janvier dernier.

Jacques Denantes

Nous devons à Jean-François Chosson nombre de publications sur la formation et l'éducation des adultes. Notamment les ouvrages suivants :

- *L'entraînement mental*, Paris, Seuil, 1975 (8^{ème} édition en 1988).
- (avec Daniel Jacobi et Jean Laforge) *La formation des adultes en milieu rural*, Toulouse, Ed. CEPADUES, 1978.
- *Les générations du développement rural - 1945-1990*, Paris, LGDJ, 1990 (Prix Sully Olivier de Serres Sciences Sociales 1991).
- *Pratiques de l'entraînement mental*, Paris, Armand Colin, 1992.
- *Peuple et Culture. 50 ans d'innovation au service de l'éducation populaire* (sous la direction de J.-F. C.), Paris, Peuple et Culture, 1995.

Il a participé à plusieurs ouvrages collectifs, notamment :

- "Pour une histoire de l'action culturelle en milieu rural", *Aujourd'hui la culture du monde rural* (sous la direction de Bernard Kayser), Ed. Université de Toulouse-le-Mirail, 1987.
- "L'évolution du secteur associatif en milieu rural depuis 1970", *Les agriculteurs et la politique*, Paris, Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1990.
- Rubrique "Entraînement mental", *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*, Paris, Nathan, 1994.

Il a aussi donné de nombreux articles dans différentes revues, sur l'éducation populaire et la formation des adultes, notamment *Connexions*, *Education Permanente*, *Economie Rurale* et *Pour* (revue du GREP), dont il a assuré la direction..

Douze ans avant *La mémoire apaisée*, il décrit son itinéraire intellectuel et militant dans un article intitulé "Le savant et le militant. Essai sur les relations entre les associations d'Education populaire et les sciences sociales, 1945-1975", in *Perspectives. documentaires en éducation* (INRP), n°20, 1990, il décrit son itinéraire intellectuel et militant.

² « L'entraînement mental », Le Seuil et Peuple & Culture, 1975. Ce livre vient d'être réédité chez l'harmattan, dans la collection Savoir et formation

³ Publiée sous le titre « Les générations du développement rural », éditions EJA-LGDJ, Paris

Chronique bibliographique

L'actualité du séminaire du gehfa à travers la bibliographie :

- Laot F. F., 2002, « Education permanente : trois éclairages sur l'histoire d'une idée », *Actualité de la formation permanente*, n° 180, octobre 2002, pp. 117-122
Article réalisé à partir de trois séminaires du gehfa consacrés, en 2002, à l'histoire de l'éducation permanente : le Géréa, séminaire animé par Françoise Tétard, la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente, par Pierre Tournemire, et l'Education permanente à travers les textes publiés par l'Unesco, par Jean-Claude Forquin.

Reçu à biblio@gehfa.com

- Boiraud H., 1982, « Les instituteurs et l'évolution des cours d'adultes au 19^{ème} siècle », *Education permanente*, n°62-63, pp. 29-52
Où l'on apprend que rapporté à la population totale, le pourcentage d'adultes en cours est, à certaines périodes, plus élevé que le pourcentage d'adultes en formation au début des années 80.
- Holst J. D., 2002, *Social Movements, Civil Society, and Radical Adult Education*, Bergin & Garvey Westport
L'auteur, enseignant à l'université de Minneapolis (USA), présente l'histoire et le statut actuel de l'éducation des adultes « de gauche » en lien avec les mouvements sociaux et la théorie de la "société civile".

Autres publications

- Mylinski D., 1982, *Formation permanente et procès de travail ; discours, pratiques, repères pour une histoire critique*, Thèse de sciences de l'éducation, université de Grenoble 2, sous la direction H. Claustre
- Guéréna J.-L., 1989, *Pour une histoire de l'éducation populaire en Espagne*, Thèse d'études ibériques, université de Besançon, sous la direction de A. Derozier
- Pasquier B., 2001, « La loi de 1971 ? Non, deux accords et quatre lois », *Actualité de la Formation Permanente*, 172, mai/juin 2001
Cet article, également paru dans la revue Personnel n° 421 de juillet 2000, rappelle que la loi sur la formation continue se comprend mal si on l'isole de l'accord de 69 sur l'emploi, naturellement de celui de 70 et surtout des 3 autres lois de 71 réorganisant l'enseignement technologique et fondant le système de l'apprentissage tel que nous le connaissons.
- Burgos A., 2002, *Les cours d'adultes de Pierre Sacreste, instituteur de la III^{ème} République, hiver 1898-1899*, Éditions de Paris, diffusion Comptoir Harmonia Mundi.
Pierre SACRESTE est l'un de ces instituteurs d'alors qui, à côté de l'enseignement donné le jour aux enfants, consacrait ses soirées à l'éducation des adultes. André BURGOS a retrouvé le carnet de préparation des 27 cours donnés au village de Freix-Anglars (Cantal), lors de l'hiver 1898-1899. Précieux témoignage dont il analyse le contenu et qu'il livre intégralement, en le restituant dans le vaste mouvement d'éducation populaire naissant.
- *Education permanente*, n° 154 (2003-1) : la formation syndicale
La première partie de ce numéro, intitulée *De l'éducation ouvrière à la formation syndicale*, est historique.
Trois articles couvrent trois périodes :
 - de la naissance du syndicalisme à la première guerre, Hugues Lenoir, " S'éduquer pour acquérir la science de son malheur",
 - l'entre-deux-guerres, Noël Terrot, "L'éducation ouvrière dans l'entre-deux-guerres",
 - les années d'après-guerre, Marie Geoffroy, "L'institutionnalisation de la formation syndicale".

Continuez à nous envoyer des références à [biblio@gehfa.com](mailto: biblio@gehfa.com) sur l'histoire de la formation des adultes sous toutes ses coutures : cours du soir, éducation populaire, formation continue, alphabétisation, universités du troisième âge (politiques, pratiques, idéologies...)... N'hésitez pas à nous faire parvenir des notices de publications même anciennes, et de tous les pays, avec une petite phrase d'accompagnement permettant au lecteur de se faire une petite idée du contenu de l'ouvrage, du chapitre de l'ouvrage, de l'article ou du rapport d'étude en question. Vos contributions permettront d'enrichir la bibliographie en ligne (accessible sur le site Internet www.gehfa.com). Nous savons que cette bibliographie est fréquemment visitée par des internautes du monde entier. D'avance merci.

Un recours à l'histoire pour poser la question d'une continuité entre la fonction certificative des universités et l'institution récente de la validation des acquis professionnels

Cette réflexion m'a été suggérée par la lecture d'un mémoire de DEA que vient de présenter Florence Baran à l'université de Nanterre¹. La mission donnée aux universités d'attribuer des grades et des titres est actuellement un sujet rarement évoqué. On débat de leur rôle dans la transmission des connaissances et dans leur production de ces connaissances à travers la recherche. Le mémoire fait au contraire ressortir la permanence de la certification à côté des fluctuations de l'engagement des universités dans l'enseignement et dans la recherche. Dans son projet de thèse, F. Baran se propose de situer la validation des acquis en prolongement de ce rôle en matière de certification.

On retrouve cet accent mis sur la certification dans le chapitre sur les universités de l'ouvrage que l'historien anglais, Théodore Zeldin a consacré à l'histoire de la France entre 1845 et 1948². Avec la création de l'Université Impériale, en 1806, l'idée d'université en tant que lieu de contact avec la totalité des connaissances humaines a été abandonnée. Les facultés de lettres et de sciences ont pour fonction de délivrer les diplômes de l'enseignement secondaire et ceux qui permettent d'enseigner. Au 19^e siècle, beaucoup de professeurs ne font pas de cours, pour se consacrer seulement à la tâche lucrative des examens. Zeldin écrit encore qu'en 1866, l'enseignement supérieur ne coûtait pratiquement rien à l'Etat : il s'autofinçait grâce aux revenus des examens. A partir de 1865, Victor Duruy avait émis le vœu de voir l'enseignement supérieur cesser de s'intéresser uniquement à la préparation des examens pour se consacrer à un enseignement portant sur « les méthodes grâce auxquelles les étudiants peuvent apprendre les sciences que ces méthodes ont créées ». Désespérant d'y parvenir, il crée l'Ecole Pratique des Hautes Etudes.

La défaite de 1870 relance un débat sur les réformes : « Renan déclare que ce sont les universités allemandes qui ont gagné la guerre ».

Suite page 3 ●●●

CYCLE DE TROIS SEMINAIRES SUR LE THEME DE LA CERTIFICATION ET LA VALIDATION DES ACQUIS

Ce cycle a pour objet de contribuer à mettre dans une perspective historique les divers modes de certification des connaissances et compétences professionnelles. Il donnera lieu aux trois séminaires suivants :

Le mardi 14 octobre 2003 :

Regard rétrospectif sur la certification : les diplômes, titres et attestations reconnaissant les compétences professionnelles :

Vincent MERLE : la problématique

Benoît BOUYX : l'expérience du ministère de l'Education nationale

Paul SANTELMANN : l'expérience du ministère du Travail et celle de l'AFPA

Le mardi 9 décembre 2003 :

La validation des acquis : les évolutions depuis les années 1980 : les mesures de 1984, 1992, 2002 :

Michel FEUTRIE ou Anne-Marie CHARRAUD

Le mardi 3 février 2004 :

Mise en perspective historique et formulation d'une nouvelle problématique :

Guy BRUCY

Yves LICHTENBERGER

Les séminaires ont lieu à l'Ecole supérieure de travail social (ETSUP) à partir de 17h30

8, villa du parc Montsouris 75014 Paris

RER : Cité Universitaire – Métro : Porte d'Orléans

davantage d'informations sur le site

www.gehfa.com

¹ La validation des acquis à l'université – Une révolution certificative », mémoire présenté sous la direction de M. F. Fave-Bonnet en juin 2002

² « France 1848 – 1945 », tome « Intellect and Pride », Oxford University Press, 1980.

Vient de paraître

Bernard Pasquier

Voyages dans l'apprentissage Chroniques 1965-2002

L'Harmattan, Collection Histoire et Mémoire de la Formation,
mars 2003

À partir de l'expérience d'un acteur du système de formation professionnelle continue et du système de formation initiale, le livre décrit la prise en compte de la formation en situation de travail. La première partie porte principalement sur la formation professionnelle continue jusqu'en 1981. La seconde traite du développement des formations en alternance pour les jeunes et en conséquence du désenclavement de l'apprentissage entre 1981 et 1992. La troisième décrit, à partir de 1992, la reconstruction du système de formation initiale en apprentissage et la croissance de celui-ci. Outre 185 références bibliographiques données au fil de la lecture, le livre inclut huit articles ou extraits d'articles écrits par l'auteur entre 1968 et 1999.

« **Recherche et signification des méthodes en pédagogie des adultes** » est paru en 1968 dans le Bulletin de l'Institut Promotion Animation (IPA). Ce texte, co-rédigé par Bernard Pasquier et André de Traz, tous les deux membres de l'IPA, est marqué par l'expérience de cet organisme dans le milieu agricole français et dans le développement rural africain de type coopératif. Il se caractérise par la valorisation d'une démarche que l'on appellera plus tard l'alternance, prenant en compte ce que l'on aimait alors nommer « le vécu des participants ».

« **Comment contrôler la formation ?** », paru en 1968 dans la revue « Direction et Gestion des Entreprises », fut repris par la revue « Personnel » de l'ANDCP (Association nationale des directeurs et chefs de personnels) en septembre 1969. Cette double édition, indique, à cette période, l'intérêt des entreprises pour la formation, compte tenu du public de dirigeants auquel s'adressaient ces publications. Sans doute les événements de mai 1968 ont-ils joué dans ce sens mais surtout la formation tire son actualité des accords interprofessionnels sur l'emploi qui sont signés en 1969 et qui annoncent ceux sur la formation professionnelle de 1970. La réglementation actuelle et le rôle central joué par le Groupe National de Contrôle (G.N.C.) de la Formation professionnelle continue peuvent entraîner une lecture anachronique du titre de l'article. Celui-ci ne traite pas du contrôle de la conformité de la formation à la réglementation en vigueur mais du contrôle des effets de la formation par rapport à ce qui était recherché.

« **Les droits au congé-formation et l'évolution du système français de formation professionnelle continue** » est paru dans la Revue Droit Social de février 1979. L'angle d'approche, dans cet article, est encore celui de l'Éducation Permanente. Mais l'utopie du congé-formation s'éloigne sans même avoir reçue un début de concrétisation. La logique principale de l'accord de 1970 et de la Loi de 1971 sur la formation professionnelle continue apparaît avant tout comme celle de la sécurité de l'emploi, que la formation peut contribuer à sauvegarder.

« **Les formations d'insertion professionnelle des jeunes en Europe** » paru dans le numéro 34 (mai-juin 1978) de la Revue

Actualité de la Formation Permanente du Centre Inffo, établit la synthèse d'un colloque organisé par ce dernier en février 1978. Rédigé en commun avec Paul Dupouey –alors rédacteur en chef d'Inffo-Flash-, il présente la panoplie des mesures prises pour l'emploi des jeunes, dans les différents Etats européens et en tire quelques conclusions (extrait).

« **L'entreprise comme milieu éducatif dans les formations en alternance** » est paru en septembre 1983, dans un numéro d'Éducation et Société, consacré aux fonctions et responsabilités des tuteurs dans le « dispositif Jeunes ». L'article lui-même s'engage sur une conception de l'alternance qui fait de l'entreprise non seulement le lieu premier de la formation mais aussi le lieu premier de l'éducation professionnelle.

« **La formation professionnelle en Europe** » s'inscrit dans une démarche comparative. Il paraît en septembre 1984 dans le n° 365 de la Revue « Informations SIDA » (devenue quelques mois plus tard pour des raisons évidentes « Informations-SILDA »), ainsi que dans le n° 125 de « L'Enseignement Technique », revue de l'AFDET (Association française pour le développement de l'enseignement technique). Là aussi, cette double parution est significative des milieux qui s'interrogent sur l'évolution de l'appareil éducatif. Informations-Silda est un outil de travail pour les directions du personnel des entreprises alors que l'AFDET est proche de l'Inspection générale de l'Éducation nationale, mais depuis toujours soucieuse du rapprochement avec les milieux économiques (extrait).

« **Réussir l'apprentissage** » est paru dans le n°204 d'avril 1994 de la Revue « Humanisme et Entreprise ». Il identifie les conditions de réussite de l'apprentissage après en avoir rappelé les évolutions, les atouts mais aussi les faiblesses. Il est une synthèse de l'état de l'apprentissage au début de l'année 1994.

« **La formation continue des personnels au service de l'apprentissage** » s'appuie sur l'exemple du CCCA-BTP mais illustre les efforts réalisés dans ce domaine par tous les secteurs. D'abord présenté lors d'un colloque intersectoriel, organisé en novembre 1998 par la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle dont le thème était « Bilan et Perspective du Programme National d'Apprentissage », ce texte paraît dans le N°159 de mars-avril 1999 d'Actualité de la Formation Permanente.

Avis au lecteur

Vous avez entre les mains le dixième numéro de la lettre du groupe d'étude – histoire de la formation des adultes.

Nous ne sommes pas en mesure de continuer à adresser ce bulletin aux non adhérents. Si vous souhaitez le recevoir régulièrement et soutenir l'action du groupe, nous vous invitons à adresser votre adhésion à :

GEHFA, 35C rue de la Beaune, 93100 MONTREUIL

Cotisation annuelle à partir de 25 euros pour les personnes physiques, de 100 euros pour les organismes, chèques à l'ordre du GEHFA.

Cet appel s'adresse aussi aux adhérents qui n'auraient pas encore acquitté leur cotisation pour cette année.

●●● Suite de la page 1

La question d'une continuité entre la fonction certificative des universités et l'institution de la validation des acquis professionnels

Cependant les facultés de lettres et de sciences continuent à ne former que des enseignants ; leur isolement ne leur permet pas de traiter la connaissance comme un tout et l'idée d'universités autonomes dont ce serait la mission n'est toujours pas envisagée.

En 1896, une loi décide de regrouper les facultés d'une académie dans une université, mais celle-ci reste sous le contrôle d'un recteur qui est en même temps le fonctionnaire responsable des enseignements primaires et secondaires. C. Musselin³ a montré que l'amalgame ne s'était pas réalisé et que les facultés, toujours chargées des examens du secondaire, avaient prédominé sur les universités. La guerre de 14/18 diffère d'une génération le débat sur les réformes. La principale réalisation de l'entre deux guerres est la création du CNRS, dont la vocation est la recherche hors les universités. T. Zeldin constate que les programmes n'évoluent pas. La situation est la plus bloquée en médecine où la formation est si éloignée de la pratique que de nombreux pays, dont les Etats-Unis, ne reconnaissent plus le diplôme. Dans les facultés de droit, qui ont le plus grand nombre d'étudiants, les professeurs sont débordés par les passages d'examens, jusqu'à 200 thèses par an pour un professeur : l'économie a été introduite dans les programmes à partir de 1877, mais il faut attendre 1960 pour voir apparaître une licence à part entière de sciences économiques. Les facultés de lettres continuent d'assurer la formation des historiens, des géographes et des philosophes, en leur imposant l'étude du latin et de la littérature française. « The confusion between teacher training and university education remained a difficult obstacle in the way of improved standards » écrit Zeldin. Dans les facultés de sciences, les cursus prolongent ceux du secondaire, sans donner aux professeurs les moyens nécessaires pour conduire des recherches

La loi de 1968, puis celle de 1984 ont enfin reconnu l'autonomie aux universités. La loi de 1984 définit l'enseignement supérieur comme un service public assurant la formation initiale et continue, la recherche scientifique et technologique, la diffusion de la culture et de l'information scientifique et la coopération internationale. En formation continue, la loi spécifie que « les études, les expériences professionnelles ou les acquis personnels peuvent être validés.... en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur ». La fonction certificative apparaît plus loin dans le texte, avec un long article qu'introduit la phrase : « L'Etat a le monopole de la collation des grades et des titres universitaires ». Par rapport aux missions d'enseignement et de recherche que la loi semble instituer, cette affirmation apparaît comme le rappel d'une fonction dont la dévolution aux universités est depuis longtemps acquise. Mais aucun lien ne relie encore entre cette fonction avec l'institution de la validation des acquis.

Jacques Denantes

Rubrique « écrits d'archives »

Lectures et Cours publics

Nous voyons avec satisfaction que le ministre de l'instruction publique s'occupe, à Paris, de créer des cours publics et gratuits pour les travailleurs ; nous applaudissons également à la création des lectures publiques qui ont lieu le soir dans divers quartiers de la capitale ; c'est là un des meilleurs moyens de faire pénétrer dans l'esprit de la classe nombreuse à laquelle nous appartenons les éléments de nationalité et de démocratisation que renferme notre littérature. Mais si nous sommes satisfaits de ce qu'a fait pour nous, Parisiens, le citoyen Carnot, nous voudrions voir aussi qu'on s'occupât un peu plus de nos frères des départements ; et si nous étions ministres de l'intérieur et de l'instruction publique, nous aurions déjà fait une circulaire que nous aurions envoyée aux maires, aux ministres du culte et aux instituteurs de toutes les communes de France.

Nous leur aurions dit : la République ne serait pas fidèle à la devise chrétienne qu'elle a inscrite sur son drapeau, si elle ne donnait pas gratuitement à chacun de ses enfants l'instruction morale, nationale et professionnelle qu'elle leur a promise ; nous avons pris la ferme résolution d'apporter, le plus promptement possible, notre actif concours à la réalisation de ce beau principe en dehors duquel la République serait un vain mot ; mais en attendant que ces graves questions soient discutées, en attendant surtout qu'elles puissent être mises à exécution, nous faisons, citoyens, appel à vos sentiments de patriotisme et de fraternité, et vous invitons à préparer la voie de liberté, d'égalité et de fraternité dans laquelle nous devons entrer de plus en plus profondément. (...)

Ce que nous vous demandons aujourd'hui, citoyens, c'est de vous entendre pour créer des cours publics et gratuits pour tous les ouvriers désireux d'apprendre ce que la monarchie leur a refusé. – Nous pensons que vous trouverez facilement dans votre commune des cœurs généreux qui ne demanderont pas mieux que de participer aux dépenses que nécessitera l'établissement de ces cours, qui consisteraient non seulement à enseigner les premiers éléments de l'instruction, lecture, écriture et calcul ; mais encore, et ce serait là surtout un cours qui serait profitable à tous ceux qui le suivraient, nous voudrions que vous fissiez des lectures publiques à certains jours et à certaines heures, et de façon à ce que personne ne fût empêché d'y assister.

Vous appelleriez, pour vous aider dans cette belle mission, les hommes les plus moraux et les plus instruits de votre commune, et, par un accord fraternel entre vous, il vous serait facile d'imprimer chez tous vos concitoyens cet amour de la nationalité française et des institutions démocratiques qui devront désormais leur servir de guide et d'appui.

Nous vous engageons, citoyens, pour remplir cette œuvre si digne, de faire un bon choix parmi les historiens de notre époque, afin de bien fixer l'opinion de vos concitoyens sur le but vers lequel doit tendre sans cesse notre glorieuse révolution. Ce but est le même que celui que voulaient atteindre nos pères en 92 ; mais les difficultés sans nombre qu'il y avait à vaincre alors les firent avorter dans leur noble entreprise, tandis que nous, éclairés par l'histoire, par les événements, notre tâche est beaucoup plus facile : les entraves et les dangers qui existaient il y a soixante ans ont disparu ; les idées d'émancipation morale et matérielle ont pénétré dans l'opinion publique, ce qui, par conséquent, rend infiniment plus praticable l'application des principes que nous avons proclamés. (...)

Si messieurs les ministres trouvaient notre pensée bonne, et qu'ils la voulussent mettre à exécution, nous le répétons, malgré que cela eût dû être fait plus tôt, nous avons l'espoir qu'elle produirait un bon effet.

L'Atelier, organe spécial des ouvriers (rédigé par des ouvriers exclusivement), 28 décembre 1849

³ La longue marche des universités françaises, PUF, 2001.

Chronique bibliographique

Reçu à biblio@gehfa.com

- CNFPT, 2002, *Les 30 ans du CNFPT, 1972-2002*, Centre national de la Fonction Publique Territoriale.
Cette brochure de communication, illustrée de nombreuses photos et documents, relate l'histoire du CNFPT et des organisations qui l'ont précédé depuis 1922 : l'ENAM (Ecole nationale d'administration municipale), l'ANEM (Association nationale des études municipales), le CFPC (Centre de formation des personnels communaux).
- Dänzer-Kantof B., 1999, *Former pour l'emploi. L'AFPA : 50 ans de formation professionnelle des adultes*, AFPA.
Ce beau livre (grand format illustré de nombreuses photos et de documents divers) permet de suivre comment une pratique de la formation professionnelle s'est élaborée à l'ANIFERMO d'abord, puis à partir de 1966, à l'AFPA.
- Collos J.-P., 1995, Petite histoire de l'éducation populaire, *Vers l'éducation nouvelle*, n° 471, septembre-octobre.
L'éducation populaire est-elle un mythe, une réalité dépassée ou une utopie mort-née du temps où l'on croyait qu'une société puisse avoir un sens ? Ces quelques lignes retrace l'histoire de l'éducation populaire en donnant les fondements et les clefs nécessaires à une meilleure compréhension.

Thèses

- Michel D., 1980, *Les cours d'adultes dans l'Aube de 1870 à 1914*, Thèse de 3ème cycle, Université de Reims.
- Albertini M.-L., 1983, *Les politiques d'éducation populaire par l'art en France : théâtres et musées, 1895-1914*, Thèse de 3ème cycle, Histoire, sous la direction de Maurice Agulhon, Université Paris 1.

Publications récentes

- Santelmann P., 2003, "L'épopée de la formation continue", in Former, se former, se transformer. De la formation continue au projet de vie, *Sciences Humaine*, Hors Série, n° 40, mars, avril, mai, pp. 10-15.
Les corporations, les entreprises, les syndicats, l'Etat ont tour à tour joué un rôle dans l'organisation de la formation...
- Palazzeschi Y. (entretien avec), 2003, "La loi fondatrice de 1971 et ses effets", in Former, se former, se transformer. De la formation continue au projet de vie, *Sciences Humaine*, Hors Série, n° 40, mars, avril, mai, pp. 12-13,
Entretien avec Y. Palazzeschi.
- Pasquier B., 2003, *Voyages dans l'apprentissage - Chroniques 1965-2002*, L'Harmattan, collection Histoire et mémoire de la formation.
Voir article page précédente

Autres publications

- Robin F., 1961, L'Université populaire lavalloise (1902-1952), *Le Mouvement social*, avril-juin.
- Desroche H., 1974, L'origine utopique, *Esprit*, n° 10, octobre, (Repris en version plus courte dans Pineau G., 1977, Education ou aliénation permanente ? Repères mythiques et politiques, pp. 25-34), pp. 337-366.
La pensée sur l'éducation des adultes de quelques utopistes : Antangil, Bellamy, Cabet, Campanella, Fourier, Anatole France, Kropotkine, Hertzka, Mercier, More, Morris, Owen, Saint-Simon, Souvestre, Young
- Pica G., 1984, La fonction éducative des Bourses du travail dans le mouvement ouvrier (1895-1914), *Cahiers d'histoire de l'I.R.M.*, 1er trimestre 1984, pp. 4-26
- Lièvre C., 1988, L'offre et la demande d'éducation populaire : les cours d'adultes dans la somme 1860-1940, *Histoire de l'éducation*, n° 37, pp. 17-46.
- Delestre Antoine, 1989, *Uriage, une communauté et une école dans la tourmente. 1940-1945*, Presses universitaires de Nancy.
Ce livre montre, à partir des archives confrontées aux témoignage des acteurs, l'idéologie et la pédagogie de cette communauté-école et suit, presque au jour le jour, les actes, les choix, les joies et les peines de ces hommes et de ces femmes en pleine tourmente.
- Guereña J.-L., 1991, L'enseignement pour adultes en Espagne, législation, projet, réalités, 1838-1874, *Histoire de l'éducation*, n° 49, janvier, pp. 49-88.

Dernière mise à jour de la bibliographie sur le site du gehfa (www.gehfa.com) : mars 2003 (193 notices).

hisfora

la lettre du GEHFA
groupe d'étude
histoire de la formation des
adultes

Numéro 11 – décembre 2003

Rédaction : GEHFA, 35C, rue de la Beaune, 93100 Montreuil

hisfora@aol.com

Editorial

Un adhérent nous écrit : « Comme beaucoup d'autres, j'ai reçu, il y a quelques mois, un appel au secours du GEHFA, auquel j'ai répondu par l'envoi d'un chèque afin de soutenir par ma modeste contribution, l'ensemble des activités de l'association et contribuer à lui donner les moyens de se développer. A ce jour, je n'ai reçu aucune information sur les retombées de cet appel à soutenir le GEHFA et j'avoue que j'en suis un peu étonné. La logique associative voudrait qu'une publication soit faite sur les résultats de cet appel et sur les retombées pour l'association ! Cette remarque n'enlève rien au soutien que je continue d'apporter personnellement au GEHFA et au fait que je m'attache à diffuser l'information concernant ses activités ».

Un grand merci à notre collègue puisqu'il nous permet de mieux expliquer qui nous sommes.

Notre association, récente, est fort modeste. Son conseil d'administration est composé d'universitaires, d'administrateurs et de consultants du champ de la formation, ainsi que des responsables de formation ou d'organismes de formation, tous évidemment, bénévoles, alors que nos investigations nous montrent que le travail d'archiviste, y compris celui qui s'occupe d'archives orales, est un métier à temps plein (cf le CR du livre Florence Descamps « l'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation » Hisfora n° 7 septembre 2002)¹.

A la fin de l'année 2003, nous serons 65 adhérents à jour de leur cotisation². Si les buts que nous poursuivons sont clairs et simples – contribuer à la sauvegarde des multiples archives de la formation des adultes et, contribuer également à l'histoire de cette même formation, nos activités donnent lieu à des comptes rendus réguliers, dans les numéros du Bulletin Hisfora, en particulier, celui, annuel qui rend compte de notre assemblée générale statutaire annuelle (cette année n° 9, mars 2003.)

Rappelons que nous avons un site Internet (adresse www.gehfa.com) régulièrement tenu à jour et assez bien consulté d'ailleurs ; ce site met notamment à la disposition de tous une bibliographie sur l'histoire de la formation ; nous poursuivons le séminaire intitulé « une formation à la française », à raison de 5 séances par an, ce qui représente

maintenant 33 séances depuis 1997. Enfin le présent bulletin, sous forme papier pour nos adhérents, et à raison de trois numéros par an, rend compte d'ouvrages et d'actualités de l'histoire de la formation.

Mais, nous nous sommes surtout mobilisé, pour préparer une Convention avec le centre des archives du monde du travail (CAMT) sis à Roubaix.

Nous voudrions faire beaucoup plus, en particulier poursuivre des campagnes d'interviews que nous avons commencées, auprès des fondateurs de la formation professionnelle en France, sur le plan national et régional. Pour l'instant, notre rôle principal demeure celui d'être un aiguillon auprès des instances publiques et privées pour attirer l'attention de tous sur toute l'importance qu'il y a pour l'avenir et l'identité des métiers de la formation, à en faire l'histoire, fondement de toute culture professionnelle.

Jacky Beillerot.

SEMINAIRE - CYCLE SUR LA CERTIFICATION ET LA VALIDATION DES ACQUIS

Ce cycle de trois séminaires a pour objet de contribuer à mettre dans une perspective historique les divers modes de certification des connaissances et compétences professionnelles. La première séance, le 14 octobre 2003, était intitulée **Regard rétrospectif sur la certification** (voir le compte-rendu en page 2). La seconde séance, le 9 décembre 2003 a porté sur **la validation des acquis** : les évolutions depuis les années 1980 : les mesures de 1984, 1992, 2002.

Troisième séance **le mardi 3 février 2004**

Mise en perspective historique et formulation d'une nouvelle problématique

Avec Guy BRUCY et Yves LICHTENBERGER

à l'Ecole supérieure de travail social (ETSUP) à partir de 17h30

8, villa du parc Montsouris 75014 Paris

RER : Cité Universitaire – Métro : Porte d'Orléans

L'assemblée générale annuelle du GEHFA se tiendra à 19h30 à l'issue du séminaire

Le cycle "Formation de formateurs 1960-1975" se déroulera les 23 mars, 25 mai et 12 octobre 2004

¹ Comité pour l'histoire économique et financière de la France. Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, éditeur. 864 pages. 30,49 Euros.

² En l'absence de toutes subvention, le budget de l'association se monte à 1 200 Euros, résultat des seules cotisations des adhérents.

PREMIER SEMINAIRE DU GEHFA SUR LA CERTIFICATION ET LA VALIDATION DES ACQUIS

Résumé des interventions du 14 octobre 2003 : Regard rétrospectif sur la certification : diplômes, titres, et attestations reconnaissant les compétences professionnelles

La problématique : VINCENT MERLE, professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers, ancien directeur de cabinet de la secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle

V. Merle se situe lui-même comme témoin engagé et non comme historien, ayant été directeur de cabinet de Mme Péry, Secrétaire d'Etat chargée de la Formation Professionnelle en 1999, après avoir œuvré plus de la moitié de sa carrière dans le domaine de l'emploi et du marché du travail.

La validation des acquis n'est qu'un volet d'un ensemble qui, à la demande de Mme Aubry, devait en comporter trois autres : le développement d'un droit individuel à la formation, la professionnalisation de l'insertion par alternance, la clarification des rôles respectifs des acteurs (Etat, collectivités, partenaires sociaux). La validation des acquis de l'expérience était un préalable indispensable des autres étapes. Deux lectures sont possibles de la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 : dans une première lecture, elle peut être présentée comme l'aboutissement d'un processus de reconnaissance des acquis de l'expérience : la loi de 1934 sur le titre d'ingénieur, l'expérience du CNAM, qui dispense des adultes de certains modules, celle de l'Université de Vincennes, les portefeuilles de compétences, les bilans de compétences, les mesures de 1984 et 1985 permettant des dispenses de diplômes pour s'inscrire en université, la loi de 1992 permettant des dispenses d'épreuves aux examens de l'Education nationale. Dans une seconde lecture, elle s'insère dans une réflexion sur la gestion des compétences et des processus de certification : la création d'un système alternatif (NVQ) au Royaume-Uni, le rapport demandé par J. Barrot à M. de Virville, rendu en 1996 et proposant, pour fournir les reconnaissances fortes qu'exige la formation continue, un répertoire national des qualifications dont on ne peut toutefois déterminer s'il devait constituer un système alternatif de certification ou un répertoire des qualifications en vigueur dans le monde économique ; les positions du MEDEF sous l'inspiration de A. Dumont, opposant la compétence, que, selon lui, seule l'entreprise peut apprécier, et la connaissance, du ressort du système éducatif, les débats qui ont eu lieu pendant deux ans au sein de groupes informels, pour aboutir à un point d'équilibre : il y aura une régulation collective, et la compétence acquise en entreprise sera appréciée par des organismes officiels. Les deux lectures de la loi se complètent : les acquis de l'expérience sont pris en compte au même titre que les examens, la certification étant nettement distinguée du parcours de formation ; en même temps est mis en place un système général de régulation autour du répertoire national des certifications professionnelles.

L'expérience du ministère de l'Education nationale : Benoît BOUYX, directeur-adjoint de l'ONISEP, ancien Secrétaire général des Commissions professionnelles consultatives du ministère de l'Education nationale

B. Bouyx a été pendant 15 ans secrétaire général des CPC de l'Education nationale, de 1983 à 1998 ; son intervention est un témoignage d'acteur et non de chercheur. A son arrivée à ce poste, les CPC étaient en mauvais état. Ces organismes avaient à

donner des avis sur environ 700 diplômes, des CAP aux BTS et concernant environ un million de candidats. Lieux de concertation entre acteurs internes et externes, elles étaient aussi des lieux de rivalité de pouvoir : inspection générale, syndicats d'enseignants connaissaient bien les règles du jeu ; il n'en allait pas de même des acteurs externes, syndicats de salariés ou patronaux, sauf dans les secteurs à fort apprentissage. Des lobbies exerçaient leurs pressions sur les horaires de formation, les coefficients et les horaires des épreuves d'examen.

Des opérations significatives avaient été menées avec la participation efficace de A. Elie, ingénieur des mines : les unités capitalisables, nées des expériences de B. Schwartz au CUCES de Nancy en 1965 en faveur des mineurs de fer, ont montré le souci obsessionnel de maintenir la valeur du diplôme et l'exclusivité de compétence du jury ; elles ont nécessité un découpage des diplômes pour leur acquisition progressive par le définition d'objectifs terminaux et d'objectifs intermédiaires faisant appel à la pédagogie par objectifs. Ce fut une réussite qualitative, mais un échec quantitatif. Le contrôle continu des connaissances visait en 1972 à la transposition de ce système en formation initiale, grâce à un positionnement des élèves par un jury permanent. Ce système a permis de grandes avancées pédagogiques, mais a périclité.

B. Bouyx avait un mandat implicite de conforter la crédibilité des diplômes de l'Education nationale, attaqués, en 1983, de toutes parts, jugés notamment inopérants en matière de formation continue. Son action a consisté essentiellement à clarifier le rôle des acteurs : parmi les acteurs internes, donner plus de place à l'administration qu'aux corps d'inspection et aux syndicats d'enseignants ; parmi les acteurs externes, distinguer un niveau « politique » et un niveau des experts. Il analyse un diplôme comme un contrat entre le monde professionnel (employeurs et salariés), les candidats, et l'Etat, garant de la réalisation d'un contrat. Désormais, les phases sont les suivantes : l'opportunité (relation avec l'emploi, niveau, perspectives de développement, modes de préparation - école, apprentissage, F/C-), mode d'évaluation (examen, contrôle continu, contrôle en cours de formation introduit en 1985 à l'occasion du baccalauréat professionnel).

Les diplômes qui comportent désormais des référentiels d'activité professionnelle et des référentiels de certification distinguent nettement formation et certification. La validation des acquis de l'expérience en 1992 a nécessité de repenser les épreuves d'examen pour constituer des blocs de compétences plutôt que des ensembles disciplinaires.

L'expérience du ministère du Travail et de l'AFPA : Paul Santelmann, directeur de la prospective à l'AFPA

P. Santelmann ne représente ici que l'AFPA ; toutefois, il a travaillé douze ans au ministère du Travail et douze ans à l'AFPA. Il a donc une bonne expérience des deux institutions.

Principal opérateur du système de validation du Ministère du travail (loi de modernisation sociale - décret du 2 août 2002), l'AFPA dispose d'une ingénierie et d'une logistique qui en fait un des principaux intervenants dans le champ de la VAE. Aujourd'hui l'AFPA forme environ 100 000 sans emploi auxquels s'ajoutent 50 000 salariés. Pour autant la question de la certification n'a pas été historiquement au centre de la construction de la formation professionnelle accélérée (FPA), pas plus que le Ministère du Travail qui n'a pas développé une politique de validation autonome qui sous-tendait l'émergence d'un système de validation spécifique aux adultes, distinct de celui de la formation initiale porté par l'Education Nationale. La préoccupation de départ de l'AFPA s'est concentrée tradition-

nellement sur la démarche d'apprentissage mise en œuvre en centres de formation dans des situations de travail reconstituées dans le contexte de pénurie de main d'œuvre des 30 glorieuses. L'AFPA doit son existence au fait que les entreprises ne se sont guère engagées dans une logique d'apprentissage et que le nombre important de jeunes laissés sans formation professionnelle dans les années 1960 l'a amené à pallier aux insuffisances de l'enseignement technique initial. Par la suite les lois sur la formation continue ont consolidé la fonction de formation d'adultes mais dans un contexte de chômage de masse plus complexe.

Le processus d'élaboration des titres professionnels du Ministère du travail par l'AFPA diffère de celui de l'Éducation nationale : en lien avec les CPC, il existe une multitude de lieux où les partenaires sociaux sont associés à l'ingénierie de conception de l'action de l'AFPA. De plus, l'AFPA dispose de bureaux d'études dans les grands domaines professionnels (BTP, industrie, tertiaire) où des ingénieurs mettent au point les référentiels de formation, d'orientation et de validation pour les 300 métiers desservis. Ce travail n'a pas fait l'objet de théorisation poussée, et il n'existe pas de véritable mémoire des évolutions.

La réticence du ministère du Travail à se positionner comme valideur a laissé la place à la procédure d'homologation créée en 1971 qui a fait de l'AFPA l'interlocuteur privilégié de la Commission technique d'homologation en lieu et place du Ministère du Travail lui-même. C'est très récemment que le Ministère a souhaité occuper une position plus importante, comme pivot de la VAE mais aussi comme valideur spécifique, ce qui nécessite de combler un certain déficit de culture. Parallèlement, l'AFPA est engagée depuis quatre ou cinq ans dans une opération de reconstruction des référentiels autour des certificats de compétence professionnelle (CCP) en calage avec le point de vue du monde de l'entreprise. Ce travail possède une vertu de revitalisation dans la conception des référentiels confrontés aux métiers tels qu'ils sont exercés. Dans cette perspective, la validation des acquis de l'expérience peut devenir vecteur d'accompagnement des logiques de professionnalisation de ceux qui ont été les moins scolarisés.

La reconstitution des situations de travail est une charge très lourde. La VAE a donné lieu à 2 000 ou 3 000 dossiers. Les entreprises manifestent de l'intérêt et il n'y a pas de difficulté à constituer les jurys. Les titres professionnels (en remplacement des certificats de formation professionnelle) du Ministère du travail peuvent être composés « d'unités constitutives » sanctionnées par des certificats de compétences professionnelles (CCP). De même il est possible de compléter un titre professionnel par un certificat complémentaire de spécialisation (CCS) pouvant être acquis après la délivrance du titre. L'accès à cet éventail de certification peut prendre la voie d'une formation qualifiante dispensée par l'AFPA ou un centre agréé, celle de la VAE et celle d'une combinatoire formation/VAE partielle qui reprend les principes de la VAP : pourquoi imposer à un adulte souhaitant préparer un diplôme des modules de formation qui traitent de ce qu'il maîtrise déjà ? La VAE peut s'inscrire dans un processus (parcours) modularisé de professionnalisation mais aussi comme point d'appui ou point de départ pour une évolution professionnelle ultérieure pouvant, éventuellement, être optimisée par le recours à la formation. La VAE point d'étape, point de passage, certainement pas point d'arrivée...

Pierre Benoist

Rubrique « écrits d'archives »

Comment éviter la guerre des classes ?

Ainsi, l'ouvrier doit chercher à améliorer sa condition surtout par son effort personnel. Les parents qui sauront donner à leurs enfants une éducation forte, susceptible de les préparer à une action énergique, servie par une initiative toujours en éveil, leur assureront les meilleures chances de réussite. On ne saurait trop répéter cette vérité si évidente, et pourtant si souvent méconnue, que le sort de la vie entière dépend de l'éducation donnée à l'enfant. N'est-il pas établi par les faits les plus évidents que presque tous les jeunes criminels ont été des enfants privés d'éducation. On pourrait prouver avec la même certitude que presque tous les ouvriers devenus patrons avaient reçu de leurs parents une formation énergique.

Le jeune ouvrier qui recherchera les occasions de s'instruire, de se perfectionner dans sa profession, de varier ses aptitudes, augmentera de beaucoup ces mêmes chances. Tel est le moyen le plus sûr, le plus efficace, de lutter contre les difficultés de notre vie contemporaine, et de profiter des remarquables occasions de succès qu'elle offre aussi. Mais ne l'oublions pas, à l'heure actuelle les familles ouvrières ne peuvent réaliser que très exceptionnellement à elles seules ces conditions. En effet, beaucoup d'entre elles manquent de la base première et essentielle de l'éducation qui forme le caractère de l'individu. Elles ne peuvent donc guère fournir, en règle générale, que des hommes de faible initiative, trop aisément dominés par des meneurs sans scrupules. De plus, beaucoup de gens ne sont pas doués des qualités nécessaires pour sortir de pair et pour vaincre par eux-mêmes tous les obstacles qu'ils rencontrent. Ils ont besoin d'une certaine aide pour ne pas succomber devant ces obstacles. Or cette éducation et cette aide, c'est le patron qui est le mieux placé pour les organiser ou les renforcer. S'il se donne la peine d'étudier un peu son personnel, de se rendre compte de la manière de vivre, d'agir et de penser des familles qui lui fournissent la main-d'œuvre ; s'il sait régler ses procédés de patronage d'après ses observations, il pourra d'une part tirer un meilleur parti des gens, et, de l'autre, leur rendre l'immense service de les former au point de vue social, c'est-à-dire de leur communiquer une force de résistance plus grande. Des deux côtés le profit sera considérable.

Un exemple pris entre mille prouvera mieux cette vérité que toutes les démonstrations. Il y a quelque trente ans, un industriel dit un jour à un des ses confrères et amis : « Vous me rendriez un grand service en me débarrassant d'un ouvrier qui me gêne beaucoup et que je ne puis mettre tout simplement à la porte, car c'est le mari d'une servante à laquelle nous tenons, et renvoyer l'homme, ce serait en même temps congédier la servante. Cependant il m'est inutile et je ne puis le garder indéfiniment à ne rien faire. – Vous me faites là un joli cadeau ! répondit l'ami, croyant qu'il s'agissait d'un paresseux ; cependant je le prendrai quand même, pour vous être agréable, et je tâcherai d'en tirer parti. » Il le prit en effet, sut découvrir chez lui des aptitudes et des qualités telles que, de simple garçon de magasin qu'il était au début, son patron en fit peu à peu un employé supérieur. Une quinzaine d'années plus tard, cet homme s'établit à son compte, grâce à l'appui moral du patron qu'il avait servi si brillamment, et acquit laborieusement une belle fortune dont il jouit actuellement dans sa ville natale. Tel est le rôle essentiel du patron : savoir distinguer les gens capables, et les mettre à leur vraie place, pour son plus grand profit et en même temps pour le leur propre.

La guerre des classes peut-elle être évitée et par quels moyens pratiques ?, Léon Poincaré, Paris : H. Le Soudier, 1898 (3ème édition)

Chronique bibliographique

Nouvelles parutions

- Maggi-Germain N., Pelage A. (Dir.), 2003, *Les évolutions de la formation professionnelle, regards croisés*, La documentation française
Première partie : Approches historiques du droit de la formation professionnelle
- Pascal Caillaud, *Le droit de la formation professionnelle continue : évolutions historiques et perspectives d'avenir*, (pp. 23-35)
- Lucie Tanguy, *Pour une production des connaissances sociologiques nécessaires à la fabrication du droit*, (pp. 37-49)
- Nicole Maggi-Germain., Agnès Pelage, *Questions en débat : poursuivre l'écriture de l'histoire de la formation professionnelle ?* (pp. 51-57).
- Palazzeschi Y., 2003, Le passé composé de la formation. Un abécédaire historique, *Cadres CFDT* n° 405-406, juillet 2003, "Formation et parcours professionnels", pp. 15-21.
- 2003, Document : Extraits des synthèses mensuelles de rapports des préfets de Vichy relatifs aux questions de travail, emploi et formation professionnelle, *Les cahiers du Comité Histoire, n° 6*, Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, janvier 2003, pp. 5-116.
Sources historiques - 1942-1944
- Chosson J.-F., 2002, L'entraînement mental : une histoire au sein de l'histoire, *Pratiques de formation - Analyses*, n° 43, (mars), pp. 67-74
Trois périodes sont distinguées : la préhistoire de la méthode, la naissance et le développement, et la diaspora ou comment l'entraînement mental est associé à d'autres méthodes, en fonction des situations de formations très diversifiées
- 2002, Education populaire, nouveaux défis, *Pour*, n° 173 (mars)
Avec notamment un article de Jean-François Chosson "De la Balkanisation à la recomposition" (pp. 10-18) et de Philippe Jessu "L'histoire de l'éducation populaire : un enjeu ?" (pp. 19-27)

Communiqué à biblio@ghefa.com

- Larose Christine, 1991, Jalons de l'histoire de l'éducation des adultes au Québec, *Revue Cité éducative*, janvier 1991 et janvier 1992,
Le développement de l'éducation des adultes, née des insuffisances du système scolaire dans la seconde moitié du 19ème siècle.
- Offerlé M., 1981, Education ouvrière et formation des militants : les initiatives communistes, 1921-1936, *Les cahiers de l'animation, n° 32*
- Tricot M., 1973, *De l'instruction publique à l'éducation permanente*, Editions Téma
Une histoire de la ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente
- Tartakowski D., 1975, Un instrument de culture politique : les premières écoles centrales du Parti communiste français, *Le mouvement social*, n° 91
- Hillau B., 1994, Le perfectionnement ouvrier dans les anciennes communautés de métier, *Formation-emploi*, n° 46, avril-juin, pp. 47-67
- Glayroux A., 1992, Ecole d'adultes à la manufacture des tabacs de Tonneins au 19ème siècle, *Bulletin d'études et de recherches sur l'histoire de Tonneins et des Tonneinquois*, n° 2, pp. 40-44
- Mouret E., 1982, La place des stages dans la formation : repères historiques et méthodologiques, *Droit social*, n° 2, février, pp. 101-110,
- Bonnet B., 1989, Genèse de la pédagogie de la formation professionnelle des adultes, *Education permanente*, n° 98, juin
- Jonas I, Marchat J.F., Viltard J., 1992, *Histoire d'une "entreprise" paritaire : Agefos, quinze ans de formation dans les PME d'Ile-de-France*, Syros Alternative
- Klein V., Elias V., 1994, Historique de la formation professionnelle continue, *Cridep*, 03/94, 91 p.

hisfora

la lettre du GEHFA
groupe d'étude
histoire de la formation des
adultes

Numéro 12 – janvier 2004

Rédaction : GEHFA, 35C, rue de la Beaune, 93100 Montreuil
hisfora@aol.com

Convocation de l'assemblée générale annuelle du GEHFA

L'assemblée générale se tiendra **le mardi 3 février** à l'issue du séminaire, à partir de 19 heures 30, avec l'ordre du jour suivant :

Rapports moral et financier ; les archives, la convention avec le Centre des Archives du Monde du Travail ; Les instruments de communication du GEHFA : le site internet, hisfora ; le programme 2004-2005 du GEHFA ; renouvellement du conseil d'administration ; questions diverses.

Si vous ne pouvez participer à l'assemblée, prière d'adresser un pouvoir au membre de l'association de votre choix. ou à l'adresse d'hisfora.

Nous vous rappelons que la cotisation 2004 est fixée à 30 euros (10 euros pour les étudiants).

SEMINAIRE

CYCLE SUR LA CERTIFICATION ET LA VALIDATION DES ACQUIS

Troisième et dernière séance **le mardi 3 février 2004**

Mise en perspective historique et formulation d'une nouvelle problématique

Avec Guy BRUCY et Yves LICHTENBERGER

à l'École supérieure de travail social (ETSUP) à partir de 17h30

8, villa du parc Montsouris 75014 Paris (RER : Cité Universitaire – Métro : Porte d'Orléans)

(lire le compte-rendu de la première séance du cycle "regard rétrospectif sur la certification" dans le numéro 11 d'hisfora)

CYCLE DE TROIS SEMINAIRES SUR LE THEME DE

La formation de formateurs - 1960-1975

23 mars, 25 mai, 12 octobre 2004

Coordination : Françoise F. Laot

Des pratiques de « formation des adultes » existent depuis longtemps. Au 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle, elles mettent en œuvre des méthodes actives, dans certains mouvements d'éducation populaire (les cercles d'études par exemple), ou bien reproduisent celles de l'école ou de l'enseignement supérieur, comme c'est le cas dans la plupart des cours du soir. Néanmoins les « formateurs » d'alors suivent rarement eux-mêmes une formation spécifique. Ce sont des enseignants à qui l'on demande d'étendre leur service à ceux qui ont déjà quitté l'école, ce sont des intellectuels désireux d'échanger des idées avec des ouvriers peu cultivés, ce sont encore des « militants » laïcs ou religieux qui vivent leur engagement comme une vocation sociale et/ou politique.

Au sortir de la deuxième guerre mondiale de nouveaux besoins se faisant sentir, la question de former des adultes, vite et en grand nombre, devient cruciale. La spécificité du public « adulte » en formation est reconnue comme une composante essentielle à prendre en compte dans les méthodes et les pratiques. Former des formateurs devient la condition *sine qua non* du développement économique et social. Ceux-ci sont encore le plus souvent des formateurs occasionnels : des cadres formés pour intervenir dans leur milieu de travail auprès de leurs propres équipes (c'est la vocation des formations TWI venues des USA), ou encore des *militants de la culture populaire* qui se forment à des *techniques* (entraînement mental de Peuple et Culture, conduite de réunion et animation de groupes) pour intervenir *efficacement* en tous lieux de vie. Puis, avec le développement des sciences humaines et leur

irruption dans le monde de l'entreprise dans la France des années 50, on commence de plus en plus à considérer la relation pédagogique auprès d'adultes comme étant essentiellement *un problème de relations humaines*.

La période qui précède l'ouverture du marché de la formation, avec la loi de 1971, est intéressante à étudier à plus d'un titre. C'est une période ouverte, où toutes les orientations en matière de formation sont possibles. La professionnalisation des formateurs reste encore souvent jugée peu opportune, mais leur formation commence à s'institutionnaliser, tout en empruntant à différents courants. Deux modèles de formation de formateurs retiendront particulièrement notre attention : un modèle inspiré de la *formation professionnelle* où l'aspect technique du métier prévaut, et un modèle de formation plus *généraliste*, où l'accent est plutôt mis sur les aspects communicationnels et méthodologiques.

Séance du 23 mars 2004

Un modèle "professionnel" de la formation de formateurs

Intervenant : Jean-François Nallet, directeur technique à l'AFPA.

La séance sera consacrée au modèle de formation de formateurs développé à l'AFPA à partir d'archives, de textes de présentation, de programmes et de contenus de formations proposées par cette institution dans les années 60-70.

Le modèle professionnel s'entend ici comme donnant la priorité au métier : le formateur est avant tout un professionnel compétent dans son domaine. Pour devenir formateurs, ces professionnels suivent une formation à « la méthode AFPA » (inspirée de la méthode Carrard) basée sur la transmission progressive des gestes professionnels. Il sera intéressant de questionner ces pratiques, notamment à partir de l'angle du rapport au travail, et de voir en quoi le développement, en d'autres lieux, d'une nouvelle figure du formateur, ainsi que l'avènement de la loi de 1971 viennent (ou non) percuter ce modèle professionnel du formateur.

Séance du 25 mai 2004

Un modèle "généraliste" de la formation de formateurs

Intervenant : Pierre Caspar, professeur au Conservatoire nationale des Arts et Métiers

Partant d'un rapide retour sur une action de transformation de la culture scientifique et technique d'ingénieurs d'une grande entreprise, réalisée entre 1963 et 1970, la séance se centrera sur la démarche de formation de formateurs inhérente à "l'intervention". Plutôt que de former en direct les ingénieurs de l'entreprise aux méthodes statistiques, l'intervention a consisté à prendre un petit groupe d'ingénieurs réputés déjà compétents en mathématiques pour se centrer sur leur formation en tant que formateurs. C'est un modèle généraliste qui a été alors mise en œuvre, plutôt qu'un modèle professionnel spécifique au métier d'ingénieur. La démarche s'est appuyée sur un ensemble de valeurs, mais aussi d'instruments et de méthodes pédagogiques créés pour la circonstance et qui ont été (avec d'autres travaux réalisées au même moment dans d'autres entreprises) à l'origine de la formation de formateurs au CUCES de Nancy.

Séance du 12 octobre 2004

Table ronde : La formation de formateurs : conflits de modèles et idéologies

Intervenants : Bernard Masingue, Bernadette Aumont, Michel Dumas

Des courts modules intensifs à la formation alternée sur deux ou trois ans, tous les modèles de formation de formateurs sont expérimentés, dans le fond et dans la forme, au cours des années 60. Ces expérimentations diverses vont peu à peu se normaliser à partir du milieu des années 70, ou se spécialiser en fonction de l'arrivée de nouveaux publics (jeunes et chômeurs). Cette troisième séance sera consacrée à une table ronde qui reprendra les oppositions et les idéologies propres aux deux modèles explorés précédemment : modèle professionnel et modèle généraliste. On y prendra pour exemple la formation de formateurs au sein de différentes institutions (CESI, AFPA, CEPREG, Education nationale...) On y interrogera par ailleurs la durée de la formation de formateurs : stage opérationnel de courte durée ou formation longue ?

Les séminaires ont lieu à l'École supérieure de travail social (ETSUP) à partir de 17h30

8, villa du parc Montsouris, 75014 Paris

(RER : Cité Universitaire – Métro : Porte d'Orléans)

◆ **Plus d'informations sur le site : www.gehfa.com** ◆

Meilleurs vœux à tous pour une bonne et fructueuse année 2004